

**DIAGNOSTIC PARTAGE Contrat  
enfance jeunesse 2016-2019**

Communauté de communes du Savès

**2016**



*Une terre,  
Un avenir*

**PETITE ENFANCE**

**ENFANCE**

**JEUNESSE**

**CCSAVÈS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAVÈS



## Préambule

*Le diagnostic constitue l'étape préliminaire, mais essentielle de la procédure contractuelle du contrat enfance jeunesse entre la CAF du Gers, la communauté de communes du Savès et les partenaires associatifs acteurs dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.*

*Cette phase permet de déterminer les points forts et faibles du territoire en fonction des besoins et attentes de la population.*

*Véritable état des lieux, le diagnostic vise à partager les conclusions portant sur les domaines ou actions à développer et/ou à améliorer, qui permettront l'élaboration du contrat. Cette phase doit décrire le point de départ du contrat et le sens attendu du projet.*

*Le diagnostic doit rechercher les écarts entre l'offre et les besoins, entre les réalités du territoire et les représentations des différents acteurs, mettre en évidence des atouts et des attentes, rechercher les éventuels dysfonctionnements et les axes de progrès.*

*Sur la base de ce diagnostic, la communauté de communes du Savès, les associations partenaires et la CAF du Gers s'accorderont sur les orientations et les objectifs du contrat enfance jeunesse 2016-2019 en fonction des besoins identifiés et des moyens disponibles.*

*La communauté de communes du Savès a décidé de faire ce diagnostic en interne, avec ses propres moyens, plutôt que d'externaliser cette démarche, c'est-à-dire de recourir à un cabinet d'études. Ce choix traduit la volonté de la collectivité d'établir un dialogue direct avec l'ensemble des partenaires à travers cette démarche, de partager et aussi de s'approprier les résultats du diagnostic et d'être un acteur proactif.*

*Ce diagnostic ne se veut pas exhaustif, mais suffisamment pertinent pour identifier les besoins spécifiques des enfants, des jeunes et de leurs familles sur le territoire et pour proposer des axes de progrès dans le contrat enfance-jeunesse 2016-2019.*



Hervé Lefebvre  
Président de la communauté de  
communes du Savès

# SYNTHESE

---

## *Objectifs du diagnostic partagé*

---

Ce diagnostic partagé constitue l'étape préliminaire de la procédure contractuelle du contrat enfance jeunesse entre la CAF du Gers, la communauté de communes du Savès (CC Savès) et les partenaires associatifs acteurs dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse pour la période 2016-2019. Il a pour but notamment d'analyser l'offre existante et les besoins actuels du territoire, afin d'identifier les écarts et d'engager une démarche de progrès.

## *Méthodologie générale*

---

La méthodologie a été basée sur les recommandations de la CAF en prenant en compte les spécificités du contexte local. L'opérateur en charge du diagnostic a été la CC Savès. Des données sur le territoire ont été collectées, et des enquêtes et des entretiens ont été réalisés auprès des usagers et des différents acteurs. Un comité de pilotage de 15 personnes a analysé l'ensemble des données pour partager et actualiser une vision du territoire et définir des préconisations.

## *Présentation du territoire et du contexte local*

---

La CC Savès comprend 32 communes et environ 9500 habitants. Elle exerce la compétence écoles, enfance et jeunesse et emploie 57 agents pour cette compétence. Le territoire a 12 établissements publics du 1<sup>er</sup> degré, une école primaire privée, un collège et un lycée d'enseignement professionnel. Le nombre total d'élèves scolarisés sur son territoire est de 1522 à la rentrée 2015. L'application du protocole départemental relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure territoriale du 1<sup>er</sup> degré nécessite une analyse de possibilité de réaffectation des élèves en cas de fermeture des écoles à une classe.

La CC Savès entretient un partenariat étroit avec les associations 123 Soleil (structures petite enfance), la MJC de Monblanc (enfance et jeunesse), les Bons P'tits Loups (enfance) et Le Bouton d'or (enfance).

La population a augmenté de +1.5% entre 2007 et 2012 en raison d'un solde positif des entrées sorties du territoire. Presqu'un ménage sur deux a une ancienneté d'emménagement sur le territoire inférieure à 10 ans. La densité de population reste faible (28.7 habitants/km<sup>2</sup>) et inférieure à la moyenne départementale. La

population vieillit avec une baisse sensible des 15-44 ans, mais cependant un maintien et même une légère progression des 0-14 ans entre 2007 et 2012. Dans l'enfance et la jeunesse, le poids relatifs de chaque tranche d'âge reste relativement équilibré. Il faut noter cependant des fluctuations importantes d'effectifs dans les écoles d'une année sur l'autre à l'origine de difficultés récurrentes en termes de capacité d'accueil dans les structures.

Au sein de la CC Savès, les ménages constitués d'un couple avec enfant et d'une famille monoparentale représentent 1476 ménages, soit 37 % de l'ensemble des ménages, et 5146 personnes, soit 56.1% de la population totale. Au sein des catégories socioprofessionnelles, les agriculteurs exploitants, les commençants et chefs d'entreprises sont en proportion plus élevées que dans le Gers, et inversement, pour les employés. Le taux de chômage en 2012 était de 8.8%, les femmes étant proportionnellement plus touchées dans la CC Savès que dans le Gers. Le nombre d'emplois dans la CC Savès pour 100 actifs y résidant est de 68.3. 30.2% des femmes ont un emploi à temps partiel (contre 9.1% chez les hommes). La médiane de revenu disponible par unité de consommation était de 20 004 euros. Le taux de pauvreté était de 12.2% en 2012. Il est beaucoup plus important chez les jeunes de moins de 30 ans. 1624 établissements étaient inscrits au répertoire SIRENE en 2012 représentant 2653 salariés, l'agriculture arrivant en 2<sup>ème</sup> position derrière le secteur commerce, transports et services.

71.5% des actifs de 15 ans et plus ont un lieu de travail en dehors de la commune de résidence. Le moyen de transport le plus utilisé est la voiture. Dans une enquête réalisée en 2009, 40% des foyers ont exprimé un besoin pour leurs déplacements, en priorité au sein du territoire.

### *Enquête et typologie des répondants*

---

Une enquête a été réalisée auprès des familles ayant des enfants dans les structures petite enfance et enfance. 361 questionnaires ont été retournés, soit 54.3% des questionnaires distribués. Les familles habitant Samatan et Lombez représentaient 44% de l'ensemble des questionnaires. Les parents travaillaient le plus souvent à temps plein et à plus de 30 km de leur domicile.

Un questionnaire a été remis à l'ensemble des collégiens du collège de Samatan. Le taux de réponse a été de 76%.

Un questionnaire a également été remis aux élus communautaires du territoire et aux directeurs des ALAE de la CC Savès.

Enfin, des entretiens ont été effectués avec la CAF, la Protection maternelle et infantile, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, et les différents partenaires associatifs.

## Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de la petite enfance

---

L'acteur principal dans la petite enfance est l'association 123 Soleil qui gère le multiaccueil, le lieu d'accueil enfants parents (LEAP) et le relais assistantes maternelles (RAM).

66 assistantes maternelles (AM) exercent sur le territoire, dont 63.6% sur les communes de Samatan et de Lombez.

**Le multi-accueil** a 12 places à Samatan et Lombez. Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. La liste d'attente est de 15 enfants actuellement et en augmentation.

Le nombre de nouveaux-nés est particulièrement important et accroît la charge de travail. Le temps de travail de la directrice de la structure consacrée aux tâches administratives est de 20% alors qu'il devrait être d'environ 50%. Le changement des salariés est fréquent et rend difficile la stabilisation de l'équipe.

Les locaux de Lombez sont vétustes et ceux de Samatan trop petits. L'association souhaiterait avoir un seul lieu d'accueil pour la crèche.

La PMI indique que le nombre de réunions d'équipe est insuffisant, que les modifications de fonctionnement doivent être signalées dans les meilleurs délais, que certains problèmes d'hygiène persistent et que le projet pédagogique est à reprendre.

A travers l'enquête, les familles ont exprimé leur satisfaction pour les amplitudes horaires, les jours d'ouvertures, la localisation géographique, la qualité d'accueil et les procédures administratives (une amélioration souhaitée serait le paiement par internet).

**Le RAM** fonctionne à Samatan et à Lombez. 46 AM y participent. Parmi les points négatifs, la capacité d'accueil peut être insuffisante. Le RAM est connu par 93.6% des familles ayant une AM. Les familles sont satisfaites des jours et horaires d'ouverture, de la qualité de l'accueil et de l'encadrement. Les deux améliorations les plus demandées sont des locaux plus spacieux à Samatan et une meilleure insonorisation à Lombez.

**Le LAEP** a été mis en place en 2014 et fonctionne à Samatan le lundi de 10h à 12h30 et à Lombez le jeudi de 9h30 à 11h30. Il rencontre un vif succès. Il est nécessaire de prévoir une deuxième intervenante salariée, cette tâche étant jusqu'alors assurée par une bénévole. Les familles sont unanimement satisfaites des thématiques proposées et du service de bibliothèque d'emprunt quand elles en ont connaissance.

### **Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)**

A travers l'enquête auprès des familles, il ressort que **les temps d'activités périscolaires (TAP)** sont très largement fréquentés (87.8%), notamment en raison pour les parents de la difficulté à récupérer les enfants. Les enfants sont très largement satisfaits des activités proposées. 60.9% des répondants considèrent que l'enfant est globalement plus fatigué depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La gratuité conditionne aussi la participation des enfants aux TAP. Les améliorations souhaitées, lorsqu'elles sont mentionnées, sont plus d'activités sportives, des activités plus variées et des activités plus intéressantes. L'accueil des enfants et des parents est jugé satisfaisant.

A travers l'enquête, 63.5% des répondants ont indiqué que leur enfant fréquentait l'ALAE. La fréquentation ponctuelle est plus fréquente le matin et le soir que la fréquentation systématique. Les parents sont satisfaits des horaires d'ouverture et de fermeture, des activités proposées, de la qualité de l'encadrement et de l'accueil, et des procédures administratives (la possibilité de paiement par internet est demandée). Le projet pédagogique par contre n'est pas connu par 57.7% des répondants.

**Les ALAE régis par la CC Savès** avec une ouverture à 7h30 et une fermeture à 19h. Les locaux sont neufs à Noilhan, Lombez (école maternelle) et Laymont. Il sont vétustes et anciens sur les autres sites.

L'enquête auprès des directeurs de structure démontre que la notion de projet pédagogique reste encore assez floue. L'impact de la réforme scolaire sur les échanges avec le corps enseignant, sur les animateurs, les parents et les enfants est jugé comme positif le plus souvent. L'impact des activités associatives sur les enfants est également jugé comme positif à très positif.

Les points négatifs sont les difficultés de recrutement de personnels qualifiés, une formation a minima encore insuffisante, des difficultés de remplacement, un flux important de départs et d'arrivées d'animateurs.

**L'ALAE de Polastron** (association le Bouton d'Or) fonctionne en période périscolaire. Il ouvre le matin à 7h30 et ferme le soir à 18h45. Les problèmes évoqués sont la difficulté à gérer avec les enseignants la transition entre les temps scolaires et les TAP.

**L'ALAE de Monblanc** fonctionne en période périscolaire. Il ouvre le matin à 7h30 et ferme le soir à 18h30.

## **Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)**

L'enquête auprès des familles révèle que le lieu d'implantation de l'ALSH ne convient pas à 44.5% des 200 répondants, notamment l'éloignement entre Monblanc et Samatan. Parmi les enfants fréquentant l'ALSH le mercredi en période scolaire, la fréquentation n'est pas systématique, mais le plus souvent occasionnelle. Les parents sont très majoritairement satisfaits des horaires de fonctionnement, des périodes d'ouverture, et des activités proposées. Parmi les améliorations souhaitées, ils proposent d'augmenter le nombre d'intervenants extérieurs et plus d'activités culturelles. Ils sont également satisfaits des sorties proposées, de l'encadrement et de l'accueil.

Seulement 13% des enfants ont participé à un séjour organisé par la MJC de Monblanc.

Les répondants sont très majoritairement satisfaits des procédures administratives mais souhaiteraient pouvoir payer par internet.

Parmi les possibilités d'améliorations, les mini-séjours de 3 jours et les stages remportent la plus forte adhésion des parents.

**L'ALSH de la MJC de Monblanc** a deux sites : un sur Samatan et un sur Monblanc. Les enfants sont accueillis tous les mercredis après-midi en période scolaire et toutes les vacances scolaires à l'exception de la dernière semaine des vacances de Noël.

Les locaux dans l'école de Samatan sont vieillissants, vétustes et peu adaptés. La diffusion du projet pédagogique est insuffisante et les échanges avec d'autres structures restent limités. Le personnel n'est pas qualifié pour l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

L'ALSH Les Bons P'tits Loups à Cazaux -Savès fonctionne les mercredis après-midi en période scolaire, la première semaine des petites vacances, le mois de juillet et la dernière semaine d'août.

La fréquentation de l'ALSH de Cazaux-Savès est en forte hausse. Un projet de rénovation du presbytère est envisagé par la mairie de Cazaux-Savès pour accueillir l'ALSH car les locaux actuels sont inadaptés. Actuellement, aucun repas ne peut être fourni.

### ***Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de l'action jeunes***

---

L'action jeunes intercommunale du Savès (AJIS) est conduite par la MJC de Monblanc en concertation avec la CC Savès.

Un centre de loisirs associé au collège (CLAC) fonctionne après les cours au collège François de Belleforest à Samatan.

Un local jeunes mis à disposition par la commune de Samatan permet d'accueillir les jeunes les mercredis après-midi et samedi. Le local a été aménagé par les jeunes eux-mêmes et inauguré à l'automne 2015.

La salle Jean-Claude Brialy de la Halle aux grains mise à disposition par la commune de Samatan accueille aussi la compagnie de théâtre (La Cie des Mineurs de Fond de Scène) de l'AJIS.

L'AJIS assume aussi une action itinérante dans les communes de l'intercommunalité ainsi que des séjours à l'extérieur du territoire.

Le nombre total de jeunes accueillis à la MJC a été de 96 en 2015, soit une estimation d'environ 20% des jeunes de 11-14 ans du territoire. La fréquentation la plus forte a lieu pendant les vacances d'été. Les activités proposées sont variées (chantiers, séjours, action de citoyenneté...).

Les points négatifs sont la faible participation des filles et des plus de 15 ans, le manque d'échanges avec d'autres structures jeunes.

L'enquête réalisée auprès des collégiens a montré que les activités sont principalement sportives et sont pratiquées le plus souvent le mercredi. La motivation principale est de se faire plaisir pour les filles et d'être avec des amis pour les garçons.

Les activités proposées par la MJC restent très mal connues des collégiens et la participation reste marginale. Le CLAC et le local jeune ne sont pas connus de 47.1% et 52.9% des collégiens. Seuls 8% et 12.1% y participent. 58.1% ne connaissant pas les sorties et activités proposées par la MJC de Monblanc pendant les vacances, et seuls 9% y participent. 70.2% ne connaissent pas les séjours d'été et seuls 7.6% y participent. Le défaut de participation s'explique par l'absence d'envie, des activités inintéressantes et le manque de copains/copines.

### ***Faits marquants pendant le contrat enfance jeunesse 2012-2015***

---

Les faits marquants ont été les suivants :

- ✓ Transformation des garderies en ALAE
- ✓ Recrutement d'un coordonnateur enfance jeunesse
- ✓ Réforme des rythmes scolaires, projet éducatif territorial et partenariat avec les associations sportives et culturelles hors CEJ
- ✓ Disparition de l'association les copains d'abord et reprise de l'activité par la MJC de Monblanc
- ✓ Aménagement des locaux de Polastron et de Laymont
- ✓ Création de la première maison d'assistants maternels sur Samatan
- ✓ Mise à disposition d'un local jeune par la mairie de Samatan
- ✓ Création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)



- ✓ Convention territoriale globale avec la caisse d'allocations familiales du Gers
- ✓ Création d'un poste de direction à la MJC de Monblanc

### *Enseignements du diagnostic et préconisation*

---

#### **Assurer la continuité de l'offre existante de services aux familles et l'optimiser**

Définir un partenariat financier responsable entre la collectivité, les associations et la CAF du Gers à travers une optimisation des coûts de fonctionnement des structures

Mieux analyser les flux de déplacement des familles au quotidien et leurs conséquences sur l'implantation des sites (ex : ALSH)

Anticiper les conséquences pour les accueils périscolaires de la mise en application du protocole départemental (fermeture des écoles à une classe)

Promouvoir la professionnalisation de l'ensemble des acteurs par une formation accrue, interne et externe

Faciliter le paiement par internet

Prendre en compte le handicap dans l'offre de services

Promouvoir les différentes passerelles tout au long du parcours éducatif

Développer spécifiquement des projets en direction des jeunes de plus de 15 ans

Saisir l'opportunité de la convention territoriale globale pour l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles

#### **Amélioration des équipements**

Prioriser la réfection/rénovation des locaux actuels en fonction de leur vétusté et de leur implantation

Optimiser le coût de fonctionnement des structures à travers les investissements (économie d'énergies, mutualisation...)

Créer une crèche sur le territoire

#### **Communication et participation des familles à la politique enfance jeunesse du territoire**

Echanger plus fréquemment avec les autres acteurs du territoire et les partenaires institutionnels

Améliorer la communication interne entre la collectivité, les associations et la CAF

Développer des relations avec d'autres territoires pour partager les expériences

Améliorer la communication externe à destination des familles

Accroître la participation des familles et des jeunes dans l'élaboration de la politique familiale territoriale

# SOMMAIRE

---

	Page
<b>Abbréviations</b>	<b>12</b>
<b>Méthodologie générale du diagnostic partagé</b>	<b>14</b>
Objectifs	15
Démarche	15
Conduite du diagnostic	17
Pilotage	17
Coordination et rédaction	18
<b>Première partie</b>	<b>19</b>
<b>Présentation du territoire et du contexte local – Chiffres clés</b>	
Données sources	20
Présentation du territoire	21
CC Savès : Gouvernance, compétences, personnels et communication	24
CC Savès : établissements scolaires et structures petite enfance, enfance et jeunesse	26
Chiffres clés : évolution et structure de la population	33
Allocataires CAF et MSA	41
Chiffres clés : catégories socioprofessionnelles	43
Chiffres clés : emploi et population active	44
Chiffres clés : imposition, revenus et taux de pauvreté	48
Chiffres clés : activités commerciales et consommation	50
Mobilité	54
<b>Deuxième partie</b>	<b>57</b>
<b>Analyse de l'offre et des besoins : méthodologie des enquêtes et typologie des répondants</b>	
Questionnaire destiné aux familles	58
Questionnaire pour les collégiens	61
Questionnaire destiné aux élus	62
Questionnaire destiné aux directeurs des ALAE	62
Entretiens	63
<b>Troisième partie</b>	<b>64</b>
<b>Les associations partenaires du contrat enfance jeunesse</b>	
<b>Quatrième partie</b>	<b>69</b>
<b>Entretien avec la CAF du Gers et enquête auprès des élus</b>	
Analyse des enjeux de la politique enfance jeunesse avec la CAF du Gers	70
Connaissance des services enfance jeunesse par les élus du territoire	71
<b>Cinquième partie</b>	<b>73</b>
<b>Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de la petite enfance</b>	
Acteurs de la petite enfance	74
Le multi-accueil	75
Le relais assistantes maternelles	81
Le lieu d'accueil enfants-parents	85

<b>Sixième partie</b>	<b>88</b>
<b>Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de l'enfance</b>	
<i>Accueil de loisirs associés à l'école, gérés par la CC Savès</i>	89
<i>Accueil de loisirs associé à l'école de Polastron (association Le bouton d'or)</i>	105
<i>Accueil de loisirs associés à l'école de Monblanc (association MJC de Monblanc)</i>	108
<i>Accueil de loisirs sans hébergement (association MJC de Monblanc)</i>	111
<i>Accueil de loisirs sans hébergement (association Les bons P'tits loups)</i>	127
<b>Septième partie</b>	<b>130</b>
<b>Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de l'action jeunes</b>	
<i>Acteurs de l'action jeunes</i>	131
<i>Structures et lieux d'accueil</i>	131
<i>Périodes de fonctionnement</i>	131
<i>Tarifs</i>	132
<i>Analyse quantitative</i>	133
<i>Analyse qualitative</i>	137
<i>Les besoins des collégiens à travers l'enquête de la MJC</i>	138
<b>Huitième partie</b>	<b>149</b>
<b>Faits marquants pendant le contrat enfance jeunesse 2012-2015</b>	
<b>Neuvième partie</b>	<b>155</b>
<b>Enseignements du diagnostic et préconisations</b>	
<i>Enseignements du diagnostic</i>	156
<i>Préconisations</i>	158

# ABBREVIATIONS

---

AJIS : action jeune intercommunale du Savès

ALAE : accueil de loisirs associé à l'école

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

AM : assistante maternelle

APC : activités pédagogiques complémentaires (soutien organisé par l'école)

BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

BCA : base communale des allocataires

BEATEP : brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire (diplôme niveau IV)

BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (anciennement BEATEP)

CAF : caisse d'allocations familiales

CCGT : communauté de communes de la Gascogne Toulousaine

CCI : chambre de commerce et d'industrie

CC Savès : communauté de communes du Savès

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

CDII : contrat à durée indéterminée intermittent

CEJ : contrat enfance jeunesse

CLAC : centre de loisirs associé au collège

CTG : convention territoriale globale

DC : dépense commercialisable

DDCSPP : direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

E/C : rapport élèves par classe

EJE : éducatrice jeunes enfants

ETP : équivalent temps plein

GCSMS : groupement de coopération sociale et médicosociale

IDC : indice de disparité de consommation

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

LAEP : lieu d'accueil enfants parents

MAM : maison d'assistants maternels

MJC : maison des jeunes et de la culture

MSA : mutuelle sociale agricole

Multi-Accueil : accueil des tous petits sur un temps régulier (crèche) et occasionnel (halte-garderie)

PEDT : projet éducatif territorial

PMI : protection maternelle et infantile

QF : quotient familial permet la facturation des accueils en fonction du revenu des familles

RAM : relais assistantes maternelles

RPI : regroupement pédagogique intercommunal

SIRENE : système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements

TAP : temps d'activités périscolaires

TPS : très petite section (moins de 3 ans)

UC : unité de consommation

# Méthodologie générale du diagnostic partagé

---

La méthodologie mise en œuvre s'inscrit dans une démarche concertée associant les élus du territoire, la caisse d'allocations familiales (CAF) du Gers, les partenaires institutionnels et associatifs, et les usagers.

## Objectifs

---

Le diagnostic a pour but d'apporter des éléments de connaissance ciblés autour d'un socle commun de données déterminées par la CNAF sur les points suivants :

- ✓ l'évolution du contexte local ;
- ✓ l'analyse de l'offre existante et des besoins actuels, et l'identification des écarts ;
- ✓ le recensement des forces et des faiblesses, afin d'engager une démarche de progrès,
- ✓ l'analyse des partenariats existants ou pouvant être développés ;
- ✓ la détermination des enjeux et des priorités,
- ✓ l'élaboration des préconisations

## Démarche

---

La méthodologie a été basée sur les recommandations générales de la CAF concernant le diagnostic du contrat enfance jeunesse (CEJ) et sur la spécificité du contexte local, prenant en compte son histoire, sa situation géographique, ses atouts, et ses faiblesses.

L'ensemble de la démarche diagnostique est résumé dans la figure 1.

La réalisation de cette étude s'est faite en quatre étapes :

- ✓ Etape 1 : élaboration de la méthodologie et des questionnaires,
- ✓ Etape 2 : collecte des différentes données, réalisation des entretiens
- ✓ Etape 3 : traitement et analyse des données recueillies
- ✓ Etape 4 : valorisation des résultats et élaboration de préconisations



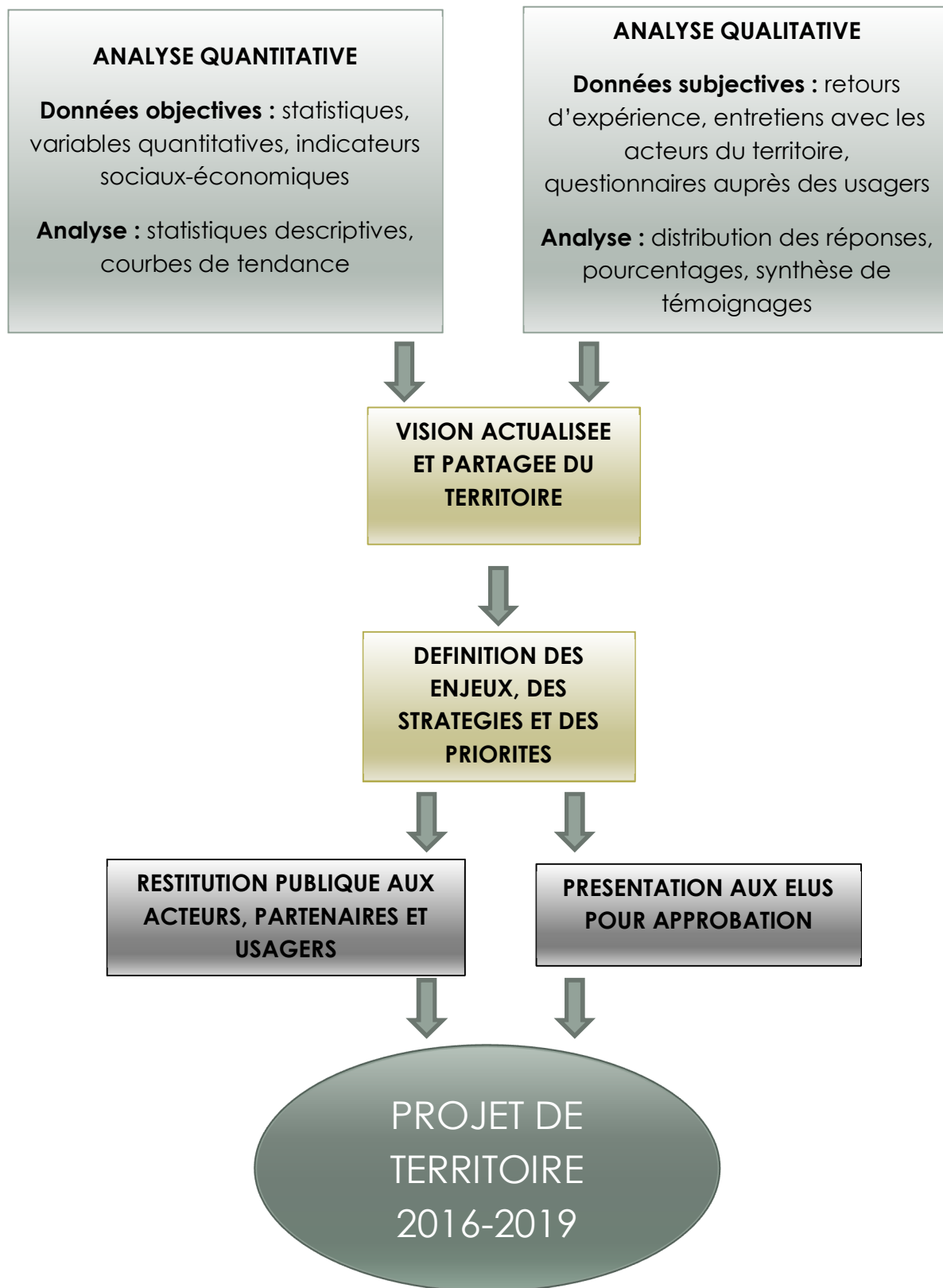


Figure 1 – Présentation de la démarche de conduite de diagnostic pour l'élaboration du projet de territoire

# Conduite du diagnostic

---

Il a été décidé que l'opérateur en charge du diagnostic serait la communauté de communes du Savès (CC Savès), avec l'appui de la conseillère technique de la CAF, Sonia Callu.

Ce choix a été dicté par un engagement fort dans la démarche diagnostique, la volonté de réaliser un audit interne sur l'offre existante et les besoins non satisfaits, et le souhait d'une réelle appropriation des données, en dehors de tout prestataire extérieur.

Le territoire contractuel des volets enfance jeunesse a été délimité à celui de la CC Savès, comprenant 32 communes du canton du Val de Save.

## Pilotage

---

Un comité de pilotage de 15 personnes a été mis en place à la fin du mois de décembre 2015. Sa composition a été la suivante :

- ✓ Hervé Lefebvre, Président de la CC Savès
- ✓ Thérèse Taulet, Vice-présidente de la CC Savès
- ✓ Thierry Langlet, Coordinateur enfance jeunesse de la CC Savès
- ✓ Sonia Callu, Conseillère technique CAF du Gers
- ✓ Virginie Marchal, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Conseil Départemental du Gers
- ✓ Lise Balas, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- ✓ Catherine Lavit, Inspectrice de l'éducation nationale
- ✓ Aurélie Gardair et Paul Vitadello, représentants de la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Monblanc
- ✓ Estelle Braud, représentante de l'association « Les bons p'tits loups »
- ✓ Josiane Saint-Supéry, représentante de l'association « bouton d'or »
- ✓ Sandra Laurent, représentante de l'association 123 Soleil
- ✓ Christine Bouziguet, directrice ALAE
- ✓ Sandrine Salviat et Marie-Gaëlle Boyer, représentants des parents d'élèves

Deux réunions ont eu lieu les 21 et 29 mars 2016.

Les partenaires du diagnostic partagé, outre la CAF et la CC Savès, ont été les partenaires associatifs intervenant dans les domaines de la Petite Enfance (123 Soleil), l'enfance (MJC de Monblanc, Les Bons P'tits loups, Bouton d'Or) et la Jeunesse (MJC de Monblanc).

D'autres acteurs du territoire (MSA, PMI, DDCSPP) ont été sollicités notamment pour la récolte de données sur le territoire ou un entretien.

## Coordination et rédaction

---

La coordination a été assurée par Thierry Langlet, coordinateur enfance jeunesse de la CC Savès

Hervé Lefebvre, Président de la CC Savès, et Thérèse Taulet, Vice-Présidente en charge des écoles, de l'enfance et de la jeunesse, ont été les élus référents.

Sonia Callu, conseillère technique de la CAF, a également accompagné la démarche.

La rédaction de ce document a été réalisée par Thierry Langlet et Hervé Lefebvre

# PREMIERE PARTIE

Présentation du territoire et du  
contexte local  
Chiffres clés

---

# Données sources

---

La présentation du territoire et du contexte local s'appuie sur des données statistiques.

Les principales données sources utilisées dans cette présentation ont été :

Données INSEE 2012 - EPCI de La CC du Savès (243200599) - Dossier complet

Données INSEE 2012 – Département du Gers - Dossier complet

Données INSEE 2012 – EPCI de La CC de la Gascogne Toulousaine (200023620)  
– Dossier complet

INSEE (1990-2010) ; chambre d'agriculture Midi-Pyrénées : L'agriculture Gers en Bref (édition 2013)

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale,  
Préfecture du Gers, 2015

Données statistiques de la direction des services départementaux de  
l'éducation nationale du Gers, 2015

Protocole départemental relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure  
territoriale, 5 décembre 2014

Données CAF du Gers – 2012-2015

Données MSA du Gers – 2015

Focus pôle commercial SAMATAN LOMBEZ – Observatoire du commerce et  
de la consommation de Midi-Pyrénées, Chambre de Commerce et d'industrie  
du Gers - 2016

Enquête sur les besoins de transport des habitants du canton de Samatan –  
Centre Communal d'Action Sociale de Samatan, 2009

Quand cela a été possible, les données de la CC Savès ont été comparées à celles  
du Gers et de la communauté de communes de la Gascogne toulousaine (CCGT).

# Présentation du territoire

---

Le territoire de la CC Savès comprend 32 communes du canton du Val de Save avec une population d'environ 9500 habitants.

Il est situé au sud-est du département du Gers, à la limite du département de la Haute-Garonne et à proximité de l'agglomération toulousaine (figure 2).

La CC Savès fait partie du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Portes de Gascogne (figure 3), comprenant 160 communes et 5 communautés de communes de l'Est du Département du Gers.



Figure 2 - Localisation de la CC Savès (en rouge) dans le département du Gers (en gris)



Figure 3 - Pays Portes de Gascogne

Le territoire est limitrophe des communautés de communes de la Gascogne Toulousaine (au nord-est), Arrats-Gimone (au nord et à l'ouest), du Savès (Haute-Garonne, à l'est), des coteaux du Savès et de l'Aussonnelle (Haute-Garonne, à l'est), des Portes du Comminges (Haute-Garonne, au sud) et de la Louge et du Touch (Haute-Garonne, au sud) (figure 4).

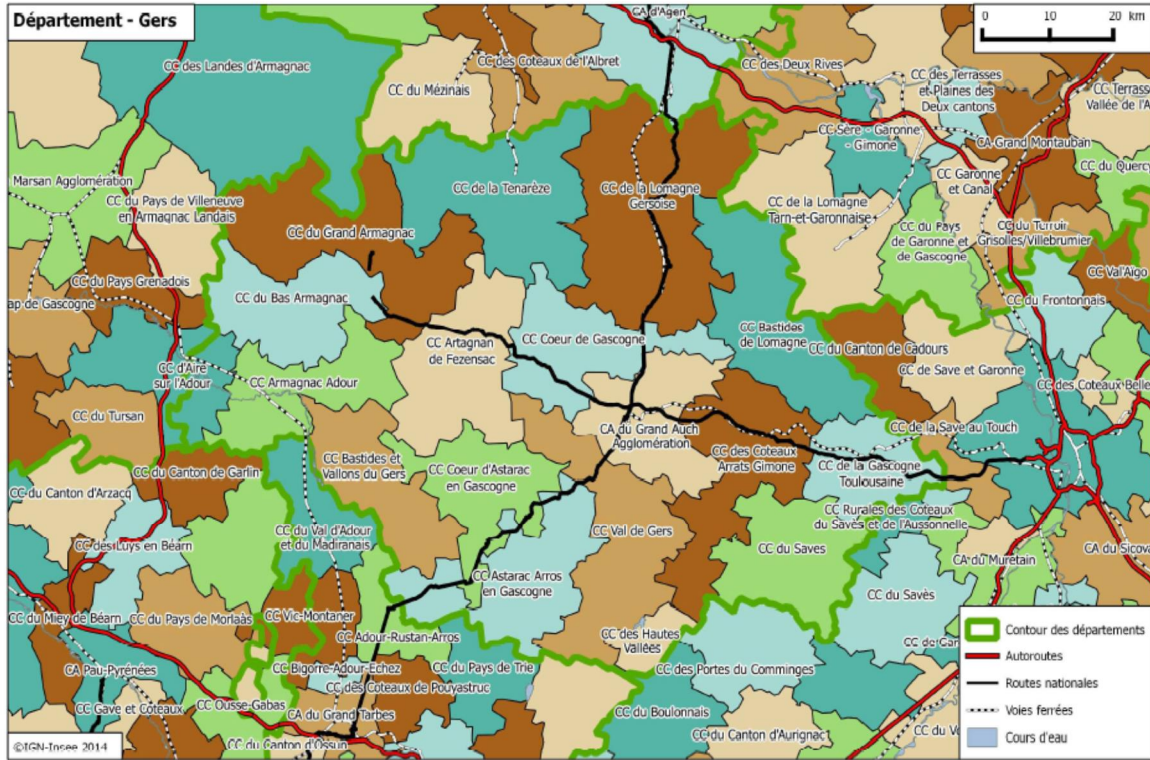


Figure 4 - Zonage des établissements publics de coopération intercommunale dans le département du Gers et à sa périphérie (Source : Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale, Préfecture du Gers, 2015)

Les deux centre-bourgs, Samatan et Lombez (2378 et 2018 habitants, respectivement, en 2012), sont limitrophes et situés au centre du territoire communautaire (figure 5). Le territoire est traversé par la Save. Plusieurs communes ont leur cœur de village situé le long de la Save (Cazaux-Savès, Labastides-Savès, Samatan, Lombez, Espaon), mais l'essentiel des communes est localisé sur les coteaux.

Le réseau routier (figure 6) est caractérisé par un axe principal de circulation du sud-ouest au nord-est du territoire, avec la D17 venant de l'Isle-en-Dodon, et la D632, reliant Tarbes à Toulouse par Boulogne-sur-Gesse et Saint-Lys. La D632 permet de rejoindre aussi la D634 qui relie Samatan et l'Isle Jourdain.

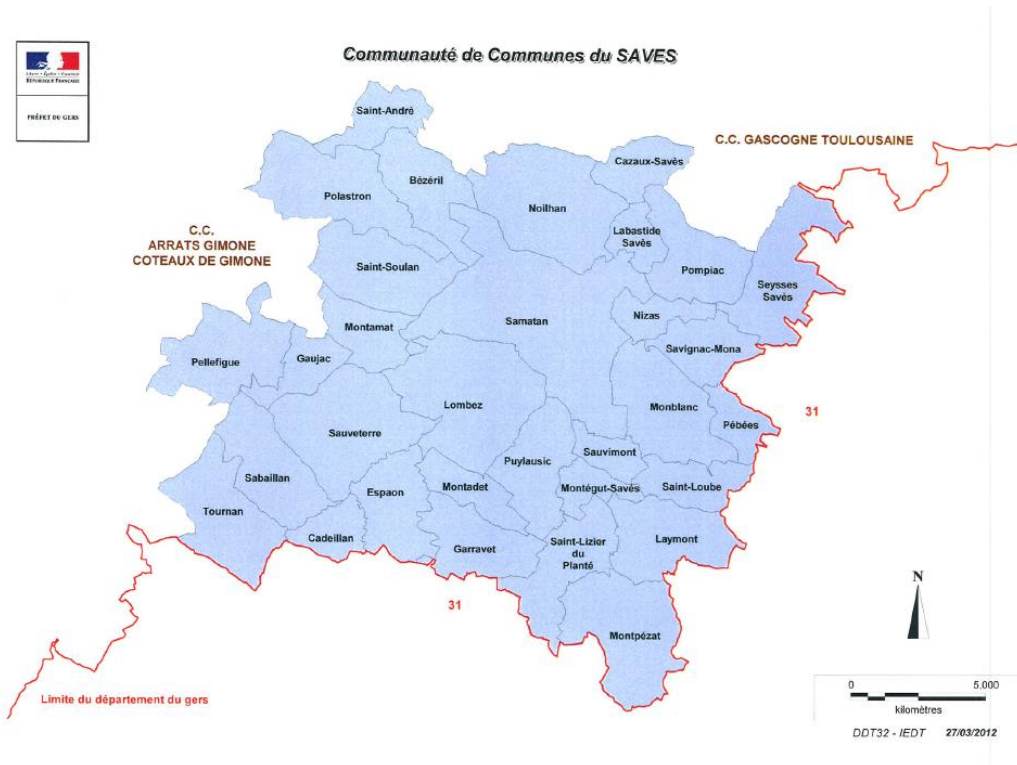


Figure 5 - Les 32 communes membres de la CC Savès

Un autre axe de circulation (figure 6) est orienté du sud-est au nord-ouest, avec la D119 venant de Rieumes, la D149 allant vers Auch, et la D4 allant vers Gimont. Ces deux axes en diagonale se croisent à Samatan, au cœur du territoire.

Le réseau routier secondaire est particulièrement dense avec près de 450 km de voiries communales et intercommunales

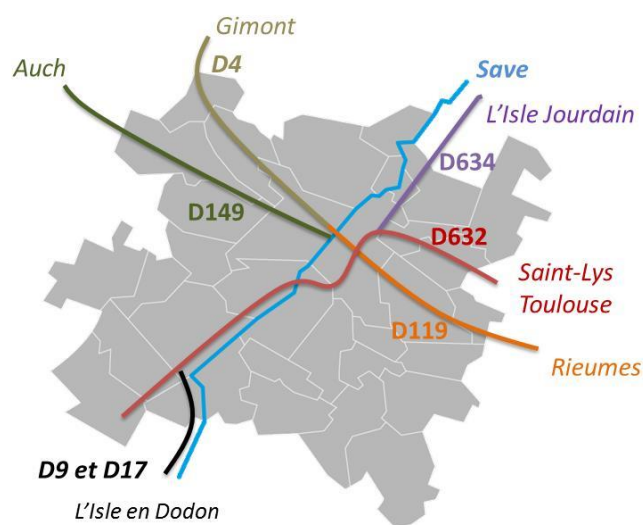


Figure 6 - Principaux axes routiers de la CC Savès



# CC Savès : Gouvernance, compétences, personnels et communication

---

La CC Savès est administrée par un organe délibérant composé de délégués des communes membres (1 par commune, 8 pour Lombez et 9 pour Samatan). L'organe délibérant se réunit en moyenne toutes les 6-8 semaines.

Les président et vice-présidents sont :

- ✓ Président : Hervé Lefebvre (Maire de Samatan)
- ✓ 1<sup>er</sup> vice-président délégué à la Voirie : Alain Sancerry (Maire de Pellefigue)
- ✓ 2<sup>ème</sup> président délégué aux Finances : Jean-Pierre Cot (Maire de Lombez)
- ✓ 3<sup>ème</sup> vice-président délégué à la Restauration scolaire : Pierre Lacomme (Maire de Montadet)
- ✓ 4<sup>ème</sup> vice-présidente déléguée aux Écoles : Thérèse Taulet (Maire de Seysses-Saves)
- ✓ 5<sup>ème</sup> vice-président Développement économique : Christian Daignan (Maire de Bézeril)

Les instances de la CC Savès comprennent également un bureau et 5 commissions (dont une pour les écoles, l'enfance et la jeunesse)

Les compétences de la CC Savès sont les suivantes :

Compétences obligatoires :

- ✓ Aménagement de l'espace
- ✓ Actions de développement économique

Compétences optionnelles :

- ✓ Aménagement et entretien de la voirie classée dans le domaine public communal. À l'exception de la voirie de centre-bourg et de la piste cyclable entre le château de Barbet, Lombez et Samatan.
- ✓ Construction, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, des cantines scolaires et des centres de loisirs périscolaires.

- ✓ Gestion et participation aux services de loisirs extrascolaires, haltes garderies, relais assistantes maternelles et actions jeunes en direction de l'enfance et de l'adolescence.
- ✓ Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit à travers le syndicat Gers numérique.
- ✓ Gestion de la fourrière animale à travers le syndicat des Trois vallées.

La CC Savès emploie 75 agents.

Dans la compétence écoles, petite enfance, enfance et jeunesse, la CC Savès mobilise au total 57 agents (tableau 1).

Tableau 1 – Effectifs des agents de la CC Savès employés dans la compétence école, petite enfance, enfance et jeunesse

<b>Qualité</b>	<b>Effectif</b>	<b>ETP</b>
Coordonnateur	1	1
Adjoint administratif	2	1.5
Educateur territorial	2	1.75
ATSEM	12	10
Adjoint Animation	17	8.8
Adjoint technique restauration et animation	21	11.78
Adjoint technique entretien bâtiment	2	2
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>36.83</b>

La CC Savès dispose d'outils de communication à l'intention de la population du territoire :

- ✓ Un magazine d'information communautaire avec la parution de 3 numéros par an
- ✓ Un site internet ([www.ccsaves32.fr](http://www.ccsaves32.fr)), avec des mises à jour régulières et des informations pratiques sur les services petite enfance, enfance et jeunesse.

# CC Savès : établissements scolaires et structures petite enfance, enfance et jeunesse

---

## *Etablissements scolaires*

---

La CC Savès assume le fonctionnement et l'investissement dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré. La fréquentation des écoles conditionne celle des ALAE et des ALSH. L'investissement dans les écoles concerne aussi les structures périscolaires et extrascolaires.

La CC Savès assure le fonctionnement et l'investissement de 12 établissements d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (dont 6 en regroupement pédagogique intercommunal (RPI)).

- ✓ 6 écoles élémentaires : Tournan, Montpezat, Seysses-Savès, Pompiac, Lombez et Samatan
- ✓ 2 écoles maternelles : Lombez et Samatan
- ✓ 4 écoles primaires : Laymont, Monblanc, Polastron et Noilhan

A la rentrée 2015-2016, les établissements publics du 1<sup>er</sup> degré accueillent 37 classes (22 classes étant situées sur les communes de Samatan et de Lombez) et 773 enfants.

Quatre écoles (Montpezat, Pompiac, Seysses-Saves et Tournan) sont des écoles à une classe.

Le territoire comprend également un établissement d'enseignement privé, l'école primaire Sainte Germaine située à Samatan (140 élèves à la rentrée 2015-2016).

Le territoire possède deux établissements publics d'enseignement du second degré situés à Samatan : le collège François de Belleforest et le lycée d'enseignement professionnel Clément Ader, avec un nombre, respectivement, de 377 et 232 élèves à la rentrée 2015.

**Le nombre total d'élèves scolarisés sur le territoire de la CC Savès était donc de 1522 à la rentrée 2015.**

L'école de rattachement pour les enfants domiciliés dans la CC Savès est (figure 7):

- ✓ L'école de Polastron pour les communes de Polastron, Saint-André et Bézéril
- ✓ Le RPI Noilhan-Pompiac-Seysse-Savès pour les communes de Noilhan, Pompiac, Seysse-Savès, Cazaux-Savès et Labastide-Savès
- ✓ L'école de Monblanc pour les commune de Monblanc et Pébées
- ✓ Les écoles de Samatan pour les communes de Samatan, Saint-Soulan, Nizas et Savignac-Mona
- ✓ Les écoles de Lombez pour les communes de Lombez, Montamat, Gaujac, Pellefigue, Sauveterre, Sabaillan, Cadeillan, Espaon, Montadet, Garravet (ouest) et Puylausic
- ✓ Le RPI Laymont-Montpezat pour les communes de Laymont, Montpezat, Saint-Loube, Garravet (est), Montaigut-Savès, Sauvimont et Saint-Lizier-du-Planté.
- ✓ Le RPI de Tournan-Simorre pour la commune de Tournan (la commune de Simorre ne fait pas partie de la CC Savès et a la compétence école)

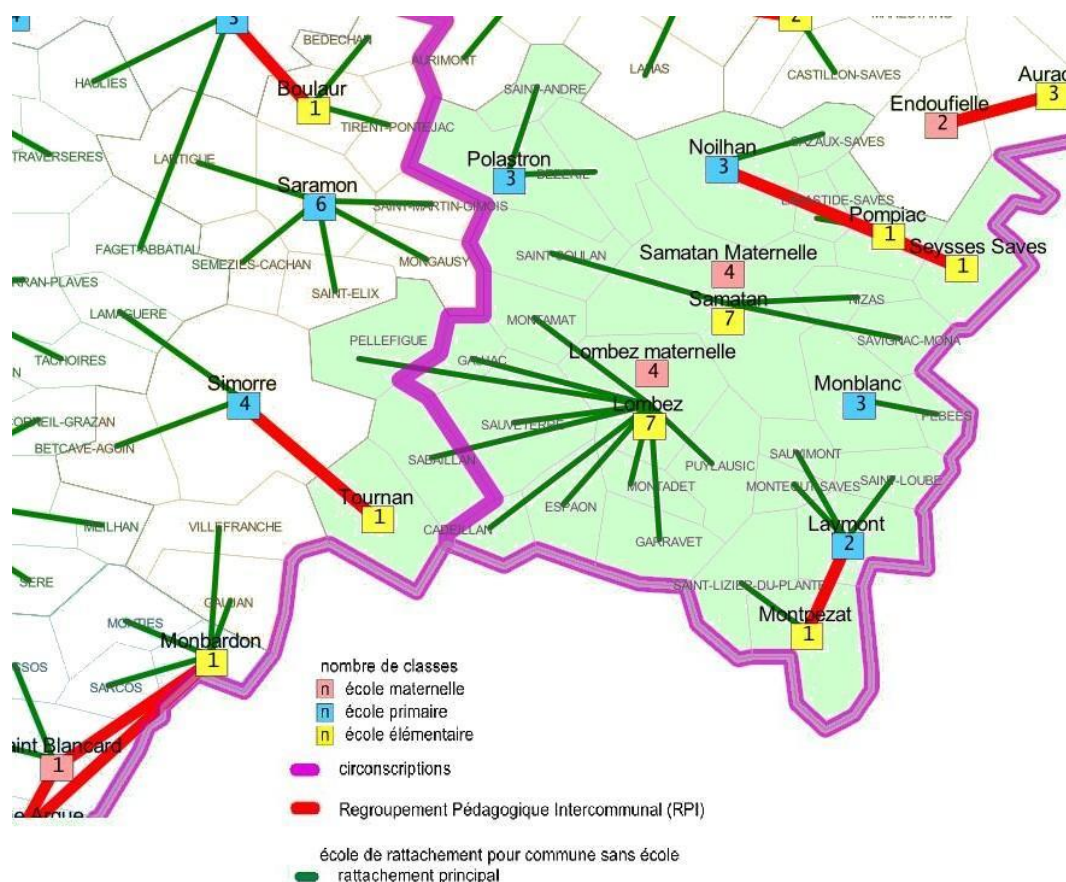


Figure 7 - Organisation scolaire du 1<sup>er</sup> degré de la CC Savès (Source : Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers)

Les dérogations appliquées au périmètre scolaire sont celles justifiées par des motifs tirés de contraintes liées :

1° Aux obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées (cette situation n'existe cependant pas sur le territoire communautaire) ;

2° A l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ;

3° A des raisons médicales.

La commission école enfance jeunesse a accepté depuis 2015 néanmoins les dérogations au périmètre scolaire lorsque l'assistante maternelle assurant la garde de l'enfant est domiciliée sur le secteur scolaire de l'école demandée.

Les demandes les plus fréquentes sont celles liées aux contraintes du trajet domicile-travail ou à la commune de résidence de l'assistante maternelle.

Dans des situations particulières, l'inspectrice de l'éducation nationale peut être aussi consultée.

A la rentrée 2015-2016, 773 enfants (dont 12 élèves de toute petite section (TPS)) étaient scolarisés dans les établissements publics du 1<sup>er</sup> degré, représentant un rapport élèves/classe (E/C) de 20,57 (20,69 pour la moyenne du département).

Le E/C en maternelle et en primaire est plus faible que celui de la moyenne départementale (tableau 2).

Tableau 2 - Nombre d'élèves par classe dans la CC Savès et dans le Gers (Source : Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers)

	E/C Savès	E/C Départemental
E/C Maternelle sans TPS	19,87	21,67
E/C Élémentaire	22,64	22,10
E/C Primaire sans TPS	18,16	20,09

TPS : très petite section (moins de 3 ans)

L'évolution du nombre d'élèves dans les écoles au cours des 10 dernières années est très variable selon les établissements (figure 8).

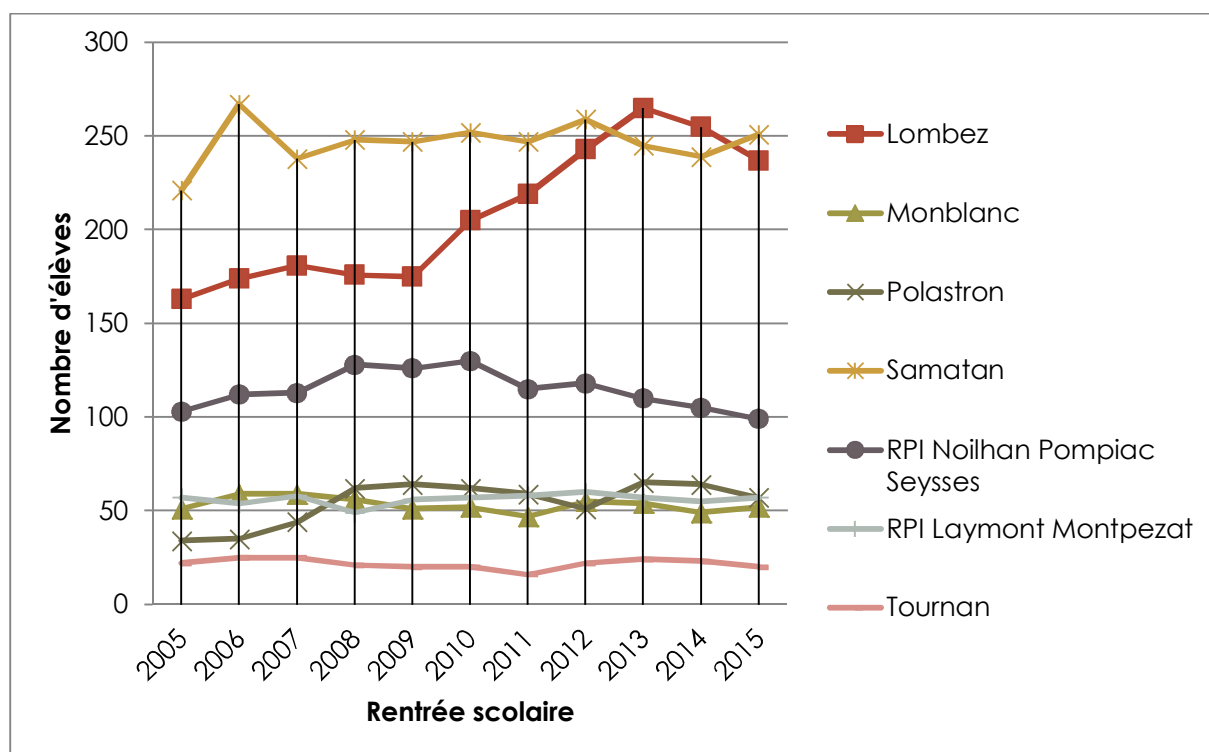


Figure 8 - Effectifs d'élèves dans les différentes écoles (les effectifs des écoles maternelles et élémentaires ont été additionnés pour Lombez et Samatan)  
(Données : Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers)

Les effectifs des écoles de Samatan, Monblanc, du RPI Laymont-Montpezat et de Tournan sont restés relativement stables au cours des 10 dernières années.

L'effectif sur les écoles de Lombez a augmenté de façon spectaculaire entre 2009 et 2013, mais semble diminuer actuellement. Une fermeture de classe est prévue à la rentrée 2016 à l'école maternelle (un dispositif d'accueil des moins de 3 ans est par contre mis en place).

L'effectif de l'école de Polastron a augmenté en 2008 et est resté stable depuis.

L'effectif du RPI Noilhan-Pompjac-Seysses-Savès après avoir augmenté jusqu'en 2010 a ensuite rediminué, le nombre d'élèves à la rentrée 2015 étant même inférieur à celui de la rentrée 2005 et une classe ayant fermé à la rentrée 2014.

Le 5 décembre 2014 a été signé un protocole départemental relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure territoriale du 1<sup>er</sup> degré qui vise à :

- ✓ Réaliser un diagnostic partagé
- ✓ Organiser les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) et réduire le nombre d'écoles à 1 ou 2 classes
- ✓ Améliorer le rapprochement pédagogique des classes de CM1 et CM2 avec le collège
- ✓ Favoriser l'implication des intercommunalités dans la gestion des locaux et des moyens de scolarisation
- ✓ Adapter l'organisation du transport scolaire aux évolutions de l'organisation des écoles
- ✓ Développer des dispositifs pour les besoins particuliers de scolarisation (ex : dispositif d'accueil des moins de 3 ans, élèves en situation de handicap)
- ✓ Soutenir des projets numériques
- ✓ Etablir une concertation afin de planifier les investissements scolaires (DETR)

La mise en œuvre de ce protocole signifie à moyen terme un risque de fermeture pour une partie ou la totalité des écoles à une classe de la CC Savès, et des regroupements sur d'autres écoles du territoire.

**Une analyse des possibilités de réaffectation des élèves, notamment en fonction des capacités d'accueil des établissements scolaires, mais aussi des structures périscolaires et des modalités de transport scolaire sur le territoire, est donc nécessaire pour faire face à des fermetures qui pourraient résulter de l'application du protocole départemental relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure territoriale du 1<sup>er</sup> degré.**

### *Structures petite enfance, enfance et jeunesse*

---

La CC Savès gère directement 8 accueil de loisirs associés à l'école (ALAE) (figure 9) : Pompjac, Noilhan, Cazaux-Savès, Samatan (maternelle et élémentaire), Lombez (maternelle et élémentaire) et Laymont.

Les ALAE de l'école primaire de Noilhan et de l'école maternelle de Lombez ont été construits en même temps que les écoles, respectivement, en 2010 et 2012.

L'ALAE de Polastron a été rénové en 2013, celui de Laymont est en cours de rénovation (livraison prévue à l'automne 2016).

Les locaux de l'ALAE de l'école élémentaire de Lombez et des écoles maternelle et élémentaire de Samatan sont vétustes. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été sélectionnée fin 2015 pour une étude de faisabilité concernant la rénovation des

locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires des écoles maternelle et élémentaire de Samatan.

Les ALAE de Cazaux-Savès et de Pompjac sont hébergés dans les salles des fêtes des deux communes avec une convention de mise à disposition des locaux.

### **La CC Savès entretient un partenariat étroit avec des associations du territoire :**

L'association 123 Soleil pour les structures petite enfance : relais assistantes maternelles (RAM), multi-accueil et lieu d'accueil enfants parents (LAEP) sur Samatan, Lombez et Cazaux-Savès.

La MJC de Monblanc pour l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Samatan et de Monblanc, l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) de Monblanc, le Centre de loisirs associés au collège (CLAC) de Samatan, le local jeune de Samatan et l'action jeunes sur le territoire du Savès

L'association Les Bons P'tits Loups pour l'ALSH de Cazaux –Savès

L'association Bouton d'or pour l'ALAE de Polastron

Différentes associations partenaires interviennent depuis la rentrée de l'année scolaire 2013-2014 pour les temps d'activités périscolaires (TAP) (665 séances réalisées au total sur l'année scolaire 2015-2016) :

le Lombez Samatan Club (Rugby), le Tennis Club de la Save, le Hand-Ball Club Lombez-Samatan (HBCLS), l'Entente sportive de Pétanque de Samatan Lombez, le Hockey-Club de la Save, le Lombez Samatan Judo (Kendo), Save Détente (Gymnastique), l'école de Musique Lombez-Samatan, la maison des écritures, le foyer rural de Pellefigue (Quilles), Saves en Gasconha (danses traditionnelles gasconnes), l'association Grain à Moudre (spectacles d'arts vivants), et 123 Soleil (passerelles).

La médiathèque de Samatan qui est un établissement public intervient également dans les TAP.



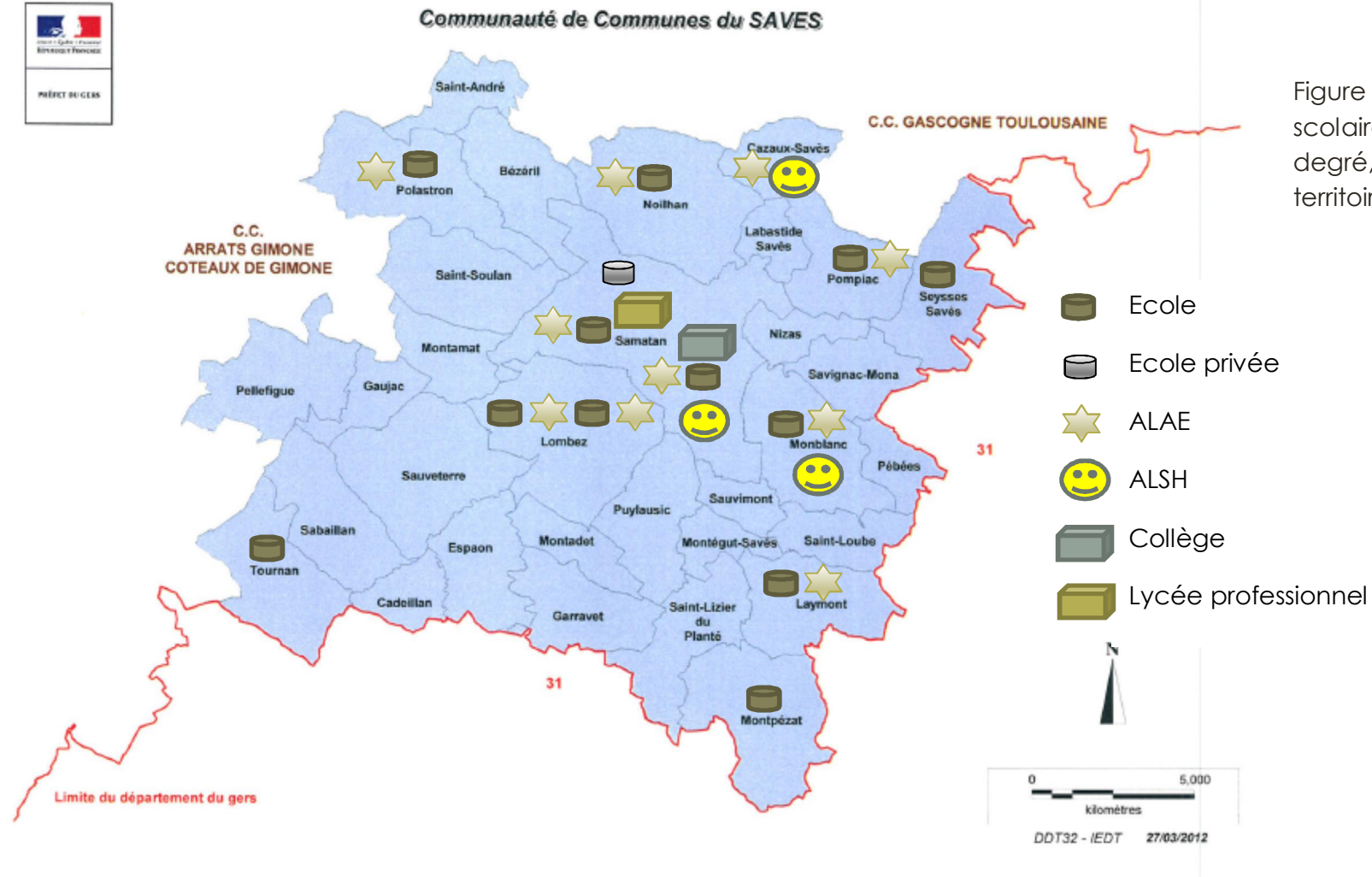


Figure 9 - Etablissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> degré, ALAE et ALSH sur le territoire de la CC Saves

# Chiffres clés : évolution et structure de la population

Les données issues du site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) disponibles actuellement datent de 2012 (INSEE - EPCI de La CC du Savès (243200599) - Dossier complet)

Seules les données pouvant contribuer au diagnostic territorial dans le cadre du contrat enfance jeunesse ont été extraites. Elles sont présentées sous forme de tableaux, de graphes ou de figures et commentées.

## Evolution démographique

Tableau 3 - Résumé statistique des données démographiques de la CC Savès en 2012

Population	CC Savès	Gers	CCGT
Population en 2012	9 379	189 530	19 112
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2012	28,7	30,3	81.0
Superficie (en km <sup>2</sup> )	326,7	6 256,8	235.9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+1,5	+0,6	+3,6
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-0,2	-0,3	+0,8
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+1,6	+0,9	+2,8
Nombre de ménages en 2012	3 970	84 867	7504

**La population a augmenté de +1.5% entre 2007 et 2012 en raison d'un solde positif (+1.6%) des entrées sorties sur le territoire.** Le solde naturel, lui, a été négatif (-0.2%),

le nombre de décès domiciliés étant supérieur à celui des naissances domiciliées (en 2014, 85 naissances pour 102 décès).

L'importance du solde entrées sorties peut être illustrée par l'ancienneté d'emménagement des ménages en 2012 sur la figure 10.

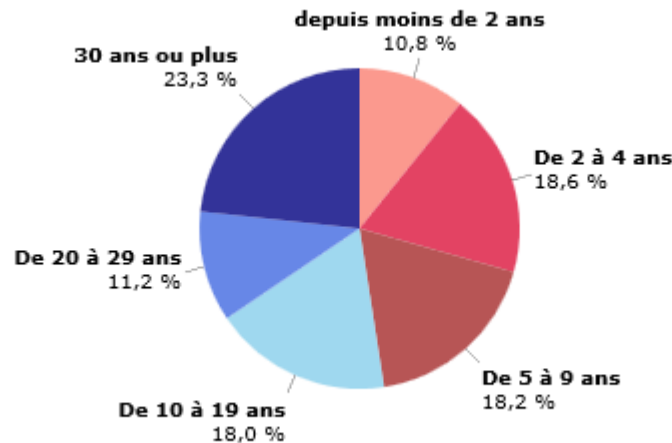


Figure 10 - Ancienneté d'emménagement des ménages dans la CC Savès en 2012 (données INSEE)

**L'ancienneté d'emménagement des ménages en 2012 est inférieure à 10 ans pour 47.6% des ménages. Ce point est à considérer dans l'analyse de l'offre de service et dans la nécessité de communiquer régulièrement sur cette dernière.**

Par comparaison avec l'ensemble du département du Gers, le pourcentage de croissance démographique a été 2.5 fois plus élevée dans le Savès (+1.5 contre +0.6%), avec un solde positif des entrées sorties qui est plus élevé (+1.6% contre +0.9%) et un solde naturel légèrement moins négatif (-0.2 contre -0.3%). Cependant, **la densité de population de la CC Savès reste légèrement plus faible que celle du reste du département (28.7 contre 30.3 hab/km<sup>2</sup>)** (figure 11). Elle varie, selon les communes, de 10 (Pellefigue) à 106 hab/km<sup>2</sup> (Lombez).

La croissance démographique de la CC Savès reste cependant beaucoup plus faible que celle de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT), qui occupe la 1<sup>ère</sup> place départementale en raison de sa proximité et de sa connexion par la N124 avec l'agglomération toulousaine. La densité de population est presque trois fois plus élevée dans la CCGT.

La comparaison avec la communauté de communes des coteaux Arrats Gimone est plus difficile. Celle-ci ayant été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la fusion de la communauté de communes Arrats Gimone et celle des coteaux de Gimone, les données INSEE ne sont pas disponibles.

La carte d'évolution de la population cantonale (figure 12) démontre cependant que la CC Savès et celle des coteaux Arrats Gimone bénéficient de façon similaire de la proximité de l'agglomération toulousaine comme le reste de l'Est du département du Gers.

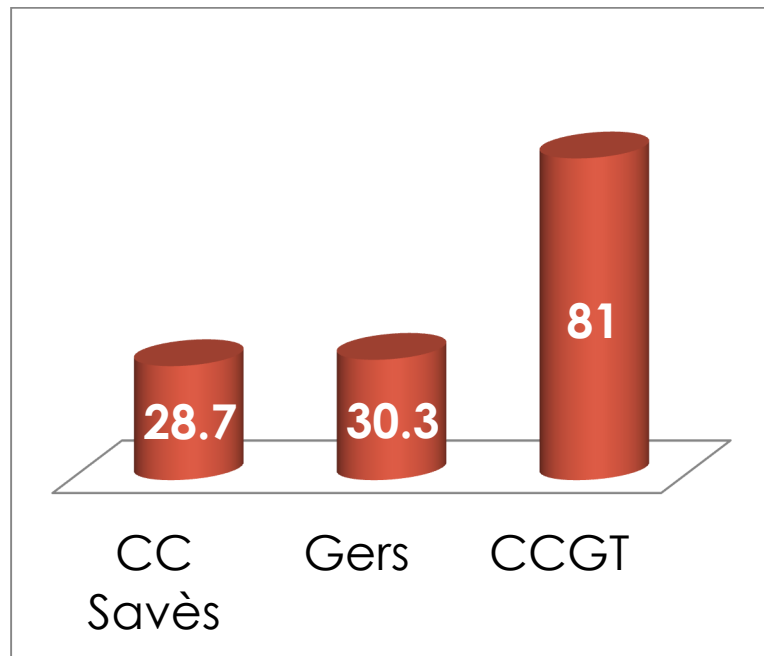


Figure 11 - Densité d'habitants par km<sup>2</sup> dans la CC Savès, le Gers et la CCGT

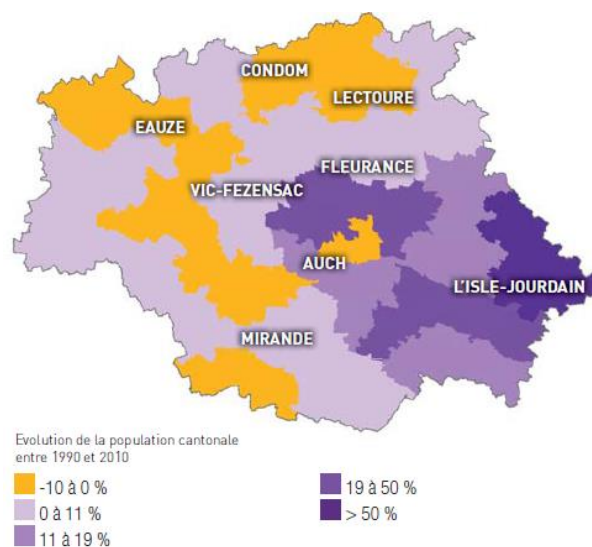


Figure 12 - Evolution de la population depuis 20 ans par canton (Sources : INSEE (1990-2010) ; chambre d'agriculture Midi-Pyrénées : L'agriculture Gers en Bref (édition 2013))

Tableau 4 - Population de la CC Savès par grandes tranches d'âges

	CC Savès			Gers		
	2012	% en 2012 /population totale	% en 2007 /population totale	2012	% en 2012 /population totale	% en 2007 /population totale
Ensemble	9 379	100,0	100	189 530	100,0	100,0
0 à 14 ans	1 603	17,1	16,9	29 955	15,8	15,6
15 à 29 ans	1 131	12,1	13,2	24 717	13,0	13,2
30 à 44 ans	1 741	18,6	20,5	32 595	17,2	19,0
45 à 59 ans	2 015	21,5	20,0	41 538	21,9	22,2
60 à 74 ans	1 599	17,1	16,3	35 170	18,6	17,1
75 ans ou plus	1 289	13,7	13,1	25 556	13,5	12,9

En 2012, les 0-14 ans représentent 17.1% de la population (contre 16.9% en 2007). Les proportions des 15-29 ans et des 30-44 ans sont en baisse, alors que la proportion des 45-59 ans progresse. La répartition des âges montre que 30.8% des habitants de la CC Savès ont 60 ans et plus (contre 29.4% en 2007).

**La population de la CC Savès vieillit, avec une baisse sensible de la proportion des 15-44 ans, mais cependant un maintien et même une légère progression des 0-14 ans entre 2007 et 2012.**

Par comparaison avec le Département du Gers, la proportion de 0-14 ans en 2012 est plus élevée dans la CC Savès (17.1% contre 15.8%) et la proportion de plus de 60 ans moins élevée (30.8% contre 32.1%).

Les données INSEE ne permettent pas cependant une analyse précise de la distribution des différentes tranches d'âge au sein de la population enfance et jeunesse (moins de 18 ans).

Les données 2015 fournies par la CAF en janvier 2016 concernant la distribution des enfants par catégorie d'âge parmi ses allocataires peuvent aider à cette analyse (figure 13).

Cette distribution permet de voir que **le poids relatif de chaque tranche d'âge est relativement équilibré, ce qui sous-tend que tous les secteurs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse doivent faire l'objet d'actions ciblées au sein d'une politique clairement définie.**

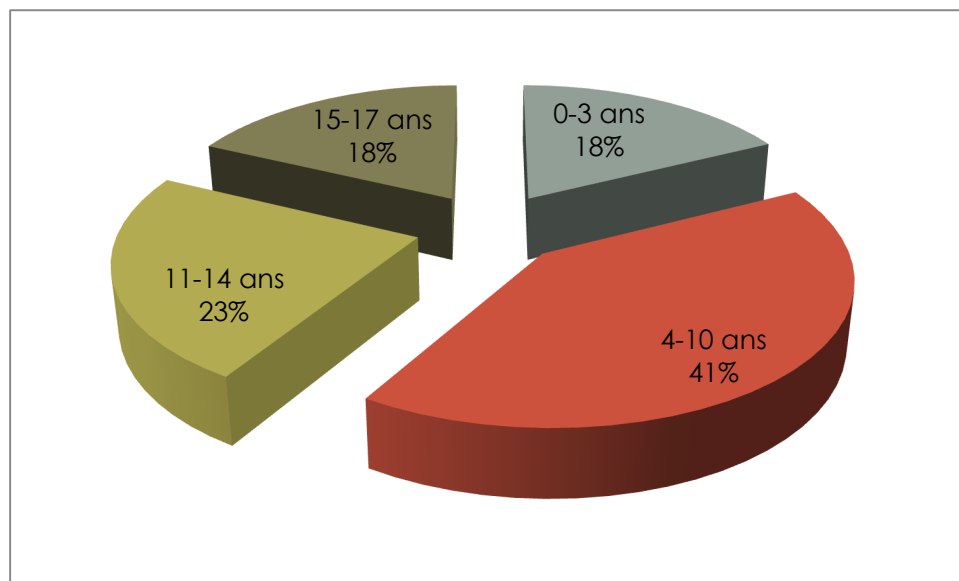


Figure 13 - Distribution de 1691 enfants et jeunes (familles allocataires de la CAF du Gers) entre les différentes tranches d'âges au sein de la CC Savès

L'évolution du nombre d'enfants et de jeunes au sein des familles allocataires de la CAF du Gers entre 2012 et 2014 (figure 14) montre un nombre assez stable pour les 0-2 ans et les 12-18 ans, un nombre en diminution pour les 3-5 ans et en augmentation pour les 6-11 ans. Le nombre total d'enfants et de jeunes a été de 1537 en 2012, 1574 en 2013, et 1582 en 2014.

La répartition selon leur année de naissance (entre 2005 et 2013) à la rentrée 2015 des enfants domiciliés sur la CC Savès et scolarisés dans les établissements publics du premier degré du territoire communautaire montrent que les effectifs peuvent varier de façon significative d'une année sur l'autre. Ainsi, 70 enfants (nés en 2012) sont en petite section et 99 (nés en 2013) en très petite section, soit un écart de +41% à une année d'intervalle. Un tel écart n'est pas exceptionnel car il avait déjà été observé entre 2005 et 2007 (figure 15).

Des fluctuations importantes d'une année sur l'autre dans les effectifs sont à l'origine de difficultés récurrentes en termes de capacités d'accueil dans les structures et les écoles, d'optimisation du taux d'encadrement, et de carte scolaire.

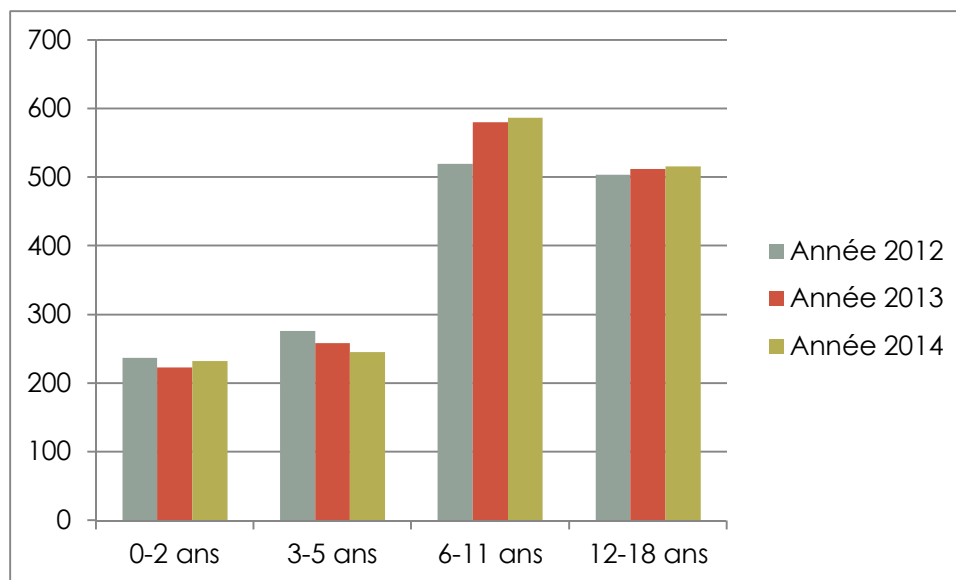


Figure 14 - Nombre d'enfants (familles allocataires de la CAF du Gers) en fonction de la tranche d'âge entre 2012 et 2014 (données CAF du Gers).

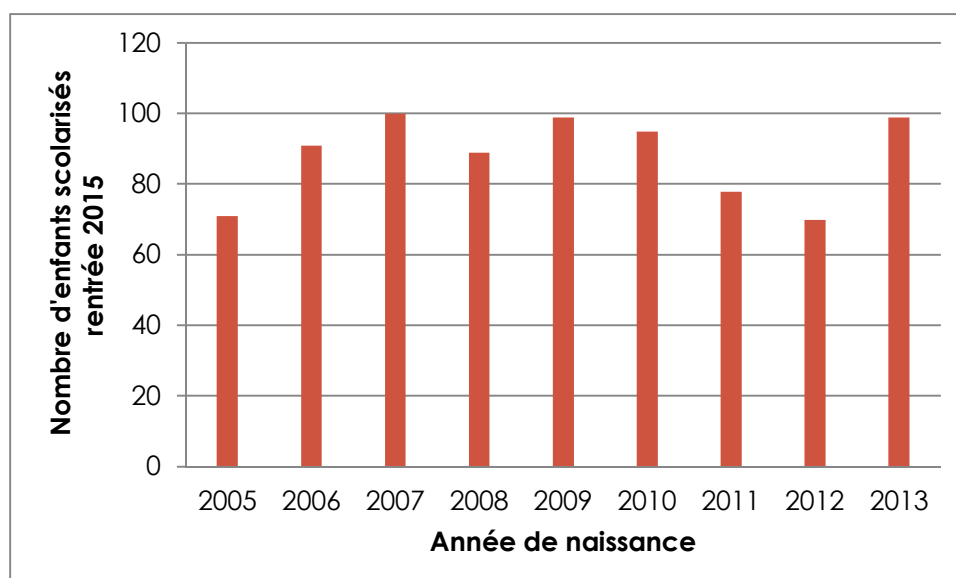


Figure 15 - Répartition selon leur année de naissance (entre 2005 et 2013) à la rentrée 2015 des enfants domiciliés sur la CC Savès scolarisés dans les établissements publics du premier degré situés sur le territoire communautaire (Source : Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers).

Dans les données INSEE 2012, parmi les 0-14 ans, le % de garçons et de filles étaient de 52 et 48%. Parmi les 15-29 ans, les % sont sensiblement identiques (53 et 47%) (tableau 5).

Tableau 5 - Populations de la CC Savès par sexe et âge en 2012

	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>
Ensemble	4 623	100,0	4 756	100,0
0 à 14 ans	833	18,0	770	16,2
15 à 29 ans	605	13,1	526	11,1
30 à 44 ans	843	18,2	898	18,9
45 à 59 ans	1 020	22,1	995	20,9
60 à 74 ans	804	17,4	795	16,7
75 à 89 ans	481	10,4	685	14,4
90 ans ou plus	36	0,8	87	1,8
0 à 19 ans	1 074	23,2	988	20,8
20 à 64 ans	2 546	55,1	2 531	53,2
65 ans ou plus	1 002	21,7	1 238	26,0

### *Chiffres clés - Composition des ménages*

---

**En 2012, au sein de la CC Savès, les ménages constitués d'un couple avec enfant et d'une famille monoparentale représentaient 1476 ménages, soit 37% de l'ensemble des ménages** (29.3% pour les couples avec enfant(s) et 7.7% pour les familles monoparentales). **Leur population était de 5146 personnes, soit 56.1% de la population totale** (48% pour les couples avec enfant(s) et 8.1% pour les familles monoparentales) (tableau 6).



Tableau 6 - Ménages selon leur composition dans la CC Savès

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2012	%	2012
<b>Ensemble</b>	3 987	100,0	9 178
<b>Ménages d'une personne</b>	1 127	28,3	1 127
hommes seuls	446	11,2	446
femmes seules	681	17,1	681
Autres ménages sans famille	134	3,4	281
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 725	68,3	7 770
<i>un couple sans enfant</i>	1 249	31,3	2 624
<i>un couple avec enfant(s)</i>	1 168	29,3	4 402
<i>une famille monoparentale</i>	308	7,7	744

Dans le Gers, les ménages constitués d'un couple avec enfant et d'une famille monoparentale représentaient 32.1% de l'ensemble des ménages (24.3% pour les couples avec enfant(s) et 7.8% pour les familles monoparentales). Leur population représente 51.2 % de la population totale (42.1% pour les couples avec enfant(s) et 9.1% pour les familles monoparentales).

Dans la CCGT, les ménages constitués d'un couple avec enfant et d'une famille monoparentale représentaient 46.2% de l'ensemble des ménages (38.7% pour les couples avec enfant(s) et 7.5% pour les familles monoparentales). Leur population représente 66.1 % de la population totale (58.0% pour les couples avec enfant(s) et 8.1% pour les familles monoparentales).

En 2012, au sein de la CC Savès, 1.2% des jeunes de 15-19 ans vivaient seuls, et 1.3% en couple. Les chiffres correspondant pour le département du Gers sont 4.9% et 2.4%. Ceux pour la CCGT sont identiques à ceux du Gers (4.9% et 2.4%).

# Allocataires CAF et MSA

---

## CAF

---

L'analyse de la base communale des allocataires (BCA) de la CAF en 2014 fait apparaître :

- ✓ Un nombre total de 1217 allocataires CAF ; ce nombre était de 1171 en 2012, représentant 12.5% des 9379 habitants (données INSEE 2012)
- ✓ Un nombre de personnes couvertes de 3571 ; ce nombre était de 3440 en 2012, représentant un taux de couverture de 36.7%
- ✓ Un total de 1582 enfants bénéficiaires de 0 à 17 ans révolus ; ce nombre est supérieur, respectivement de +2.9% et +0.5% à celui des années 2012 (1537 enfants) et 2013 (1574 enfants). La répartition des enfants est relativement équilibrée entre les 0-5 ans (30%), les 6-11 ans (37%) et les 12-18 ans (33%) (figure 16). Par rapport à 2012, le nombre des 0-2 ans (-1.7%) et des 3-5 ans (-10.9%) est en baisse, le nombre des 6-11 ans (+12.9%) et des 12-18 ans (+2.4%) en hausse.
- ✓ Un taux d'activité des femmes allocataires de 25 à 49 ans de 82.4% (en augmentation par rapport à 2012 (79.7%) et 2013 (80.6%)).
- ✓ Un nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA de 128, soit 10.5% des allocataires. Ce pourcentage est en légère progression par rapport aux deux années antérieures (9.3% en 2012 et 9.0% en 2013).
- ✓ Un pourcentage de 11% des allocataires bénéficiaires de la Prestation d'accueil Jeune enfant – Garde assistante maternelle (9.7% en 2013 et 11.8% en 2012).

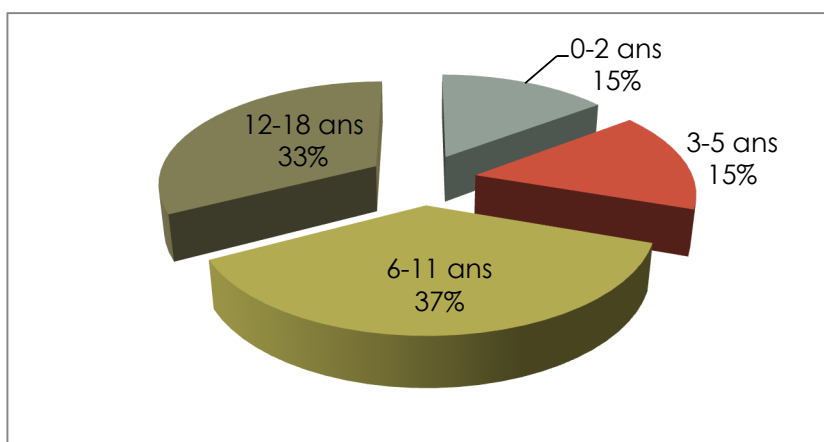


Figure 16 - Répartition des 1582 enfants/jeunes (issus des familles allocataires de la CAF du Gers en 2014) entre les différentes catégories d'âge au sein de la CC Savès

L'analyse des données transmises par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) fait apparaître pour l'année 2015 :

- ✓ Un nombre total de 119 allocataires MSA, 26% des allocataires étant domiciliés sur les communes de Samatan et de Lombez ;
- ✓ Un nombre de 361 personnes couvertes ;
- ✓ Un total de 173 enfants bénéficiaires de 0 à 17 ans révolus ; la répartition des enfants est relativement équilibrée entre les 0-5 ans (51), les 6-11 ans (60) et les 12-18 ans (62).

# Chiffres clés : catégories socioprofessionnelles

---

Tableau 7 - Pourcentage des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012 dans la CC Savès, le Gers et la CCGT

	Population des ménages CC Savès	% CC Savès	% Gers	% CCGT
Ensemble	9 178	100,0		
Agriculteurs exploitants	699	7,6	6,7	1,4
Artisans, commerçants, chefs entreprise	867	9,4	7,6	8,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	985	10,7	8,1	22,1
Professions intermédiaires	1 363	14,9	13,3	22,0
Employés	749	8,2	9,7	9,9
Ouvriers	1 478	16,1	18,6	15,6
Retraités	2 801	30,5	32,3	19,1
Autres personnes sans activité professionnelle	237	2,6	3,7	1,8

Les retraités représentent le pourcentage le plus élevé (30.5%) des ménages, suivi par les ouvriers (16.1%), les professions intermédiaires (14.9%), les cadres et professions intellectuelles supérieures (10.7%), les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9.4%), les employés (8.2%) et les agriculteurs exploitants (7.6%).

**Les pourcentages d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus élevés que dans le Gers et la CCGT. Inversement, le pourcentage des employés est plus faible.** Les autres catégories socio-professionnelles ont des valeurs de pourcentages intermédiaires entre celles observées dans le Gers et la CCGT.

# Chiffres clés : Emploi et Population active

---

Les taux d'activités et les taux d'emploi sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2012 dans la CC Savès

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	5 536	4 210	76,0	3 841	69,4
15 à 24 ans	789	353	44,7	282	35,7
25 à 54 ans	3 498	3 269	93,5	3 016	86,2
55 à 64 ans	1 249	588	47,1	544	43,5
Hommes	2 787	2 175	78,0	2 023	72,6
15 à 24 ans	438	216	49,3	177	40,3
25 à 54 ans	1 727	1 660	96,1	1 568	90,8
55 à 64 ans	622	299	48,0	279	44,8
Femmes	2 748	2 035	74,0	1 818	66,1
15 à 24 ans	351	137	39,0	105	30,0
25 à 54 ans	1 771	1 609	90,8	1 448	81,7
55 à 64 ans	627	289	46,1	265	42,3

Le taux de chômage est intermédiaire entre celui de la CCGT et celui du Gers. **Les femmes sont proportionnellement plus touchées dans la CC Savès que dans le Gers ou la CCGT**, 58.8% des chômeurs étant des femmes (tableau 9).

Tableau 9 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans dans la CC Savès, le Gers, et la CCGT en 2012

	<b>CC Savès</b>	<b>Gers</b>	<b>CCGT</b>
Nombre de chômeurs	368	8 043	735
Taux de chômage en %	8.8	9,7	7.6
Taux de chômage des hommes en %	7.0	8.7	6.8
Taux de chômage des femmes en %	10.6	10.7	8.4
Part des femmes parmi les chômeurs en %	58.8	53.6	53.5

L'indicateur de concentration d'emploi (c'est-à-dire le nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone) démontre que **beaucoup d'actifs ont un emploi en dehors de la zone de résidence**. Cependant, cette proportion est plus faible que celle de la CCGT (tableau 10).

Tableau 10 - Emploi et activité en 2012 dans la CC Savès, le Gers et la CCGT

	<b>CC Savès</b>	<b>Gers</b>	<b>CCGT</b>
Nombre d'emplois dans la zone	2 653	70 097	5 448
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	3 884	76 354	9 065
Indicateur de concentration d'emploi	68,3	91,8	60,1
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	54,8	52,9	66,3

Les pourcentages d'emplois aidés, de contrats d'apprentissage et de stages sont similaires dans la CC Savès, le Gers et la CCGT (tableau 11).

Les emplois aidés sont occupés principalement par des femmes dans la CC Savès (59.3%), le Gers (65.2%) et la CCGT (71.7%)

Les contrats d'apprentissage et stages sont occupés principalement par les hommes dans la CC Savès (70.8%), le Gers (70.2%) et la CCGT (68.4%).

Tableau 11 - Emplois aidés, contrat d'apprentissage et stages des 15 ans ou plus selon le sexe en 2012 dans la CC Savès, le Gers, et la CCGT

	CC Savès		Gers		CCGT	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Emplois aidés	27	0,7	489	0,6	60	0,7
Apprentissage - Stage	65	1,7	1287	1,7	133	1,5

**Dans la CC Savès, parmi les salariés, 30.2% des femmes ont un emploi à temps partiel contre 9.1% chez les hommes.** Cette proportion est encore plus forte chez les femmes âgées de 15 à 24 ans (37.9% contre 16.2% chez les hommes du même âge) (tableau 12).

Tableau 12 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2012 dans la CC Savès

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	1 487	9,1	1 541	30,2
15 à 24 ans	164	16,2	102	37,9
25 à 54 ans	1 156	6,9	1 238	28,8
55 à 64 ans	168	17,3	200	35,3

Dans le Gers, la proportion totale de temps partiel chez les femmes est similaire (29.6% contre 8.7% chez les hommes), mais la proportion chez les femmes âgées de 15 à 24 ans est plus faible (33.4% contre 18.6% chez les hommes du même âge).

Dans la CCGT, la proportion totale de temps partiel chez les femmes est également similaire (29.5% contre 5.9% chez les hommes), mais la proportion chez les femmes âgées de 15 à 24 ans est au contraire plus forte (45.7% contre 19.3% chez les hommes du même âge).



# Chiffres clés : imposition, revenus et taux de pauvreté

---

**La part des ménages fiscaux imposés en 2012 est plus faible que la moyenne nationale ou celle de la CCGT (tableau 13).**

Tableau 13 - Imposition, revenus et taux de pauvreté dans la CC Savès (données INSEE 2012)

	France	Savès	Gers	CCGT
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %	64.0	59.3	56.8	68
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	19 786	20004	19067	22830
Taux de pauvreté en 2012, en %	14.3	12.2	14.8	8.1

L'Insee calcule le niveau de vie en rapportant le revenu disponible du ménage (c'est-à-dire ce que reçoit le ménage moins les impôts directs) à la taille de ce ménage. La taille du ménage est mesurée par le nombre d'unités de consommation (UC) qui le compose (on attribue 1 UC au premier adulte d'un ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans).

Ainsi, dans la CC Savès, 50 % de la population disposait en 2012 de plus de 20 004€ de revenu annuel disponible et l'autre moitié de la population de moins. Cette médiane de revenu disponible annuel correspond à un revenu disponible mensuel de 1 667 €. Elle est proche de la moyenne nationale, légèrement supérieure à celle du Gers (+4.9%), celle de la CCGT étant 14% plus élevée.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population française. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian (19 786€ en 2012), soit un revenu annuel disponible de 11 872 €, soit 989€ par mois.

Le taux de pauvreté dans le Savès est plus faible que celui observé nationalement, mais reste plus élevé que celui de la CCGT. La figure 17 indique en outre que **le taux de pauvreté est beaucoup plus important chez les jeunes de moins de 30 ans.**

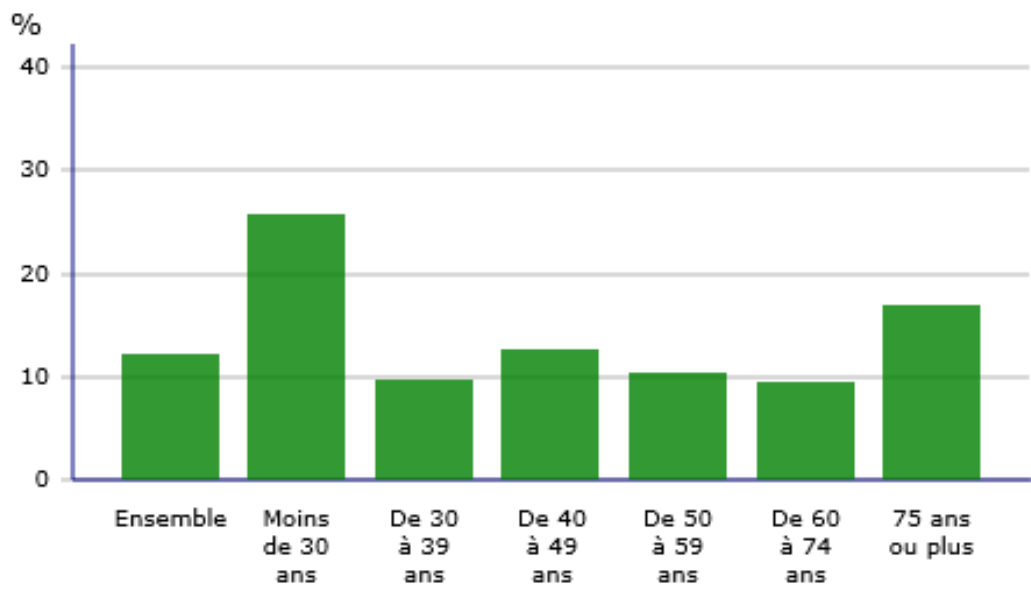


Figure 17 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2012

# Chiffres clés : Activités commerciales et consommation

---

Les données sont issues d'une étude (Focus pôle commercial : Samatan Lombez) réalisée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Gers en janvier 2016.

Les données proviennent de l'observatoire régional du commerce et de la consommation qui permet une analyse de l'offre et la demande commerciale, via :

- “ Un recensement de l'offre commerciale par famille d'activité à partir du fichier consulaire des CCI
- “ Une enquête de consommation et de comportements d'achat des ménages répondant à la question « qui consomme quoi, où et combien ? »

## *Etablissements*

---

**1624 établissements étaient inscrits au répertoire SIRENE en 2012, représentant 2653 emplois salariés et non-salariés** (tableau 14).

82% des établissements n'emploient pas de salariés.

Tableau 14 – Nombre d'établissements inscrits au répertoire SIRENE par tranche de salariés

Tranche de salariés	CC du Savès	%
0 salarié	1325	82%
De 1 à 9 salariés	269	17%
De 10 à 49 salariés	23	1%
De 50 à 499 salariés	7	0%
500 salariés et plus		
<b>Total</b>	<b>1624</b>	<b>100%</b>

**La répartition des établissements en fonction du secteur d'activités démontre que l'agriculture arrive en 2<sup>ème</sup> position derrière le secteur commerce, transports et services (figure 18).**

113 commerces de détail et services ayant un point de vente ont été recensés sur le territoire de la CC Savès, avec 274 salariés (53.3% dans le secteur alimentaire, et super-hyper-grands magasins) (tableau 15).

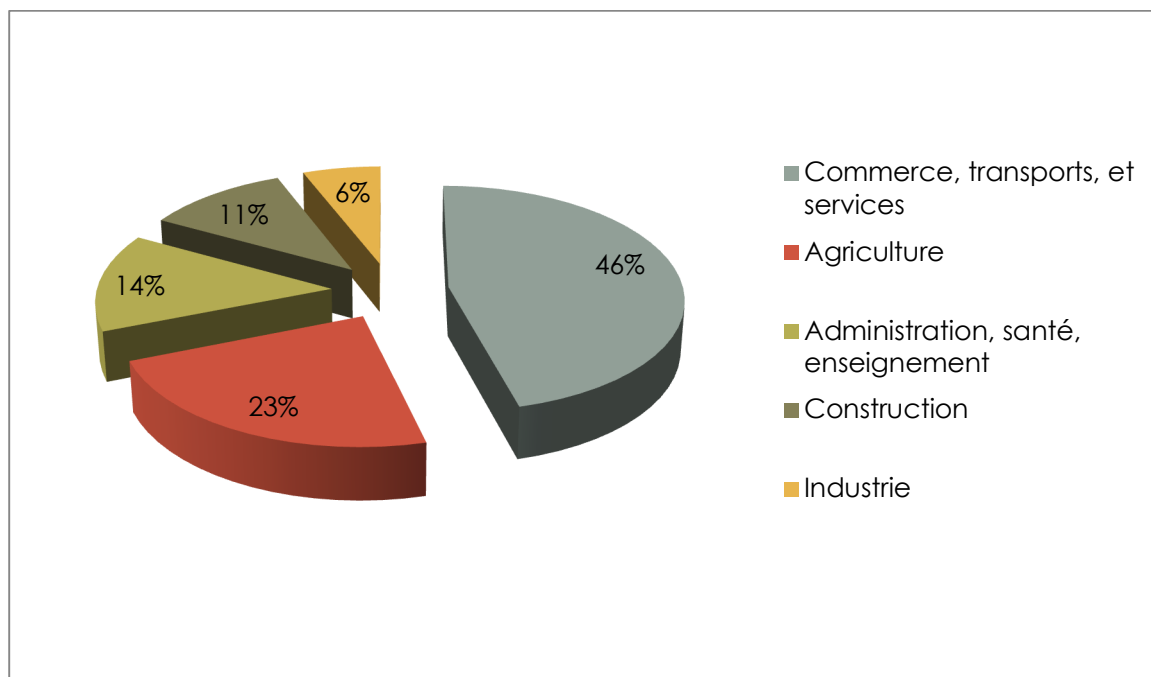


Figure 18 - Répartition des établissements par secteur d'activité

Tableau 15 - Nombre de commerces par activité au 1/09/2015 sur la CC du Savès

Familles commerce :	Nombre d'établissements	%	Evolution en valeur (vs 2010)
Alimentaire	21	18,6%	-3
Super-Hyper-Grands magasins	3	2,7%	0
Equipement de la personne	7	6,2%	2
Equipement de la maison	13	11,5%	-3
Culture, loisirs	1	0,9%	-2
Automobiles, motos	16	14,2%	-3
Commerces non sédentaires, vente à distance, automates	20	17,7%	4
Santé, beauté	19	16,8%	4
Services ayant un point de vente	9	8,0%	4
Divers	4	3,5%	-2
<b>Total :</b>	<b>113</b>	<b>100%</b>	<b>1</b>

Le niveau d'activité de Samatan et de Lombez se définit comme l'ensemble des actes d'achats effectués sur les points de vente de Samatan et Lombez. Attention, il ne prend pas en considération les dépenses liées au tourisme de passage ou d'affaires ou encore les achats des entreprises. Il a été estimé à 49.3 M€ en 2014, généré à 65% par les produits alimentaires (ce qui est supérieur à la moyenne des territoires comparables).

Il se répartit comme le montre la figure 19.

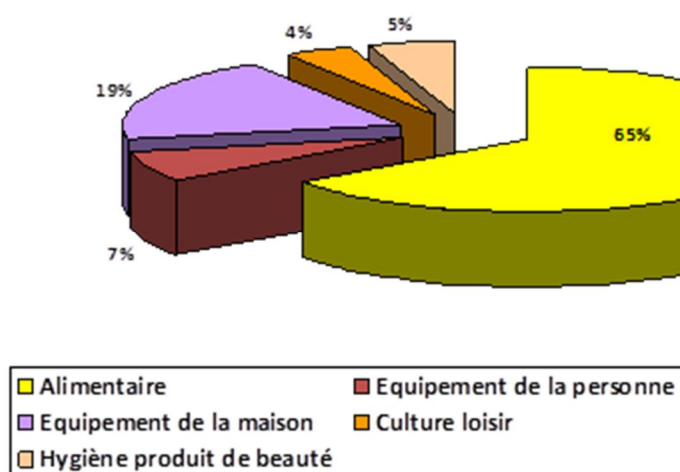


Figure 19 – Niveau d'activité de Samatan et de Lombez par niveau de produit.

La **zone de chalandise** est la zone géographique d'influence dans laquelle habite la majorité de la clientèle du lieu étudié, elle se décompose en plusieurs zones en fonction du niveau d'attraction des points de vente. Elle est calculée en fonction de l'emprise des commerces de la zone. La dépense annuelle des ménages de la zone de chalandise est de 99 M€, dont 82% dans le secteur alimentaire et équipement de la maison. 33 M€ de produits sont achetés par les ménages dans d'autres secteurs géographiques que celui où ils résident. La zone de chalandise représente plus de 23 000 habitants dont 57% des habitants résident dans la zone d'influence directe du pôle formé par Samatan et Lombez.

A l'exception du secteur alimentaire (75% des dépenses alimentaires des ménages résidant sur le secteur de Samatan – Lombez sont effectués dans ce même secteur), au moins 50% des dépenses sont faites pour les autres familles de produits en dehors du secteur géographique où les ménages résident, et notamment en Haute-Garonne.

**La dépense commercialisable (DC)** est le budget annuel que consacrent les ménages d'une zone géographique donnée à l'achat de produits ou biens alimentaires et/ou non alimentaires dans des commerces de détail, commerces traditionnels, supermarchés, hypermarchés, hard-discounters, marchés... **L'indice de disparité de consommation (IDC)** évalue le niveau de consommation d'un ménage résidant sur une zone géographique donnée par rapport à la moyenne nationale (indice 100). Les DC et IDC pour les ménages du Savès sont présentés sur la figure 20. Elle montre qu'**à l'exception de l'équipement de la maison, l'IDC est inférieur à la moyenne nationale.**

	Alimentaire <b>5779 €</b> IDC : 94,6
	Equipement de la personne <b>1 543 €</b> IDC : 84,5
	Equipement de la maison <b>3 096€</b> IDC : 100,9
	Culture Loisirs <b>585 €</b> IDC : 84,1
	Hygiène, Beauté <b>738 €</b> IDC : 77,3

Figure 20 – Budget annuel moyen par ménage et par famille de produits dans la CC Savès

# Mobilité

Les données INSEE 2012 indiquent que le moyen de transport majoritairement utilisé par les habitants du territoire pour se rendre au travail est la voiture. **Les transports en commun représentent une part négligeable** (figure 21).

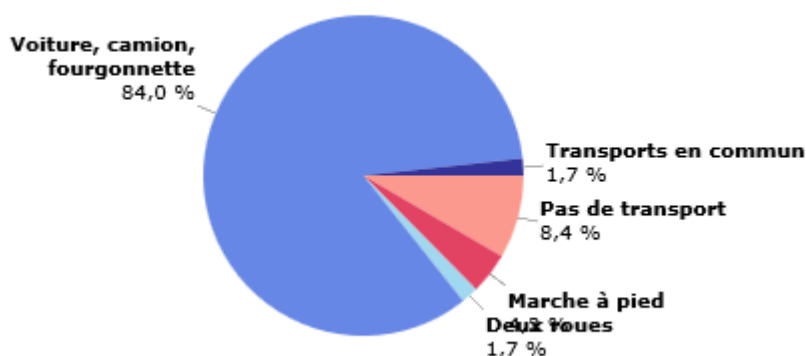


Figure 21 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2012

Les données INSEE 2012 indiquent que **71.5% des actifs de 15 ans et plus dans la CC Savès ont un lieu de travail en dehors de la commune de résidence** : 35% travaillent dans le Gers, 35% dans un autre département de la région Midi-Pyrénées, 1.5% travaillant dans une autre région.

Les transports en commun sont très limités sur le territoire de la CC Savès.

Les bus scolaires fonctionnent du lundi au vendredi et permettent aux enfants et jeunes de rejoindre leur établissement scolaire.

Un transport à la demande organisé par le Groupement de coopération sociale et médicosociale (GCSMS) GESTES sur 14 communes adhérentes et permet aux usagers de rejoindre à partir de leur domicile le marché de Samatan chaque lundi matin (2 €, l'aller simple ; 3 € l'aller-retour).

La ligne 65 Boulogne-sur-Gesse ↔ Toulouse est la seule ligne régulière de bus sur le territoire (figure 22). Elle dessert 4 communes: Cadeillan, Lombez, Samatan, et Savignac-Mona. Huit bus à horaires réguliers assurent la liaison Lombez → Toulouse du lundi au vendredi avec le 1<sup>er</sup> départ de Lombez à 6:10 et le dernier départ à 17:45; le dernier départ de Toulouse est à 18 :30. Deux bus circulent le samedi et aucun bus le dimanche. La durée du trajet est de 1h30, mais le tarif est très abordable (3.30 € pour un déplacement)

**Aucune liaison régulière n'existe avec la gare de l'Isle Jourdain à 20 km permettant de rejoindre Gimont, Auch et Toulouse.**

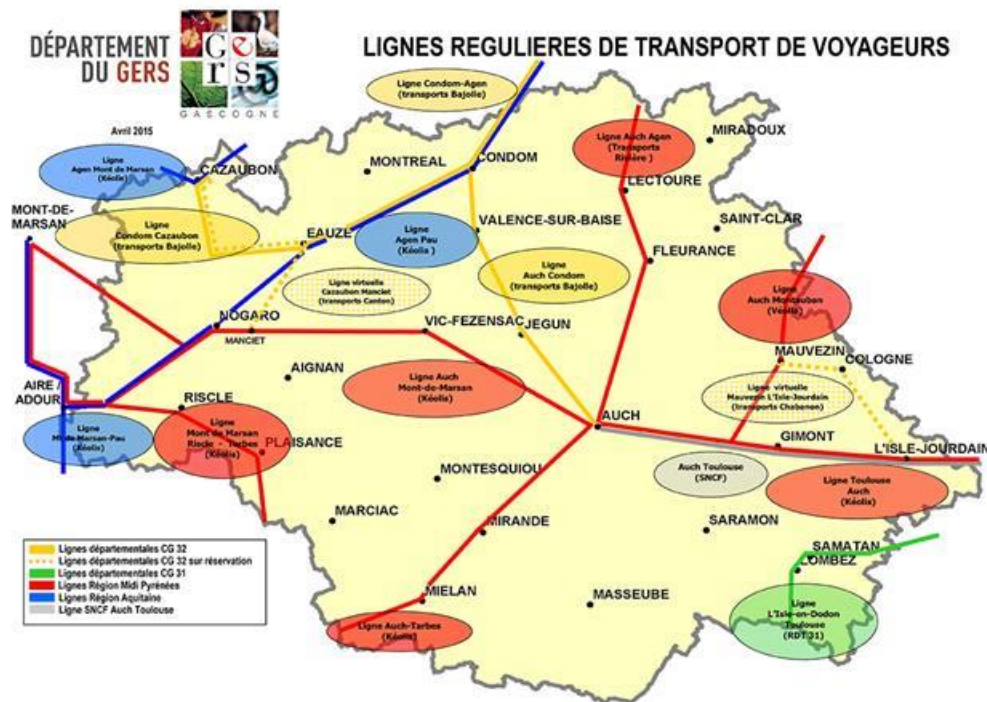


Figure 22 - Lignes régulières de transport de voyageurs dans le Gers. La ligne 65 Boulogne-sur-Gesse ↔ Toulouse est indiquée en vert.

Une enquête a été réalisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Samatan sur les besoins de transport des habitants en 2009 sur l'ancien canton de Samatan.

**64% des foyers** (1195 foyers sur un nombre total de 1876, représentant 59% de la population) ont participé à l'enquête réalisée sur 11 communes du canton (Bézéril, Cazaux-Savès, Monblanc, Noilhan, Pébées, Polastron, Pompiac, Saint-André, Saint-Soulan, Samatan, Seysses-Savès)

Les **caractéristiques** des foyers interrogés sont présentées dans le tableau 16.

Tableau 16 – Caractéristiques des foyers interrogés dans l'enquête

% de foyers comprenant des enfants de 0 à 12 ans	17%
% de foyers comprenant des personnes âgées de 75 ans et plus	24%
% de foyers vivant dans un habitat isolé	24%
% de foyers constitués d'une seule personne	24%
% de foyers comprenant des personnes handicapées ou invalides	7.3%



Le **moyen de transport** le plus utilisé par la population est la voiture (88% des foyers). Les autres moyens de transport les plus rapportés dans l'enquête sont le déplacement à pied (31%) ou avec la famille (18%).

La **fréquence de déplacement** tous moyens de transport confondus est quotidienne pour 75 à 95% des foyers de différentes catégories d'âge, à l'exception de ceux ayant des personnes de 75 ans et plus (environ la moitié ne se déplacent pas tous les jours).

**Si de nouveaux moyens de déplacement étaient mis en place, 56% des foyers (665 foyers sur 1195) se disent prêts à modifier leurs modes de déplacement**, avec une proportion plus importante pour les foyers avec des personnes de 0-12 ans (63%) et de 75 ans et plus (66%).

**40% des foyers interrogés (481 foyers sur 1195) ont exprimé un besoin pour leurs déplacements.** Ce besoin est plus fréquemment exprimé dans les foyers comprenant des enfants de 0-12 ans (46%) ou des personnes âgées de 75 ans et plus (57%). **La raison essentielle est l'éloignement et le motif essentiel du déplacement est l'alimentation** (tableau 17).

Tableau 17 – Raisons expliquant les difficultés de déplacement et principaux motifs de déplacement

<b>Raisons expliquant les difficultés de déplacement :</b>		<b>Principaux motifs du déplacement concernant les foyers exprimant un besoin :</b>	
Eloignement	50%	Alimentation	69%
Absence de permis	23%	Marché	43%
Manque de véhicule	21%	Médecin généraliste	58%
Problème de santé/handicap	35%	Dentiste	55%
Raison financière	19%	Opticien	46%
Absence de relais familial/amical	9%	Spécialiste	54%
		Banque	43%
		Coiffeur, esthéticienne	42%

Les **lieux de destination** tous motifs de déplacement confondus sont Samatan (62% des foyers), Lombez (33%), Toulouse (32%), Auch (31%), L'Isle Jourdain (28%), et Gimont (8%). **Le besoin de déplacement est donc avant tout au sein même du territoire de la CC Savès.**

La **fréquence du besoin** tous motifs et destinations confondus est surtout ponctuelle (83% des foyers) ou hebdomadaire (63%).

Parmi les **aides futures** qui pourraient être proposées, les plus demandées sont la mise en place d'une navette (64% des foyers exprimant un besoin), le transport accompagné (29%), et de nouveaux itinéraires (28%).

# DEUXIEME PARTIE

Analyse de l'offre et des besoins :  
Méthodologie des enquêtes et  
typologie des répondants

---

Des questionnaires ont été adressés aux familles avec des enfants, aux collégiens du collège de Samatan, aux Directeurs des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE), et aux élus. Des entretiens ont été réalisés avec les partenaires institutionnels.

# Questionnaire destiné aux familles

---

## *Objectif*

---

Le questionnaire destiné aux familles est la pierre angulaire du diagnostic partagé pour la petite enfance et l'enfance. Il a pour objectif d'évaluer la satisfaction et les besoins des familles sur l'offre de services dans les secteurs de l'enfance et de la petite enfance.

## *Conception, distribution et analyse*

---

Le questionnaire a été conçu par le coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès en relation avec les associations 123 Soleil et MJC de Monblanc.

Ce questionnaire comprenait 453 questions concernant la crèche, la halte-garderie, le relais assistantes maternelles (RAM), le lieu d'accueil enfants parents (LAEP), les temps d'activités périscolaires (TAP), l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Le questionnaire a été distribué aux familles à travers les structures d'accueil petite enfance, les structures périscolaires et extrascolaires.

La distribution a été faite entre le 5 et le 15 janvier 2016. La date limite de retour était le 21 janvier 2016.

**361 questionnaires ont été retournés sur les 665 distribués (soit 54.3%).**

Les questionnaires ont été saisis sur un tableau excel® par les acteurs ayant contribué à sa conception. L'analyse a été réalisée à l'aide de tableaux croisés dynamiques par la CC Savès.

## *Typologie des familles ayant répondu au questionnaire*

---

Les familles ayant répondu étaient domiciliées dans 47 communes différentes. 92% des questionnaires ont été remis par des familles domiciliées sur la CC Savès.

Toutes les communes de la CC Savès sont représentées. Les communes les mieux représentées (entre parenthèses, le nombre de questionnaires) sont Samatan (85), Lombez (74), Noilhan (20), Cazaux-Savès (16), Polastron (12), Pompjac (11). 159 questionnaires proviennent de familles domiciliées à Samatan ou Lombez, soit 44% de l'ensemble des questionnaires.

Des familles de quinze communes hors CC Savès ont également répondu (29). Les communes hors CC les mieux représentées sont Simorre (11) et Lahas (4).

La composition du foyer des familles ayant répondu était la suivante : 80.1% de couples avec enfants, 11.6% de familles monoparentales, et 8.3% de familles recomposées.

**L'ensemble des questionnaires concerne un total de 669 enfants/jeunes de 0 à 18 ans** : 14% de 0-3 ans, 21% de 3-5 ans, 46% de 6-11 ans, 13% de 11-15 ans et 6% de 15-18 ans. Les filles représentent 47.2% de cette population globale.

Les enfants/jeunes de Lombez et de Samatan représentent 43.6% de l'ensemble des enfants/jeunes de l'enquête. La proportion d'enfants/jeunes domiciliés sur Lombez et Samatan pour les 0-3 ans, 3-5 ans, 6-11 ans, 11-15 ans et 15-18 ans est, respectivement, de 45.7%, 41.3%, 45.2%, 41.2% et 39.5%.

L'échantillonnage pour les enfants et les jeunes est donc représentatif de l'échantillonnage des questionnaires et de la répartition de la population entre les deux centre-bourgs et le reste du territoire.

La situation professionnelle des personnes ayant rempli le questionnaire et de leur conjoint était principalement un travail à temps complet (figure 23).

**La distance séparant le domicile du lieu de travail a été également documentée pour la personne sondée et son conjoint. 36.7% des personnes ayant complété le questionnaire et 53.6% de leur conjoint travaillent à 30 km et plus** (figure 24).

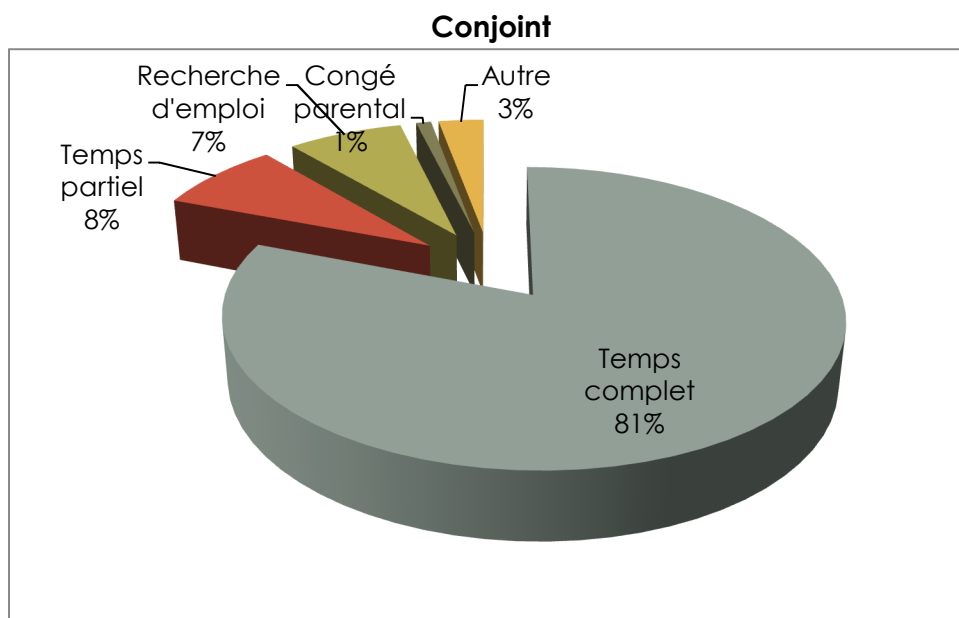
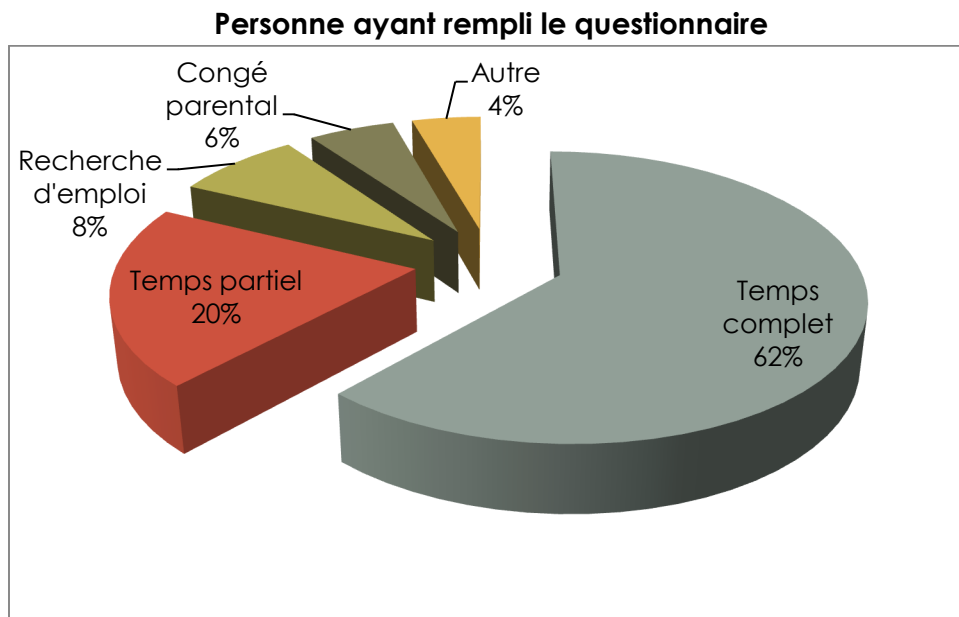


Figure 23 – Situation professionnelle des personnes ayant rempli le questionnaire et de leur conjoint

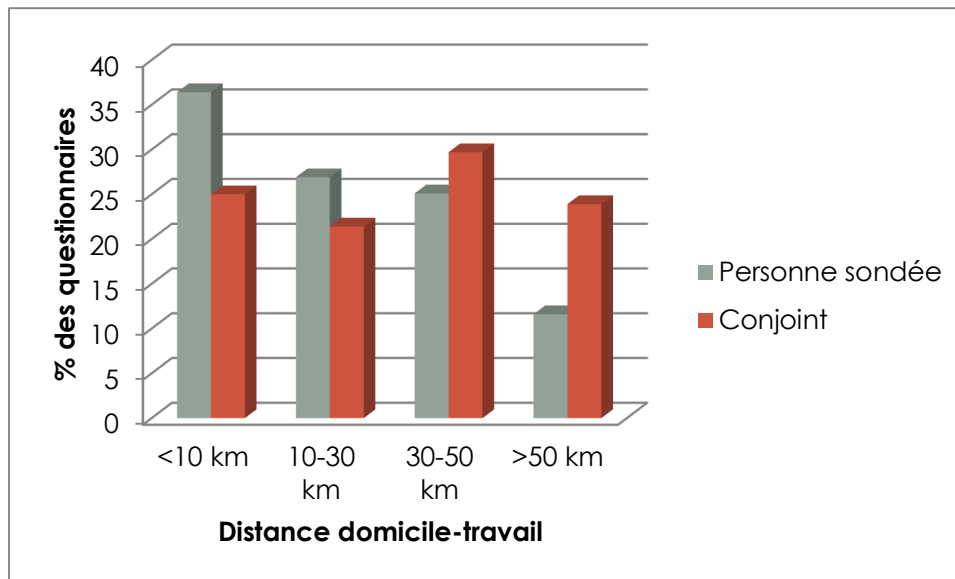


Figure 24 - Pourcentage des questionnaires en fonction de la distance séparant le domicile du lieu de travail pour les personnes ayant rempli le questionnaire et leur conjoint

## Questionnaire pour les collégiens

---

### *Objectif*

---

Le but de ce questionnaire était de recenser les pratiques de loisirs des collégiens garçons et filles, scolarisés au collège François de Belleforest à Samatan.

### *Conception, distribution et analyse*

---

Un questionnaire pour les élèves du collège François de Belleforest a été élaboré par Paul Vitadello (animateur territorial, mis à disposition de la MJC de Monblanc) et Mathieu Beguet (animateur jeunes, salarié de la MJC).

Le questionnaire a été remis en main propre à chaque collégien en février 2016 pendant l'heure de vie de classe par l'intermédiaire de la conseillère principale d'éducation. La date limite de remise était le 20 février 2016.

Le questionnaire était à remplir par le jeune directement et non par sa famille.

**Le taux de réponse (76 %) a été très bon : 289 questionnaires ont été renseignés sur les 380 questionnaires qui ont été distribués.** 168 questionnaires sur 289 (58.1%) ont été remplis par des filles et 121 (41.9%) par des garçons.

L'analyse des questionnaires a été réalisée par la MJC de Monblanc.

## Questionnaire destiné aux élus

---

### *Objectif*

---

Le but de ce questionnaire était d'évaluer la connaissance du service enfance jeunesse de la CC Savès auprès des élus du territoire, mais aussi leurs attentes.

### *Conception, distribution et analyse*

---

Le questionnaire destiné aux élus a été rédigé par le coordonnateur enfance jeunesse et adressé par mail à l'ensemble des 44 conseillers communautaires titulaires et des 30 suppléants.

Aucune annonce n'a été faite en conseil communautaire pour inciter les élus à répondre au questionnaire.

Aucune date limite n'avait été indiquée. Les questionnaires ont été analysés par le coordonnateur enfance jeunesse.

Le nombre de questionnaires renseignés a été de 16 (soit 21.6% des questionnaires diffusés).

## Questionnaire destiné aux directeurs des ALAE

---

### *Objectif*

---

Le but de ce questionnaire était de recenser l'analyse du fonctionnement des ALAE régis par la CC Savès par les directeurs d'ALAE, ainsi que leurs principales attentes.

## *Conception, distribution et analyse*

---

Le questionnaire destiné aux directeurs des ALAE a été rédigé et conçu par le coordonnateur enfance jeunesse, et adressé par mail aux 8 directeurs des ALAE gérés par la CC Savès. La distribution a été effectuée entre le 11 et le 20 janvier 2016, le retour des questionnaires devant être effectué avant le 29 janvier 2016.

Sept questionnaires sur huit ont été retournés. Les directeurs d'ALAE ayant répondu étaient diplômés d'un BPJEPS (1), d'un BAFD (3) ou en cours de formation BAFD (3).

Leur ancienneté au sein de la collectivité était en moyenne de 7-8 ans, le plus ancien étant en poste depuis 13 ans et le plus récent seulement depuis un an.

L'analyse des questionnaires a été réalisée par le coordonnateur enfance jeunesse.

# Entretiens

---

## *Objectif*

---

Recueillir la vision du territoire auprès des partenaires institutionnels et associatifs de la politique enfance jeunesse du territoire :

- ✓ la CAF du Gers
- ✓ la Protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental du Gers
- ✓ la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
- ✓ les partenaires associatifs : 123 Soleil, Bouton d'or, Les Bons P'tits loups et la MJC de Monblanc

## *Modalités*

---

Les entretiens, en face à face, ont été réalisés en janvier et février par le coordonnateur enfance jeunesse, Thierry Langlet qui s'est déplacé auprès des différents interlocuteurs.

Ces entretiens étaient libres, basés sur un échange spontané autour de la vision de la politique enfance jeunesse du territoire.



# TROISIEME PARTIE

## Les associations partenaires du contrat enfance jeunesse

---

<b>Nom de l'association : MJC Monblanc</b>
<b>Nom-Prénom du Président(e)</b>
Casaux Régine
<b>Nombre total d'adhérents (année 2015) : 410 dont enfants (moins de 19 ans) : 310</b>
<b>Date de création : 1952</b>
<b>Siège social : Monblanc</b>
<b>Nombre de membres du bureau : 5</b>
<b>Nombre de membres du Conseil d'administration : 14</b>
<b>Nombre de salariés : 8</b>
CDI : 4
CDII : 3
CDD : 1
ETP : 6.07
<b>Partenaires associatifs :</b>
Maison des écritures, Handball club Lombez Samatan, Scènes en vie, Ciné 32, Grain à moudre
<b>Services et activités proposés (y compris hors enfance jeunesse)</b>
Enfance (ALAE/ALSH), action jeunes, animation locale et culturelle, clubs d'activités adultes (gym, tennis, rando, dans, musique)
<b>Budget annuel 2015</b>
Dépenses Fonctionnement : 303 147€
Dépenses Investissement : non rapportée

<b>Nom de l'association :</b> " Bouton d'or"
<b>Nom-Prénom du Président(e)</b>
Sophie Goguet
<b>Nombre total d'adhérents (année 2015) :</b> 29 familles dont enfants : 47
<b>Date de création :</b> 1999
<b>Siège social :</b> Polastron
<b>Nombre de membres du bureau :</b> 6
<b>Nombre de membres du Conseil d'administration :</b> 6
<b>Nombre de salariés :</b> 2
CDI : 2
CDD : 0
ETP : 0.8
<b>Partenaires associatifs :</b> non rapportés
<b>Services et activités proposés (y compris hors enfance jeunesse) :</b> ALAE
<b>Budget annuel 2015</b>
Dépenses Fonctionnement : 35 547€
Dépenses Investissement

<b>Nom de l'association : "Les bons p'tits loups"</b>
<b>Nom-Prénom du Président(e)</b>
Carole Blanc
<b>Nombre total d'adhérents (année 2015) : 52 dont enfants : 77</b>
<b>Date de création : 2010</b>
<b>Siège social : Cazaux-Savès</b>
<b>Nombre de membres du bureau : 5</b>
<b>Nombre de membres du Conseil d'administration</b>
<b>Nombre de salariés : 2</b>
CDI : 0
CDD : 2
ETP : 1.15
<b>Partenaires associatifs : non rapporté</b>
<b>Services et activités proposés (y compris hors enfance jeunesse) : ALSH</b>
<b>Budget annuel 2015</b>
Dépenses Fonctionnement <b>24 200€</b>
Dépenses Investissement

<b>Nom de l'association : " 123 Soleil "</b>
<b>Nom-Prénom du Président(e)</b>
Sandra Laurent
<b>Nombre total d'adhérents (année 2015) : 151</b>
<b>Date de création : 1997</b>
<b>Siège social : Samatan</b>
<b>Nombre de membres du bureau : 6</b>
<b>Nombre de membres du Conseil d'administration : 14</b>
<b>Nombre de salariés :</b>
CDI : 9
CDD : 2
ETP : 7.5
<b>Partenaires associatifs : non rapporté</b>
<b>Services et activités proposés (y compris hors enfance jeunesse) :</b>
Multi-accueil, RAM, LAEP
<b>Budget annuel 2015</b>
Dépenses Fonctionnement : 292 400€
Dépenses Investissement

# QUATRIEME PARTIE

## Entretien avec la CAF du Gers et enquête auprès des élus

---

# Analyse des enjeux de la politique enfance jeunesse avec la CAF du Gers

---

Florence Commelin, responsable de l'action sociale à la CAF du Gers, a rappelé lors de l'entretien les principaux enjeux pour la politique enfance jeunesse du territoire :

- contextualiser le diagnostic pour une vision globale du territoire
- être dans une démarche d'analyse et d'évaluation afin d'ajuster les réponses en fonction de l'évolution du contexte (familial, social, économique)
- travailler sur la pertinence de la localisation des services à la population
- réfléchir à la prise en compte du handicap
- former les animateurs et assurer leur remplacement en cas d'absence pour garantir la qualité de l'accueil
- développer l'axe jeunesse (action jeunes)

Le taux de retour important des questionnaires dans l'enquête familles est noté comme un point positif. La dynamique et l'évolution de la politique enfance jeunesse depuis 2012 ont été soulignées

# Connaissance des services enfance jeunesse par les élus du territoire

---

## Résultats de l'enquête

---

Dix des 16 élus ayant répondu pensent connaître les missions du service enfance jeunesse de manière satisfaisante (6) à très satisfaisante (4).

Cependant, six élus indiquent les connaître de façon insatisfaisante (4) et même très insatisfaisante (2). Seulement six élus ont indiqué de façon plus précise les missions du service.

Une majorité des élus connaît la signification des abréviations ALAE (13) et ALSH (12), alors qu'une minorité à l'inverse connaît la signification des termes multi-accueil (6), RAM (6) ou LAEP (7).

Six élus indiquent avoir des demandes de familles en recherche d'un mode de garde ou d'activités de loisirs pour leur enfant, et sept orientent les familles vers le service enfance jeunesse de la CC Savès.

Huit élus, soit la moitié des répondants, ont exprimés des attentes par rapport au service enfance jeunesse et des propositions pour l'amélioration du service : élargir les champs d'actions (lecture accompagnée, chorale), plus de partenariat avec les associations, la création de « micro crèches », le relais d'information auprès des familles via les mairies (par mail), une analyse plus fine des structures et de l'offre de services, une étude sur la mobilité des jeunes, « plus d'écoute envers les jeunes »...

## Constats et perspectives

---

Alors que la CC Savès a eu depuis 2012 une politique très engagée dans le secteur école, enfance et jeunesse, le taux de réponse des élus au questionnaire est paradoxalement relativement faible (20.6%), la connaissance des missions du service enfance jeunesse est moyenne, et l'implication des élus de territoire comme relais d'information auprès des familles reste modérée.

Ces constats peuvent s'expliquer par différentes raisons :

- ✓ moins d'un tiers des communes ont une école
- ✓ la compétence école, enfance, jeunesse a été déléguée dès la création de la CC Savès en 2003



- ✓ les services petite enfance sont principalement concentrés sur les communes de Samatan et de Lombez
- ✓ le fonctionnement des services petite enfance, enfance, jeunesse est assuré principalement par des associations, à l'exception des ALAE.

**La communication auprès des élus doit être renforcée pour les informer des missions du service enfance jeunesse de la CC Savès** selon différentes modalités :

- ✓ présentations régulières en conseil communautaire
- ✓ création d'un document présentant l'offre de services
- ✓ mails réguliers d'information auprès des secrétariats de mairie
- ✓ promotion des outils existants (ex : site internet)...

**Le rôle des élus locaux comme relais d'information auprès des familles doit être mieux pris en compte dans la communication** du service enfance jeunesse, notamment au sein d'un territoire rural où le maire reste une personne ressource essentielle pour ses administrés.

# CINQUIEME PARTIE

## Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de la petite enfance

---

# Acteurs de la petite enfance

---

L'acteur principal dans le domaine de la petite enfance est l'association 123 Soleil. Cette association gère trois structures : le multiaccueil, le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) et le relais assistantes maternelles.

Les activités sont accueillies sur Samatan, Lombez et Cazaux-savès.

Le territoire de la CC Savès compte 66 assistantes maternelles (AM) agréées, chacune pouvant accueillir 2 (20 AM), 3 (16 AM) ou 4 (40 AM) enfants au 29 mars 2016 représentant une capacité d'accueil totale de 228 enfants.

La répartition géographique des AM est présentée dans le tableau 18.

**63.6% des AM sont sur les communes de Samatan et de Lombez. Les 24 AM ne résidant pas sur Samatan et Lombez sont réparties sur l'ensemble du territoire, mais 14 des 32 communes n'ont pas d'AM sur leur territoire communal.**

Tableau 18 – Répartition géographique des assistantes maternelles de la CC Savès

Commune	Nombre d'assistantes maternelles
Cazaux-Saves	3
Labastide-Savès	1
Laymont	3
Lombez	20
Monblanc	1
Montégut-Saves	1
Montpézat	1
Noilhan	3
Pellefigue	1
Polastron	2
Pompjac	2
Puylausic	1
Saint-André	1
Saint-Lizier-du-Planté	1
Saint-Loube Amade	1
Samatan	22
Sauveterre	1
Savignac-Mona	1
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>

# Le multi-accueil

---

## *Définition et missions*

---

Le multi accueil est un lieu d'accueil collectif proposant différents type d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence), pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

Ses missions principales sont :

- Répondre au plus près des besoins des familles en terme de garde (jours et horaires), leur permettant de concilier vie professionnelle, sociale et familiale.
- Offrir aux enfants et aux familles un accueil de qualité dans un environnement ludique, sécurisant et adapté par l'aménagement de différents espaces.
- Accompagner l'enfant dans son développement tout en respectant les pratiques éducatives de chaque famille.
- Contribuer à l'éveil et l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son individualité : en répondant à ses besoins quotidiens, en proposant des activités adaptées à son âge, en l'accompagnant vers l'autonomie et la sociabilisation.
- Concourir à l'intégration des enfants en situation de handicap.

## *Equipe*

---

L'équipe, pluridisciplinaire, est composée de cinq professionnelles (4.4 ETP). Elles utilisent leur compétence spécifique afin d'adapter leurs pratiques professionnelles et d'élaborer un projet commun.

## *Fonctionnement de la structure*

---

- ✓ Nombre de places agréées : 12 + 1 place d'urgence
- ✓ Périodes de fonctionnement : toute l'année, sauf fermeture de 4 semaines au mois d'août et d'une semaine à Noël
- ✓ Amplitude horaire : 7h30 - 18h du lundi au vendredi
- ✓ Lieu : Le Pigeonnier à Samatan, l'ancienne gendarmerie à Lombez

## Tarifs

---

Le tarif horaire du multi-accueil est établi en fonction des revenus :

- ✓ Ressources mensuelles X 0.06 /100 si 1 enfant à charge
- ✓ Ressources mensuelles X 0.05 /100 si 2 enfants à charge
- ✓ Ressources mensuelles X 0.038 /100 si 3 enfants à charge
- ✓ Ressources mensuelles X 0.033 /100 si 4 enfants à charge
- ✓ Ressources mensuelles X 0.030 /100 si 5 enfants à charge
- ✓ Ressources mensuelles X 0.027 /100 si 6 enfants à charge

## Analyse quantitative

---

- ✓ Nombre d'enfants par jour (moyenne) : 12
- ✓ Liste d'attente : environ 15 familles ; la liste d'attente est en augmentation sur ces 2 dernières années.

Tableau 19 – Analyse quantitative du fonctionnement du multiaccueil

Année	Taux d'occupation	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	74.39	9.70	20 231	89 556
2014	86.72	7.65	28 485	106 386
2015	74.39	9.70	20 231	88 687

**Taux d'occupation** : pourcentage correspondant aux heures réelles de présence des enfants par rapport à ce qui a été contractualisé avec la CAF ; il convient pour le CEJ de ne pas être en-dessous de 60% de taux d'occupation.

**Prix de revient** : total des charges financières d'un équipement divisées par les heures d'accueil réalisées. Le prix de revient permet de définir le coût d'un accueil par heure et par enfant afin d'en évaluer la bonne gestion financière

**Participation des familles** : somme acquittée par les familles pour l'accueil de leur enfant. Le gestionnaire de l'équipement peut opter pour un montant forfaitaire, à l'heure, à la journée, à la demi-journée

**Prestation de service CAF** : Subvention de fonctionnement à des équipements sociaux collectifs, tels que crèches, accueils de loisirs ou centres sociaux et gérés par des communes, des associations ou des entreprises. La PS représente toujours la prise en charge plafonnée d'une partie des coûts de fonctionnement d'une structure. Pour les centres de loisirs elle représente une somme versée par heure d'accueil.

## Analyse qualitative : entretien avec 123 Soleil

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès d'une part, et l'ensemble de l'équipe et la Présidente de 123 Soleil d'autre part.

### ✓ Points positifs

Le nombre de bébés est croissant sur le multi accueil grâce à une meilleure communication envers les familles d'une part et grâce à la création et au développement du LAEP qui est un vecteur de communication.

L'association note la satisfaction des parents quant à l'accueil et au service proposé par le multi accueil.

Les rapports entre l'équipe et les familles sont bons, comme en atteste l'augmentation de la demande.

### ✓ Points négatifs

L'accroissement du nombre de nouveaux-nés accueillis génère une baisse de la qualité d'accueil par manque de personnel car l'accueil de bébés demande plus de temps et d'attention. Le problème est particulièrement prégnant entre 10h et 16h.

**La part du temps de travail de la directrice du multi accueil consacrée aux tâches administratives n'est que de 20 %. Compte tenu de l'effectif de la structure, ce temps devrait être porté à minima à 50%.**

La gestion d'équipe prend beaucoup de temps à la directrice et à la présidente car un manque de cohésion de l'équipe et un manque de respect de la hiérarchie ont été rapportés. Certains salariés font preuve d'un individualisme et d'un manque de solidarité associative qui interrogent.

**Le changement de salariés** (lié entre autres aux congés maternités et à un arrêt longue maladie) **est très important, et rend difficile la stabilisation de l'équipe**. Cette gestion en flux tendu génère des difficultés en cas d'absence d'un salarié. En outre, il est difficile de trouver des personnes diplômées (éducateur/trice de jeunes enfants (EJE) ou équivalent)

**Les locaux de Lombez sont vétustes et ceux de Samatan trop petits et mal agencés, notamment pour la sieste des enfants. L'association souhaiterait un seul lieu d'accueil unique pour la crèche.**

### *Analyse qualitative : entretien avec Virginie Marchal (Protection maternelle et infantile, Conseil départemental du Gers)*

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Virginie Marchal, responsable du pôle accueil petite enfance de la protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental du Gers.

Virginie Marchal souligne des difficultés de management qui sont visibles ainsi que la nécessité de reposer le cadre, ce fait étant corroboré par l'analyse du coordonnateur enfance jeunesse et de 123 Soleil.

Elle constate des problèmes de communication interne et externe :

✓ En interne :

**Les réunions de travail en équipe sont insuffisantes en nombre**, et il existe des soucis de diffusion des informations (notamment par mails).

✓ En externe :

Les informations demandées par la PMI ne sont pas transmises spontanément alors que la structure fonctionne sur autorisation du Président du Conseil Départemental (via le service PMI). **Toute modification quelle qu'elle soit doit être portée à connaissance du service PMI dans les meilleurs délais**, ce qui n'est pas le cas actuellement

La PMI constate aussi, au travers de ses visites de sites, que **certains problèmes d'hygiène persistent**, ces problèmes pouvant s'expliquer en partie par un manque d'organisation du travail d'équipe

**Le projet pédagogique est à reprendre** car il n'est pas personnalisé ; le document est très standardisé et pourrait correspondre à n'importe quelle structure du même type. En outre, il n'intègre pas d'évaluation des actions réalisées.

### *Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

Parmi les 361 questionnaires rendus par l'ensemble des familles, 90 concernent la catégorie des enfants de 0-3 ans. Seuls ces questionnaires ont été pris en compte dans l'analyse et ont servi au calcul des %.

L'enfant fréquente une crèche ou une halte-garderie dans 16.7% (15 questionnaires/90) des questionnaires. Lorsque l'enfant ne fréquente pas une

structure, le motif le plus souvent invoqué est un autre mode de garde (parents ou assistante maternelles). Deux familles ont indiqué être en attente d'une place et seules deux familles indiquent comme motif que le mode de garde ne leur convient pas.

- ✓ Utilisation du multi-accueil

Parmi les 15 questionnaires utilisant le multi-accueil, le site et les jours d'utilisation du service sont les suivants :

Lombez :

Lundi : 7

Mardi : 9

Mercredi : 7

Samatan :

Jeudi : 12

Vendredi : 10

Deux questionnaires ont indiqué aussi faire appel au site de Simorre

11 familles ont indiqué utiliser le multi-accueil entre 3 et 5 jours par semaine.

L'existence du service a été connue en premier lieu par l'intermédiaire des mairies (5), d'internet (3), de la PMI (3), et à un niveau moindre par le bouche à oreille (2), la CAF (1) et la CC Savès (1).

Pour 14 familles, ce mode d'accueil a été le premier choix. Les premières raisons évoquée pour ce choix sont le mode de sociabilisation (10) et la contrainte du travail (8).

- ✓ Satisfaction des familles

**Les familles sont satisfaites des amplitudes horaires (12), des jours d'ouverture (14), de la localisation géographique (13).**

**Concernant la qualité du service, 8 familles se disent très satisfaites, 5 satisfaites et 2 assez satisfaites.**

La satisfaction concernant les relations avec les professionnelles est plus forte sur le site de Samatan que sur celui de Lombez.



Les familles sont, à l'exception d'une, satisfaites des équipements (mobilier, matériel éducatif,...)

✓ Relations et informations

Les familles sont majoritairement (9) satisfaites des procédures administratives mises en place (inscription, facturation,...). Parmi les améliorations, celle qui est la plus fréquemment proposée est la possibilité de paiement par internet (5).

Le mode de communications le plus utilisé est le mail (10). L'autre mode de communication que les familles souhaitent privilégier est le contact direct avec les personnels (11).

# Le relais assistante maternelles

---

## *Définition et missions*

---

Le relais assistantes maternelles (RAM) est un service de petite enfance pour les assistantes maternelles (AM) et leurs parents employeurs.

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des AM et des professionnels de la petite enfance.

Il a pour mission d'améliorer l'accueil de l'enfant au domicile de l'AM en proposant des temps d'animation, d'information et de professionnalisation. Il est aussi l'observatoire de la petite enfance sur son territoire et doit faire remonter les besoins des familles.

Le RAM apporte aux AM un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de sociabilisation pour les enfants accueillis par des AM.

## *Equipe*

---

L'équipe est composée de deux salariées (0.73 ETP + 0.27 ETP), diplômées EJE.

## *Fonctionnement de la structure*

---

✓ A Samatan

Permanence le mercredi, de 13 h 30 à 17 h 30

Planning d'activités des animations (différent tous les mois) le mardi, de 9h à 11h30.

✓ A Lombez

Permanence le vendredi, de 13h30 à 17h.

Planning d'activités des animations (différent tous les mois) le vendredi, de 9h à 11h30.

✓ A Cazaux-Savès

Planning d'activités des animations (différent tous les mois) le 1er lundi du mois, de 9h30 à 11h30.

La référente RAM est joignable par téléphone tous les après-midi.

46 assistantes maternelles ont participé au moins à une activité du RAM en 2015.

Des animations sont organisées le mardi et le mercredi matin à Samatan, le vendredi matin à Lombez, et une fois par mois à Cazaux-Savès (en 2015 : 143 animations collectives, 8 animations à domicile, 34 passerelles TAP).

Des soirées à thèmes peuvent être proposées (en 2015, à la demande des assistantes maternelles, une soirée à thème sur l'alimentation, en partenariat avec la mutualité française).

De nombreux liens existent avec d'autres structures :

- Animations communes avec les autres structures de 123 Soleil.
- Animation en partenariat avec le foyer rural et le grain à moudre de Samatan pour la semaine verte.
- Participation au TAP du Savès en partenariat avec la Médiathèque de Samatan.
- Animation commune avec les ALSH de Samatan et de Monblanc.

A travers le réseau des RAM du Gers, 16 activités différentes ont été proposées (soit 74 h) dont la 8<sup>ème</sup> journée des AM à Eauze où étaient présentes 11 AM du Savès.

### *Tarifs*

---

Gratuit.

Seule une adhésion de 16 € par famille est demandée.

### *Analyse qualitative : entretien avec 123 Soleil*

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Cathy Lapart et Laurance Calais de 123 Soleil.

#### ✓ Points positifs

Le RAM fonctionne bien et connaît un développement important.

Le secteur de la CC Savès compte 66 AM et deux Maisons d'assistants maternels (MAM) créées en 2013 et 2015.

#### ✓ Points négatifs

La capacité d'accueil peut être un facteur limitant.

### *Analyse qualitative : entretien avec Virginie Marchal (Protection maternelle et infantile, Conseil départemental du Gers)*

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Virginie Marchal, de la protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental du Gers.

La PMI n'a aucune remarque particulière sur le RAM, mais elle se demande si le nombre d'animations proposées est suffisant.

### *Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

Parmi les 361 questionnaires, 49 ont indiqué employer une assistante maternelle.

**Le RAM est connu par 93.6% de ces familles qui ont découvert son existence dans 78.7% des cas par leur AM, qui dans 87.8% des cas fréquente le RAM.**

55.3% des familles ayant recours à une AM indique ne pas avoir utilisé le RAM.

L'adresse et les horaires d'ouverture du RAM sont connus dans 61.8% des cas. **Les familles sont satisfaites des jours et horaires d'ouverture du RAM dans 81.8% des cas.**

**La qualité actuelle du service et de l'encadrement donne satisfaction.** Selon les familles, le RAM est avant tout bénéfique à l'enfant pour la sociabilisation (17/20).

**Pour les locaux, les deux améliorations les plus demandées sont des locaux plus spacieux à Samatan et une meilleure insonorisation à Lombez.**

Six familles déclarent aussi fréquenter une maison d'assistantes maternelles.

# Le lieu d'accueil enfants-parents

---

## *Définition et missions*

---

Le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace de parole, d'écoute, de rencontre, de partage, d'échanges et de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et pour le(s) adulte(s) qui les accompagne(nt).

Les futurs parents sont aussi accueillis.

La mission principale de ce lieu est d'accompagner la fonction parentale en valorisant la relation enfant /parent.

## *Equipe*

---

L'équipe est composée d'une salariée travaillant 6 h/semaine (4 h d'ouverture au public et 2 h de travail administratif) et d'une bénévole (une 2<sup>ème</sup> professionnelle est prévue en 2016).

## *Fonctionnement de la structure*

---

Le LAEP fonctionne à Samatan le lundi de 10h à 12h30, et à Lombez le jeudi de 9h30 à 11 h30.

La fréquentation du LAEP est gratuite pour les familles. Le LAEP fonctionne sur la base du volontariat, de l'anonymat et de la confidentialité.

Le LAEP fonctionne en partenariat avec le Service de Protection Maternelle Infantile, le Centre d'Action Médico-Social Précoce d'Auch, l'Association Départementale des Aides Familiales du Gers, et les structures petites enfance existantes de 123 Soleil (multi-accueil, relais assistantes maternelles).

## *Tarifs*

---

Gratuit.

### *Analyse qualitative : entretien avec 123 Soleil*

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Sandra Laurent, Cathy Lapart, Laurance Calais, et Chloé Serradel de 123 Soleil.

#### ✓ Points positifs

**Le LAEP ouvert en 2014 a rencontré un vif succès** au bout de quelques semaines seulement ce qui est relativement rare pour ce type d'accueil.

Ce succès ne se dément pas et la fréquentation reste importante.

#### ✓ Points négatifs

Au niveau du LAEP la responsable éprouve de grandes difficultés à fidéliser une 2<sup>ème</sup> accueillante bénévole. **Il est nécessaire d'envisager une deuxième intervenante salariée.**

### *Analyse qualitative : entretien avec Virginie Marchal (Protection maternelle et infantile, Conseil départemental du Gers)*

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Virginie Marchal, de la protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental du Gers.

Le succès du LAEP est constaté, avec une fréquentation importante quasiment depuis l'ouverture.

Néanmoins, le problème de la fidélisation de la deuxième accueillante reste le point noir du LAEP. Actuellement le LAEP fonctionne avec une professionnelle et des bénévoles. Le LAEP cependant a du mal à garder les mêmes personnes bénévoles, ce qui fragilise le LAEP et pose des difficultés à la salariée de l'association pour assurer un suivi de l'action.

Parmi les 59 questionnaires ayant répondu à la question « fréquentez-vous le LAEP ? », 10 ont répondu oui. Parmi ceux ayant répondu non, 45.5% indiquent qu'ils ne savent pas ce qu'est le LAEP, 22.7% indiquent qu'ils ne sont pas intéressés et 20.5% indiquent que les jours et les horaires ne leur conviennent pas.

L'utilisation du LAEP pour les familles qui l'utilisent est répartie équitablement entre Samatan et Lombez.

Les familles ont eu connaissance du LAEP de différentes façons (information par 123 Soleil, plaquette, PMI et site internet).

**Les familles sont unanimement satisfaites des thématiques proposées, du service de bibliothèque d'emprunt quand elles en ont connaissance.**

La majorité des familles n'est pas intéressée par un service de minibus pour se rendre au LAEP.



# SIXIEME PARTIE

## Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de l'enfance

---

# Accueils de loisirs associés à l'école, gérés par la CC Savès

---

## *Définition et missions*

---

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) se doit d'être un lieu d'épanouissement, de sociabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité. Ce n'est pas une « garderie ». Il est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité, grâce à des équipes spécialement formées et diplômées.

L'ALAE intervient sur les temps périscolaires, c'est-à-dire ceux constitués des heures qui précèdent et qui suivent la classe.

L'ALAE est ouvert à tous. Il doit participer quelle que soit l'activité proposée, à l'intégration et à l'éducation de l'enfant.

Ses principaux objectifs sont :

- Une démarche éducative et citoyenne
- Le développement des capacités d'analyse critique par la liberté d'expression individuelle et les échanges collectifs
- L'apprentissage du respect des règles et du respect des autres
- L'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, artistiques, sportives, scientifiques...)
- La découverte de l'environnement naturel, social et culturel.

Ses missions s'articulent autour de 4 axes :

- Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et jours de loisirs des enfants
- Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale
- Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative auprès des différents acteurs
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées et rechercher une cohérence dans les rythmes de vie de l'enfant (ménager des transitions par des ruptures de rythme en fonction de ceux de l'école).

Tableau 20 – Fréquentation et nombre d'agents dans les ALAE régis par la communauté de communes

<b>Nature</b>	<b>Public concerné (âge, nombre)</b>	<b>Nombre agents</b>
<b>Accueils gestion directe</b>		
Maternelle Samatan	2-5 ans, ~20 enfants /jour <sup>1</sup>	2
Elémentaire Samatan	6-11 ans, ~36 enfants/ jour	3
Maternelle Lombez	2-5 ans, ~18 enfants /jour	2
Elémentaire Lombez	6-11 ans, ~37 enfants/ jour	3-4
Primaire Noilhan	2-11 ans, ~27 enfants/ jour	2
ALAE de Cazaux-Savès	2-11 ans, ~16 enfants/jour	2
Primaire Laymont	2-8 ans, ~19 enfants/jour	2
Elémentaire Pompjac	8-11 ans, ~16 enfants/ jour	1
TAP élémentaire Tournan (ALAE sur Simorre)	8-11 ans, ~18 enfants / jour	2
TAP élémentaire Montpezat (ALAE sur Laymont)	8-11 ans, ~12 enfants/ jour	1
TAP élémentaire Seysses-Savès (ALAE sur Cazaux)	8-11 ans, ~10 enfants/ jour	2

### **Jours et heures de fonctionnement**

Pour l'ensemble des ALAE communautaires, l'heure d'ouverture des ALAE le matin est 7h30 et l'heure de fermeture le soir 19h. Les heures des TAP ont été fixées en concertation avec les conseils d'école et diffèrent selon les établissements (tableau 21).

<sup>1</sup> Le nombre d'enfants a été calculé en additionnant le nombre d'enfants présents le matin et le soir (plus le midi à Monblanc) et en faisant une moyenne sur l'ensemble de l'année.

Tableau 21 – Jours et horaires de fonctionnement des ALAE communautaires

Ecoles	Jours	ALAE matin	TAP	ALAE soir
<b>Cazaux-Savès</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h50	-	16h45-19h
<b>Laymont</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h50	15h30-16h30 16h-16h30	16h30-19h
<b>Maternelle Lombez</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h50	jeudi après-midi	16h30-19h
<b>Annexe Lombez</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h35	15h30-16h30	16h30-19h
<b>Elémentaire Lombez</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h35	15h30-16h30 sur 3 jours	16h30-19h
<b>Montpezat</b>	Lundi au vendredi		15h30-16h15	Laymont
<b>Noilhan</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h50	15h45-16h30	16h30-19h
<b>Pompiac</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h50	15h45-16h30	16h30-19h
<b>Maternelle Samatan</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h20	15h45-16h30	16h30-19h
<b>Elémentaire Samatan</b>	Lundi au vendredi	7h30-8h20	15h45-16h30	16h30-19h
<b>Seysses-Savès</b>	Lundi au vendredi	Pompiac, Cazaux-S., Noilhan	15h45-16h30	Pompiac, Cazaux-S., Noilhan
<b>Tournan</b>	Lundi au vendredi	Simorre	15h30-16h30 16h-16h30	Simorre

### *Etats des locaux*

Les locaux sont :

- Neufs à l'école primaire de Noilhan, l'école maternelle de Lombez, l'école primaire de Polastron, et l'école primaire de Laymont (en cours de rénovation).
- Anciens et vétustes pour les autres sites

Tableau 22 – Tarifs ALAE communautaires pour les résidents de la CC Savès

Tranche	QF	Tarif matin	Tarif soir	Total jour
T1	0-442	0,15€	0,30€	0,45€
T2	433-700	0,20€	0,40€	0,60€
T3	701-1000	0,25€	0,45€	0,70€
T4	1001 et +	0,30€	0,55€	0,85€

Tableau 23 – Tarifs ALAE communautaires pour les résidents hors CC Savès

Tranche	QF	Tarif matin	Tarif soir	Total jour
T1	0-442	0,20€	0,35€	0,55€
T2	433-700	0,25€	0,45€	0,70€
T3	701-1000	0,35€	0,50€	0,85€
T4	1001 et +	0,40€	0,65€	1,05€

Par comparaison avec les collectivités limitrophes que sont Gimont et l'Isle Jourdain, la CC Savès pratique les tarifs les moins élevés.

Cette comparaison est cependant à pondérer car les modes calculs sont différents selon la collectivité. Néanmoins, la tarification du périscolaire est 2.5 à 3 fois plus élevée sur la commune de Gimont. Les tarifs en ALAE sont plus élevés sur l'Isle Jourdain et les TAP sont payants ce qui au total représente un écart d'environ 0.20€ par jour au bénéfice des usagers du Savès.

## Analyse quantitative

---

Tableau 24 – Analyse quantitative du fonctionnement des ALAE communautaires

Année	Taux d'occupation ALAE/TAP	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	64.30	3.67	9 900	21 127
2014	71.00	3.00	25 000	47 266
2015	83.10	3.26	10 580	54 726

## Analyse qualitative : enquête auprès des directeurs d'ALAE communautaires

---

La principale mission exprimée par les Directeurs est d'assurer la sécurité des enfants.

- ✓ Lien entre le travail du Directeur d'ALAE et le projet pédagogique

**La notion de projet pédagogique reste encore floue malgré les formations dispensées** en BAFD et sur la CC Savès.

Les agents semblent travailler de façon plutôt empirique et mettre en œuvre un projet pédagogique sans réellement avoir conscience des enjeux méthodologique

La formation BAFD montre ses limites dans ce domaine et la part prise par le travail quotidien rend la prise de recul plus difficile.

- ✓ Accompagnement de votre équipe

La forme prépondérante d'accompagnement de l'équipe par le directeur d'ALAE est la réunion d'équipe (souvent hebdomadaire) qui permet l'échange et l'organisation des activités. Les échanges informels ont aussi une place importante.

- ✓ Difficultés rencontrées

**4 directeurs sur 7 déclarent ne pas rencontrer de difficultés particulières dans l'exercice de leur mission.**

Les difficultés évoquées sont le manque de temps (1), le manque d'implication de certains animateurs (1), et la difficulté à asseoir son autorité vis-à-vis des animateurs (1).

Plus généralement, les difficultés de management, si elles ne ressortent pas systématiquement dans les questionnaires, reviennent assez fréquemment dans les préoccupations quotidiennes des directeurs qui, d'ailleurs, réclament des formations, notamment sur la gestion de conflits.

- ✓ Amplitude horaire des accueils par rapport au besoin des familles

Les directeurs considèrent que les horaires du périscolaire correspondent au besoin des familles.

- ✓ Locaux

**Les locaux sont considérés comme corrects à l'exception des certains sites (écoles maternelle et élémentaire de Samatan, école élémentaire de Lombez) qui manquent de place pour les temps TAP**

- ✓ Activités proposées

Elles présentent une grande diversité sur l'ensemble des sites où tous les champs (sportifs, culturels) sont couverts : par exemple, à Pompiac (initiation mixte à la couture) ; à Tournan, initiation à la musique et aux chants ; à Lamyont, réalisations en arts plastiques pour les moins de 6 ans ; à Samatan, arts plastiques autour des mobiles et de la peinture murale ; à Lombez, travail autour des mots et du vocabulaire.

- ✓ Communication vers les familles

Les directeurs sont satisfaits dans l'ensemble grâce notamment à la mise en place des panneaux d'affichage dans les écoles, du nouveau site internet de la CC Savès ainsi que la possibilité d'informer les familles par mail.

- ✓ Tarifs des ALAE

Les tarifs sont considérés comme très corrects à l'unanimité.

- ✓ Impact de la réforme des rythmes scolaires sur les échanges avec le corps enseignant

**L'impact est noté comme plutôt positif (4) ou très positif (3)**

- ✓ Impact de la réforme des rythmes scolaires sur les animateurs

L'impact est majoritairement noté comme plutôt positif (5) à l'exception de deux directeurs (impact mitigé (1) ou sans opinion (1)).

- ✓ Impact de la réforme des rythmes scolaires sur les partenaires associatifs

L'impact est jugé plutôt positif (4) à très positif (3).

- ✓ Partenariats à développer

Des partenariats à développer avec les associations proposant du théâtre ou du cirque sont souvent évoqués.

- ✓ Impact de la réforme des rythmes scolaires sur les parents

Il est noté comme plutôt positif (4) (1 négatif, 1 mitigé et 1 sans opinion)

- ✓ Impact de la réforme des rythmes scolaires sur les enfants

**L'impact est très largement jugé comme « plutôt positif » (6)(un directeur est sans opinion).**

- ✓ Satisfaction du directeur de l'ALAE sur la diversité des activités proposées

Les directeurs sont satisfaits à l'unanimité.

- ✓ Impact des activités associatives sur les enfants

**L'impact est jugé par la majorité plutôt positif ou très positif (6) (un directeur est sans opinion).**



- ✓ Identification des besoins des familles

Les besoins sont essentiellement identifiés par les échanges informels.

- ✓ Participation des directeurs à des réunions de travail

Les directeurs d'ALAE participent majoritairement aux réunions d'équipe puis aux conseils d'école et à la réunion bilan annuelle avec la CAF.

- ✓ Proposition d'amélioration du service aux familles

Parmi les propositions figurent :

- Une pré-rentrée pour toute l'équipe (2)
- Des activités proposées sur la pause méridienne (2)
- Plus de présence en conseil d'école (1)
- Utilisation du télépaiement (1)
- Un « blog » ALAE pour les familles (1)

- ✓ Attentes exprimées vis-à-vis de la CAF du Gers

La majorité (4) des directeurs n'ont pas d'attente particulière, car il n'y a que très peu de contacts directs entre la CAF et les directeurs ALAE.

Parmi les réponses on peut noter néanmoins :

- « Rien car la CAF fait déjà beaucoup » (1)
- « Une meilleure prise en compte du temps méridien » (1)
- « Une meilleure prise en compte du handicap » (1)

- ✓ Connaissance des acteurs de la petite enfance sur le territoire

Les acteurs de la petite enfance sont connus par 6 directeurs sur 7 (celui ne connaissant pas les acteurs est un directeur nouvellement arrivé). 4 directeurs sur 7 indiquent travailler avec les acteurs de la petite enfance.

- ✓ Besoins exprimés par les directeurs d'ALAE

Les besoins exprimés sont :

- Un animateur supplémentaire (1)
- Des locaux et des sanitaires mieux adaptés (1)
- Un budget fixe et clair en début d'année (1)

### **Analyse qualitative des ALAE régis par la communauté de communes**

---

Cette analyse provient de divers outils depuis 2013 : comité de pilotage, réunions bilans, observations du coordinateur, entretien d'évaluation, questionnaires.

#### ✓ Points positifs

Une implication et une autonomie des directeurs et des animateurs

Une satisfaction importante des parents et des enfants (voir questionnaire familles)

Un partenariat associatif dynamique en appui

Un soutien fort de la CAF

Des élus sensibles à la problématique enfance jeunesse

Une réussite dans la mise en place des temps d'activités périscolaires dans les différents ALAE suite à la réforme des rythmes scolaires

#### ✓ Points négatifs

**Des difficultés de recrutement de personnels qualifiés pour l'animation périscolaire (et extrascolaire)** : bien que Lombez et Samatan soit à 50 min de Toulouse, les postes d'animateurs ou de direction d'ALAE sont difficiles à pourvoir. Les raisons sont l'éloignement géographique, le temps partiel le plus souvent proposé et les possibilités de progression de carrière dans la fonction publique territoriale.

**Une formation a minima encore insuffisante** : sur le plan méthodologique et pédagogique, la formation BAFD demeure insuffisante. Le temps manque pour organiser des formations complémentaires malgré une progression dans ce domaine. Les impératifs du quotidien et l'absence de plan de formation au niveau intercommunal rallongent considérablement la durée des formations diplômantes (BAFD par exemple).

**Des difficultés de remplacements :** en cas d'absence d'un directeur ALAE ou d'un animateur le remplacement est complexe à gérer car il n'y a pas jusqu'à présent d'organisation pour y faire face.

**Des animateurs « volatiles » :** particulièrement sur les sites de Lombez et Samatan, un « turn-over » important des animateurs est observé. Les ALAE de ces deux communes sont les plus importants en terme d'effectifs et les plus complexes à gérer. En raison du faible nombre d'heures de travail et des perspectives limitées de carrière, il n'est pas seulement difficile de trouver des animateurs compétents mais aussi très compliqué de les garder.

### *Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

L'enquête auprès des familles a concerné l'ensemble des ALAE du territoire, aussi bien communautaires qu'associatifs (ALAE de Polastron, ALAE de Monblanc).

L'enquête a concerné deux volets : les temps d'activités périscolaires (TAP) et les activités ALAE à proprement parler.

#### ✓ Temps d'activités périscolaires

Les répondants à l'enquête représentaient un total de 362 enfants (29.8% en maternelle et 70.2% en élémentaire).

Les écoles de Samatan (hors école privée) et de Lombez représentent ici 62.7% de l'ensemble des questionnaires.

#### **Les enfants des familles ayant répondu fréquentent les TAP très majoritairement (87.8%).**

Les raisons expliquant la fréquentation des TAP sont présentées dans la figure 25. **Les deux raisons principales sont la nécessité liée aux difficultés pour récupérer l'enfant à la fin du temps scolaire (44%) en fonction de l'emploi du temps des parents, mais aussi le souhait que l'enfant pratique des activités (21%).**

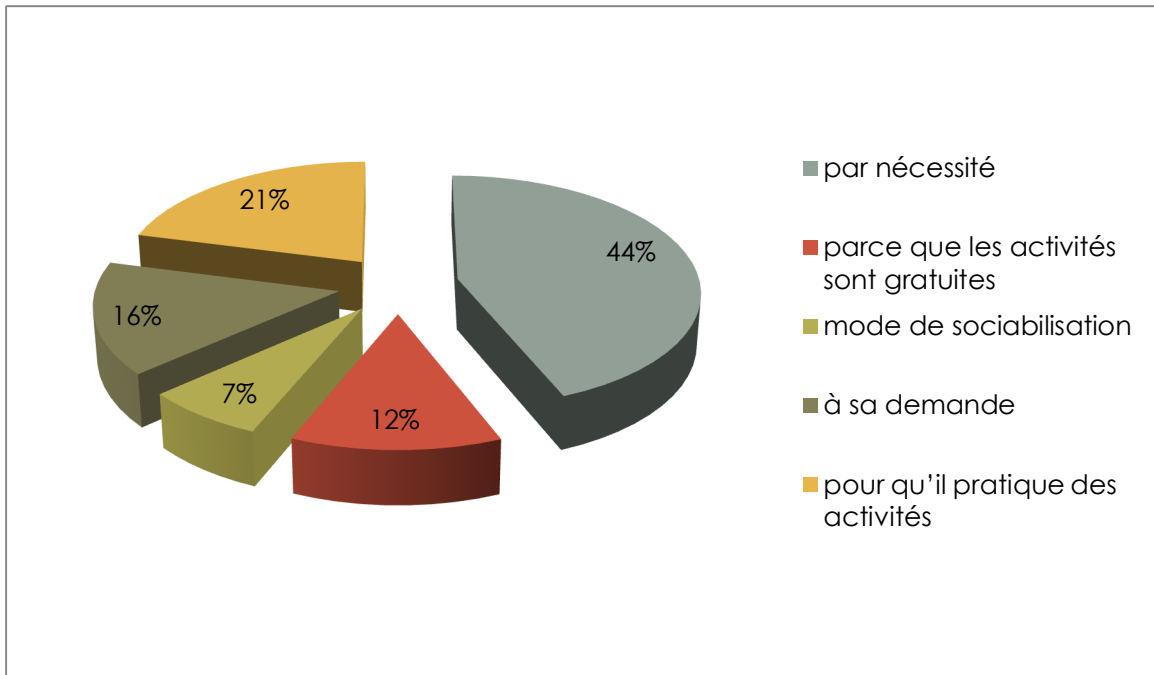


Figure 25 – Raisons pour les familles ayant répondu à l'enquête, expliquant la fréquentation des TAP par leur(s) enfant(s)

**Les répondants indiquent que leur enfant est satisfait des activités proposées par les associations à 92.8% et par les animateurs à 88.4%.** Le temps qui paraît le plus adapté pour les TAP est présenté sur la figure 26.

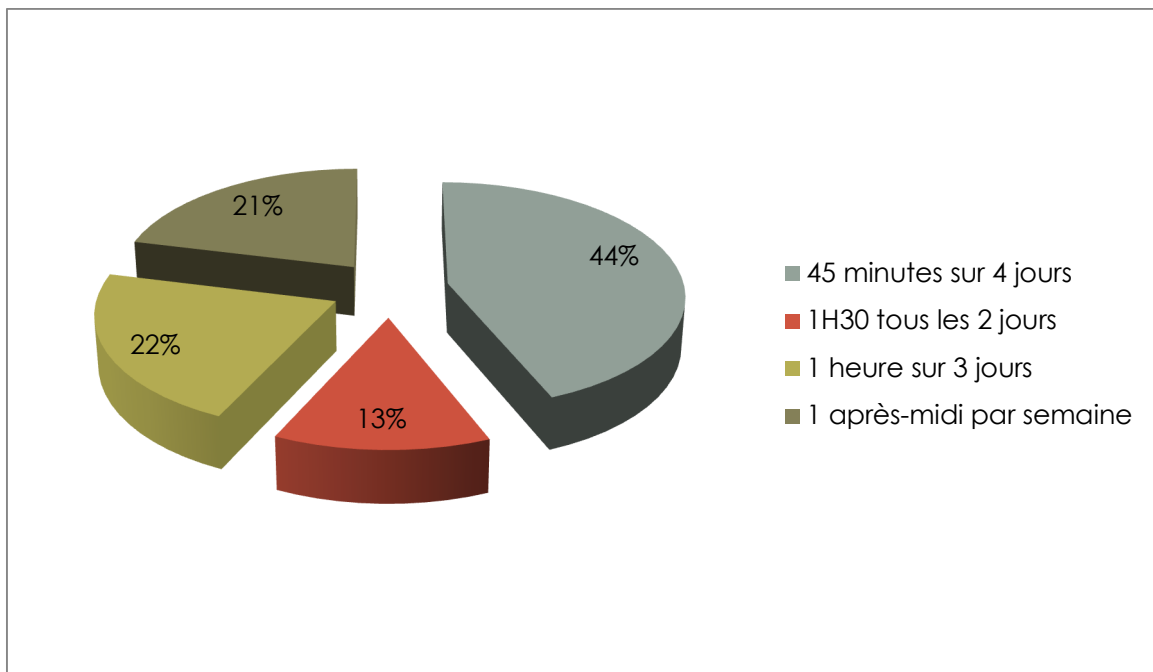


Figure 26 – Répartition des temps de TAP qui paraît la plus adaptée aux familles ayant répondu à l'enquête.

**Pour 60.9% des répondants, l'enfant est globalement plus fatigué depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.**

Pour 54.4% des répondants, la gratuité des TAP conditionne la participation de l'enfant aux activités, mais 58.9% considèrent qu'un tarif de 2 à 5 centimes par séquence ne serait pas un obstacle à la participation de l'enfant. Un tarif plus élevé, sous réserve d'une amélioration de la qualité ne serait cependant pas envisageable pour 66.3% des familles.

Les améliorations suggérées par les familles sont présentées sur la figure 27.

**Elles souhaitent plus d'activités sportives (23% des réponses), des activités plus variées (20%) et des activités plus intéressantes (18%).** Il s'agit avant tout d'améliorations qualitatives visant la diversité car seuls 7% des réponses mentionnent une augmentation du nombre d'activités. Parmi les activités « autres » (12%), sont souvent citées l'aide au devoir et la musique.

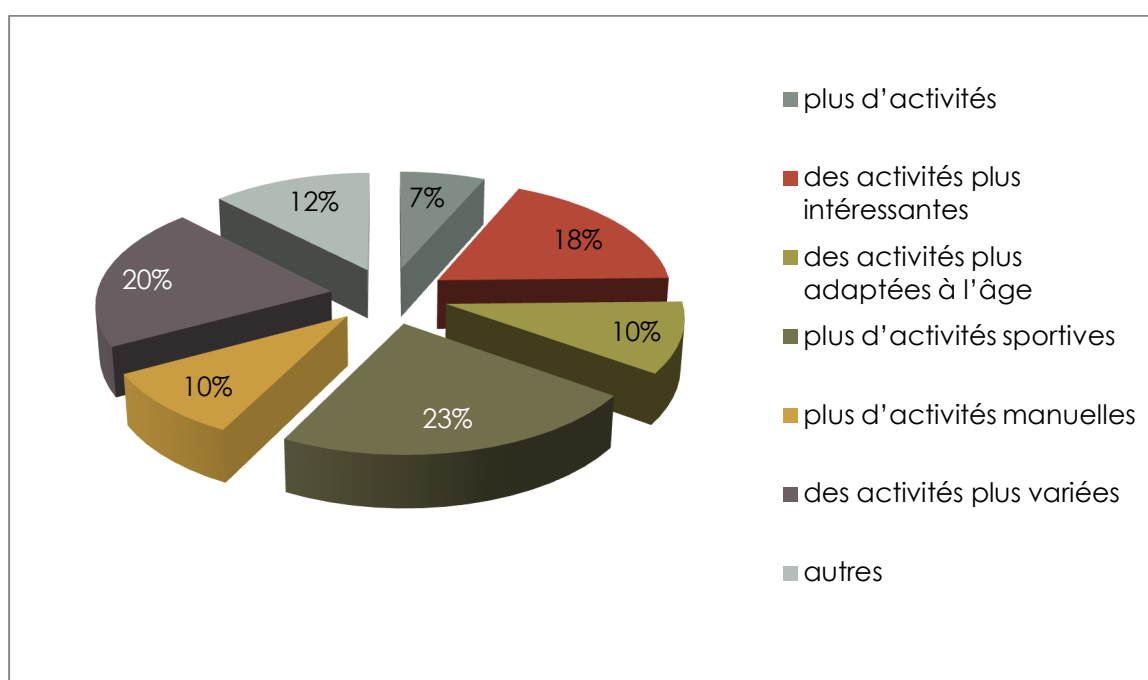


Figure 27 – Propositions d'améliorations des TAP par les familles ayant répondu à l'enquête.

**L'accueil des enfants et des parents est jugé satisfaisant dans 95.1% des questionnaires.** L'amélioration la plus souvent suggérée (quand elle est mentionnée) pour l'accueil est un dialogue accru.

✓ ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole)

Parmi 297 questionnaires ayant répondu à cette partie, 65.3% ont indiqué que leur(s) enfant(s) fréquentait(ent) l'ALAE. **Pour les enfants fréquentant l'ALAE, la fréquentation ponctuelle est plus fréquente le matin et le soir que la fréquentation systématique** (figure 28).

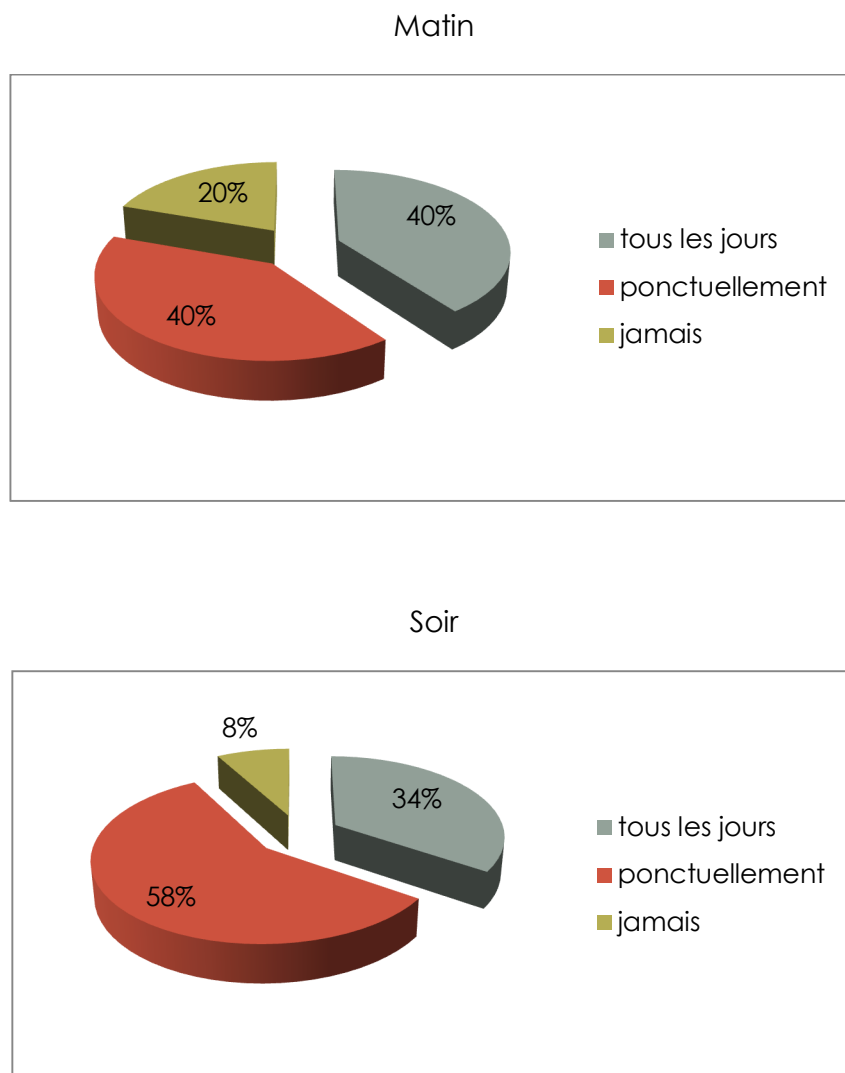


Figure 28 - Fréquentation de l'ALAE le matin (% des 178 réponses) et le soir (% des 200 réponses)

**90.6% des répondants sont satisfaits des horaires d'ouverture et de fermeture de l'ALAE.**

**Le projet pédagogique proposé par les équipes d'animation n'est pas connu par 57.7% des répondants.**

**92.4% des répondants sont satisfaits des activités proposées.**

Les améliorations les plus fréquemment souhaitées sont des activités sportives en plus grand nombre et des activités plus variées (figure 29).

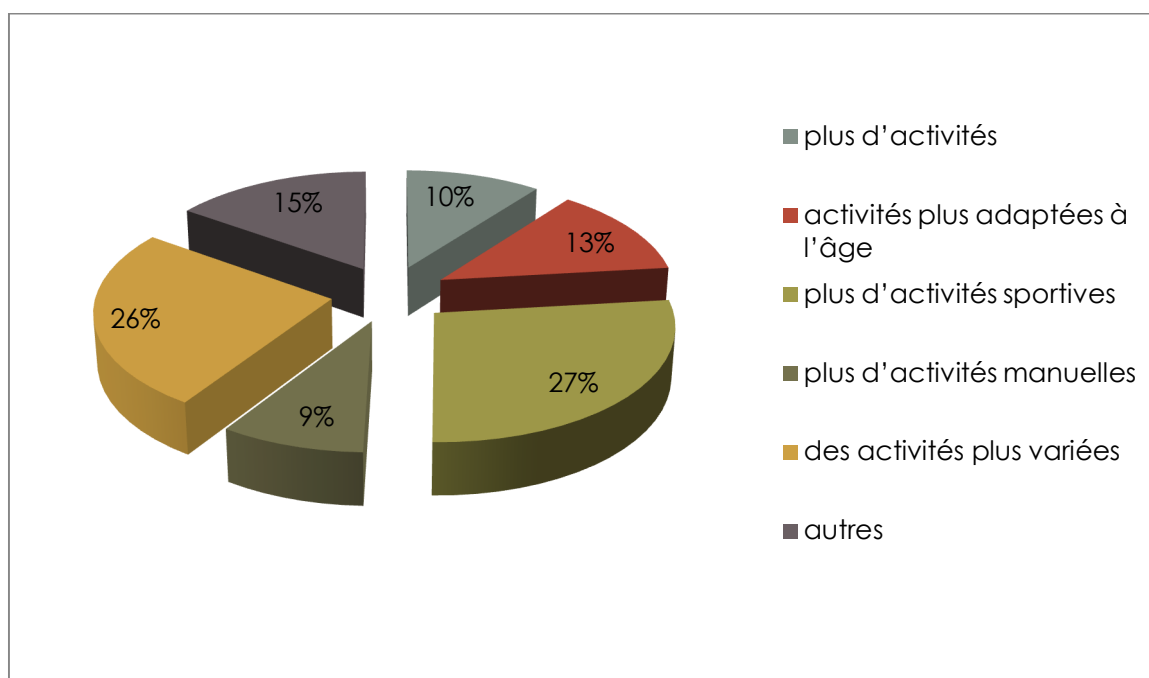


Figure 29 - Améliorations souhaitées par les familles pour les activités proposées en ALAE

**93.2% des répondants sont satisfaits de la qualité de l'encadrement.**

**L'accueil des enfants et des parents est considéré comme satisfaisant dans 97.3% des questionnaires.**

76.0% des répondants sont globalement satisfaits des locaux (propreté, sécurité, entretien...). Les améliorations les plus demandées sont des locaux plus spacieux et plus adaptés (figure 30).

77.8% des répondants sont satisfaits des équipements (meublier, matériel éducatif,...).

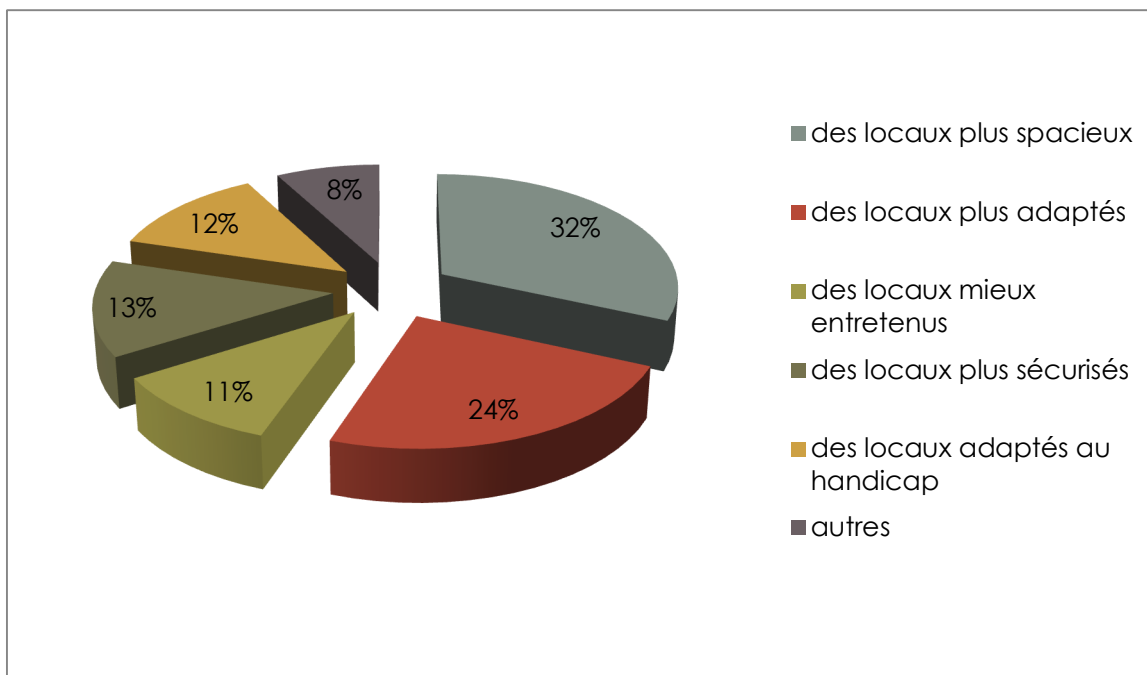


Figure 30 - Améliorations souhaitées par les répondants dans les locaux utilisés par l'ALAE

**91.4% des répondants sont satisfaits des procédures administratives mises en place** (inscription, facturation...).

**Les améliorations les plus fréquemment souhaitées sont le paiement par internet et la simplification des dossiers** (figure 31).

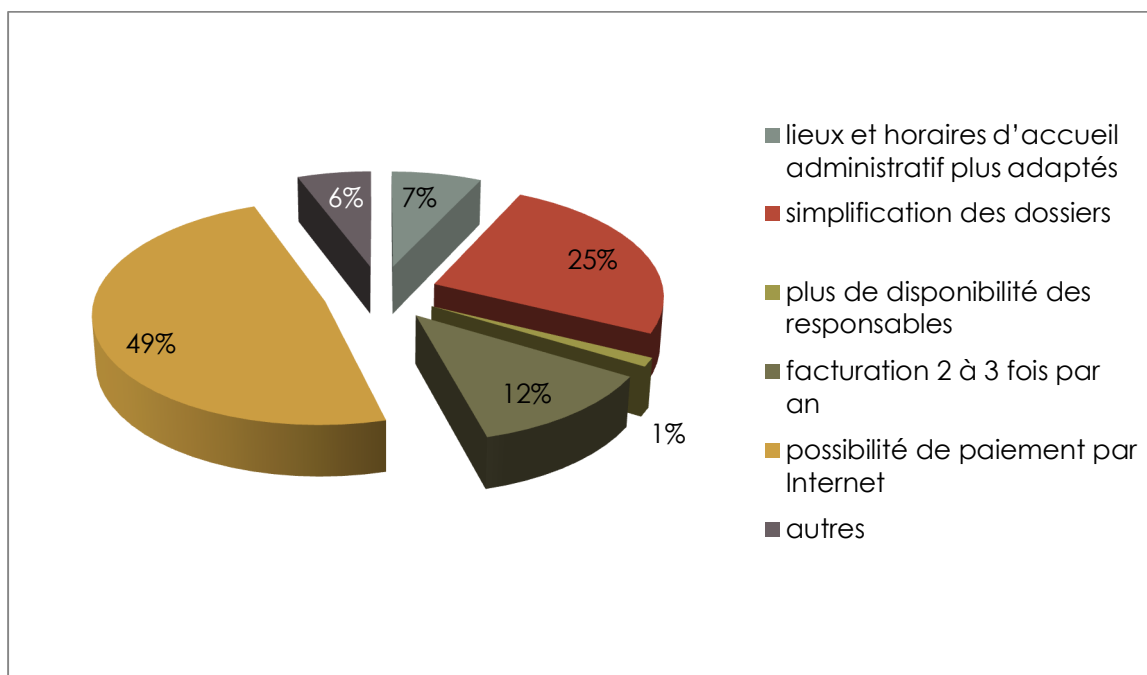


Figure 31 - Améliorations des procédures administratives souhaitées par les répondants utilisant l'ALAE



La communication est jugée comme suffisante et efficace dans 76.4% des questionnaires. Les améliorations souhaitées par les répondants lorsqu'elles sont mentionnées sont principalement une meilleure diffusion du projet pédagogique et, à un degré moindre, des programmes affichés clairement (figure 32).

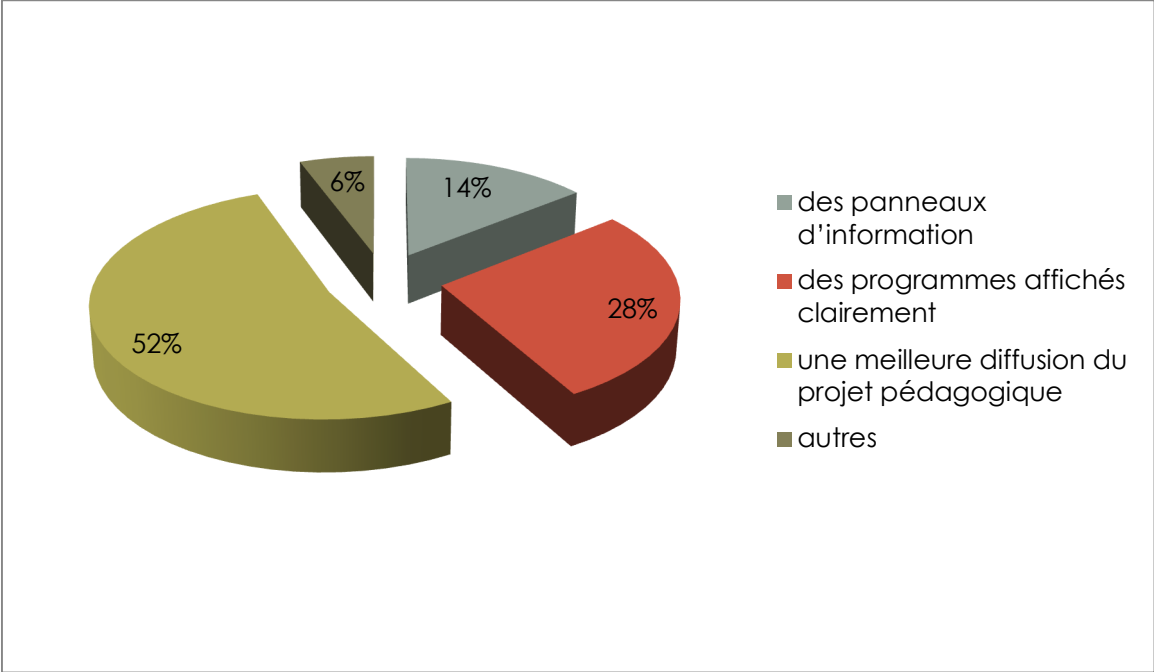


Figure 32 – Améliorations souhaitées par les répondants en termes de communication au sein des ALAE

# Accueil de loisirs associé à l'école de Polastron (association Le Bouton d'Or)

---

## *Définition et missions*

---

Voir « Accueils de loisirs associés à l'école gérés par la CC Savès »

## *Equipes et fonctionnement des structures*

---

L'équipe est composée de deux agents :

- Josiane Saint-Supéry, BAFD, 0.4 ETP
- Emilie Asrnaud, CAP Petite enfance, 0.4 ETP

## **Jours et heures de fonctionnement**

L'ALAE de Polastron fonctionne toute l'année hors vacances scolaires, le matin de 7h30 à 8h50, et le soir de 16h à 18h45.

## *Etats des locaux*

---

Les locaux ont été rénovés en 2013 et sont neufs.

## *Tarifs*

---

Voir « Accueils de loisirs associés à l'école gérés par la CC Savès »

## Analyse quantitative

---

Tableau 25 – Analyse quantitative du fonctionnement de l'ALAE de Polastron (association Le Bouton d'Or)

Année	Taux d'occupation ALAE/TAP	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	78	2.65	2 937	5 053
2014	61.67	3.57	2 296	2 309
2015	63.70	3.82	1 381	4 576

## Analyse qualitative : entretien avec l'association Le bouton d'or

---

### ✓ Points positifs

Des locaux refaits à neuf (plus confortables/ plus pratiques/ plus rassurants)

Un bon fonctionnement entre les 2 animatrices du périscolaire

Un peu plus de bénévolat des parents depuis le changement du bureau

De meilleures relations avec les enseignants

Un budget maîtrisé avec une petite avance de trésorerie

Une remontée des effectifs par rapport à l'année dernière (tous les matins, les après-midi du mardi et du jeudi)

Quasiment plus d'impayés de la part des parents

### ✓ Points négatifs

Un changement de bureau en 2015 avec un passage de relais compliqué

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) dispensées par les enseignants ne sont pas programmées aux horaires initialement prévus ce qui prive certains enfants de TAP

Le retard des enseignants pour libérer les enfants après la classe pour les TAP ce qui désorganise les temps d'activités périscolaires.

Voir « Accueils de loisirs associés à l'école gérés par la CC Savès »

# Accueil de loisirs associé à l'école de Monblanc (association MJC de Monblanc)

---

## *Définition et missions*

---

Voir « Accueils de loisirs associés à l'école gérés par la CC Savès »

## *Equipes et fonctionnement des structures*

---

### **Jours et heures de fonctionnement**

L'ALAE de Monblanc fonctionne toute l'année hors vacances scolaires, le matin de 7h30 à 8h50, le midi de 12H à 13H45 et le soir de 16h à 18h30.

## *Etats des locaux*

---

Les locaux sont ceux de la MJC de Monblanc.

## *Tarifs*

---

Les tarifs de l'ALAE de Monblanc sont différents de ceux des autres ALAE du Savès car l'ALAE fonctionne aussi pendant la pause méridienne.

Tableau 26 – Tarifs de l'ALAE de Monblanc pour les résidents de la CC Savès

Tranche	QF	Matin	Midi	Soir	Journée
T1	0-442	0.15	0.10	0.30	0.55
T2	443-700	0.20	0.12	0.40	0.72
T3	701-1000	0.25	0.13	0.45	0.83
T4	1001 et +	0.30	0.14	0.55	0.99

Tableau 27 – Tarifs de l'ALAE de Monblanc pour les résidents hors CC Savès

Hors CC					
Tranche	QF	Matin	Midi	Soir	Journée
T1	0-442	0.20	0.15	0.35	0.70
T2	443-700	0.25	0.17	0.45	0.87
T3	701-1000	0.35	0.23	0.50	1.08
T4	1001 et +	0.40	0.24	0.65	1.29

### Analyse quantitative

Tableau 28 – Analyse quantitative du fonctionnement de l'ALAE de Monblanc (MJC de Monblanc)

Année	Taux d'occupation ALAE/TAP	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	76.60	4.43	3 864	8 976
2014	75.30	2.39	3 172	6 165
2015	70.57	3.92	2 228	7 896

La fréquentation de l'ALAE de Monblanc sur la période 2013-2015 est présentée sur la figure 33

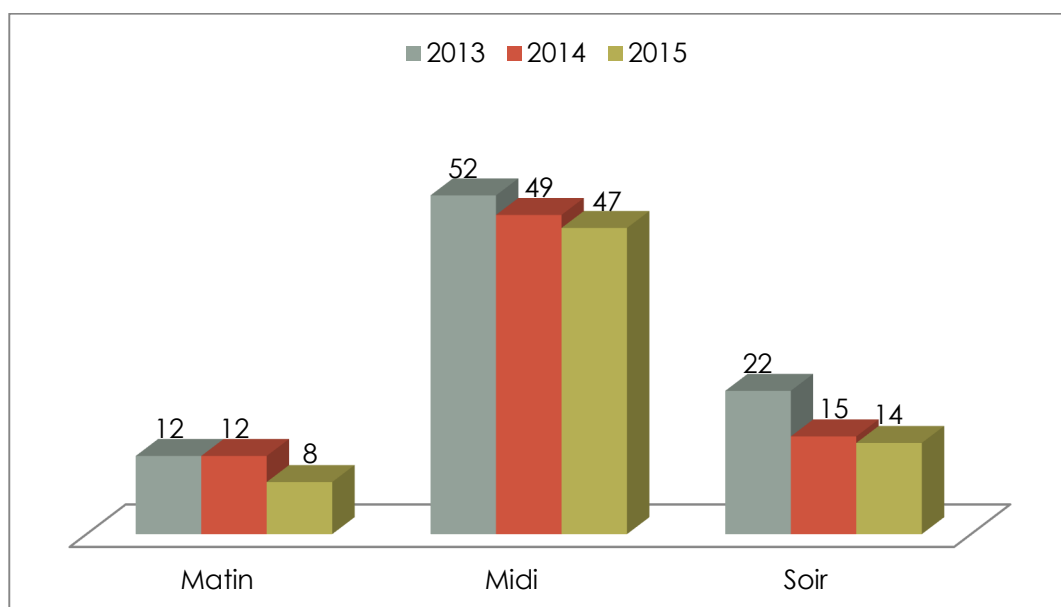


Figure 33 – Fréquentation de l'ALAE (nombre d'enfants/jour) de Monblanc le matin, le midi et le soir de 2013 à 2015

### *Analyse qualitative : entretien avec l'association MJC de Monblanc*

---

Voir « ALSH de la MJC de Monblanc »

L'entretien a été réalisé avec la MJC de Monblanc sur la globalité du secteur enfance.

### *Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

Voir « Accueils de loisirs associés à l'école gérés par la CC Savès »

# Accueil de loisirs sans hébergement (association MJC de Monblanc)

---

## *Définition et missions*

---

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH, précédemment nommé centres de loisirs) de Samatan et de Monblanc, gérés par la MJC de Monblanc, sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 11 ans, fonctionnant pendant l'année scolaire, le mercredi après-midi, et pendant les vacances scolaires.

Un ALSH est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de sociabilisation. Il permet aux enfants de pratiquer des activités de loisirs et de détente en dehors et en prolongement du temps scolaire, dans un cadre éducatif, pensé et sécurisé, assuré par des professionnels de l'animation.

Jusqu'à la réforme des rythmes scolaires de 2013, le mercredi après-midi était considéré en période scolaire comme un temps extrascolaire. Le décret n° 2014-1320 a modifié la définition des accueils de loisirs péri ou extrascolaire : les ALSH périscolaires ont lieu durant les journées avec école, incluant les accueils du matin, du midi et du soir (Tap et périscolaire existant) et y ajoutant dorénavant le mercredi après-midi qui relevait jusqu'alors du temps extrascolaire.

Les ALSH incluent également le regroupement des TAP sur un après-midi de la semaine scolaire. En revanche, les ALSH extrascolaires restent ceux qui sont organisés lorsqu'il n'y a pas école : pendant les vacances scolaires ou les week-ends.

Ainsi, le passage du mercredi après-midi en temps périscolaire (si école le matin) permet aux organisateurs d'ALSH d'appliquer des taux d'encadrements moins exigeants : un animateur pour dix enfants âgés de moins de 6 ans (un pour quatorze si un projet éducatif territorial (PEDT) est mis en place), au lieu d'un animateur pour huit enfants, et un animateur pour quatorze enfants âgés d'au moins six ans (un sur dix-huit si PEDT), au lieu d'un animateur pour douze enfants.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la MJC de Monblanc a repris en 2013 l'activité de l'association Les Copains d'abord qui gérait le centre de loisirs de Samatan.



### **Lieux d'accueil**

Les lieux d'accueil sont l'école de Samatan (mercredis pour les 3 – 6 ans et vacances scolaires pour les 3 – 11 ans) et les locaux de la Mjc de Monblanc (mercredi pour les 6 – 11 ans, sauf vacances scolaires).

### **Jours et heures de fonctionnement**

Les enfants sont accueillis tous les mercredis après-midi en période scolaire et toutes les vacances scolaires à l'exception de la dernière semaine des vacances de Noël.

Les mercredis après-midi en période scolaire, une navette gratuite a été mise en place par la CC Savès pour permettre aux enfants du territoire de faire le trajet entre l'établissement scolaire et l'ALSH, après la fin de l'école.

Les repas des enfants restant en ALSH sont servis sur les cantines de Samatan et de Monblanc. Les repas du midi sont faits sur place par l'association Cantine Scolaire de Monblanc sur le site de Monblanc les mercredis de la période scolaire et par la CC Savès sur le site de Samatan les mercredis de la période scolaire et du lundi au vendredi en période de vacances scolaires.

L'ALSH de Monblanc fonctionne les mercredis en période scolaire de 12h à 19h à Samatan, 12h à 19h à Monblanc, et du lundi au vendredi pendant les vacances de 7h30 à 19h à Samatan.

## *Etats des locaux*

---

### **Les locaux dans l'école de Samatan sont vieillissants, vétustes, et peu adaptés.**

Les locaux de la MJC de Monblanc sont bien entretenus (par les bénévoles de la MJC qui en est propriétaire).

## *Tarifs*

---

Les tarifs pour l'ALSH de Monblanc sont indiqués dans le tableau xxxx.

Tableau 29 – Tarifs de l'ALSH de Monblanc

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE COMPLÈTE	DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	DEMI-JOURNÉE SANS REPAS
1	0 à 356	3,00 €	2,30 €	1,50 €
2	357 à 442	4,50 €	3,50 €	2,50 €
3	443 à 531	5,50 €	4,15 €	3,50 €
4	532 à 617	6,50 €	4,90 €	3,50 €
5	618 à 749	8,50 €	6,50 €	4,00 €
6	750 à 899	10,00 €	8,00 €	4,00 €
7	900 à 1149	11,00 €	9,00 €	4,50 €
8	1150 et plus	12,50 €	10,50 €	5,00 €

### *Analyse quantitative*

---

Tableau 30 – Analyse quantitative du fonctionnement de l'ALSH sur les sites de Samatan et de Monblanc (MJC de Monblanc)

Année	Taux d'occupation	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	70.30	4.43	15 485	6 916
2014	72.84	4.86	41 778	14 134
2015	68.93	5.32	40 552	13 149

L'évolution de la fréquentation des enfants est présentée sur les figures 34 et 35.

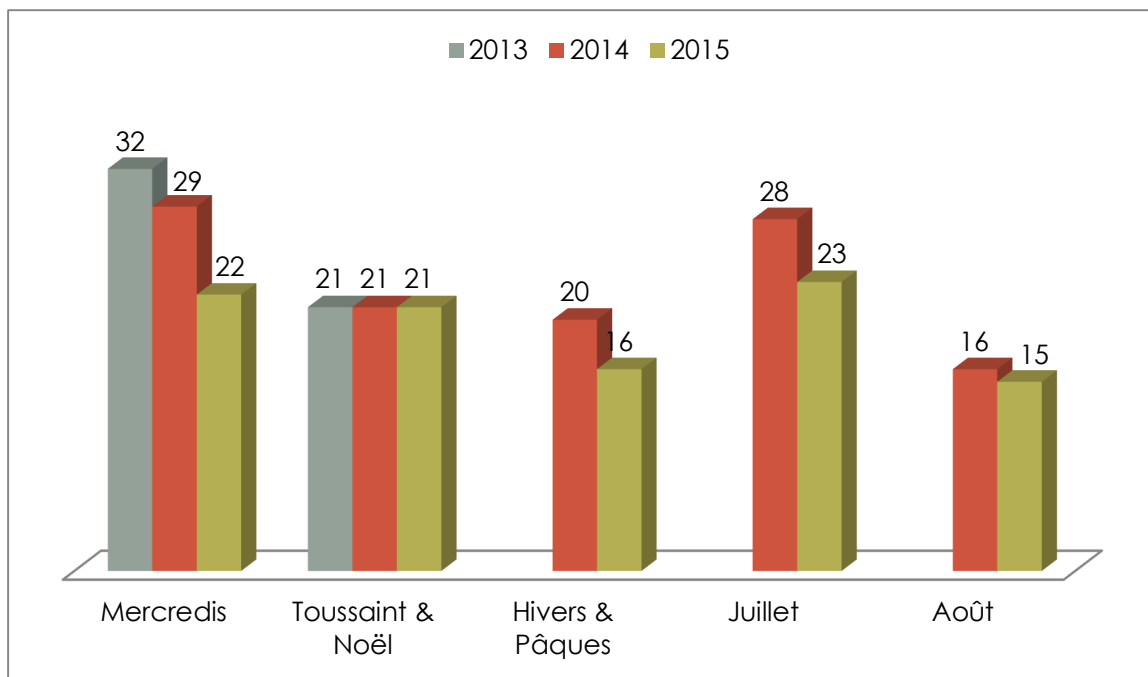


Figure 34 – Fréquentation (moyenne du nombre d'enfants/jour) de l'ALSH MJC de Monblanc pour les enfants de moins de 6 ans. A partir de la rentrée de l'année 2013-2014, la MJC de Monblanc a repris l'activité de l'association Les copains d'abord.

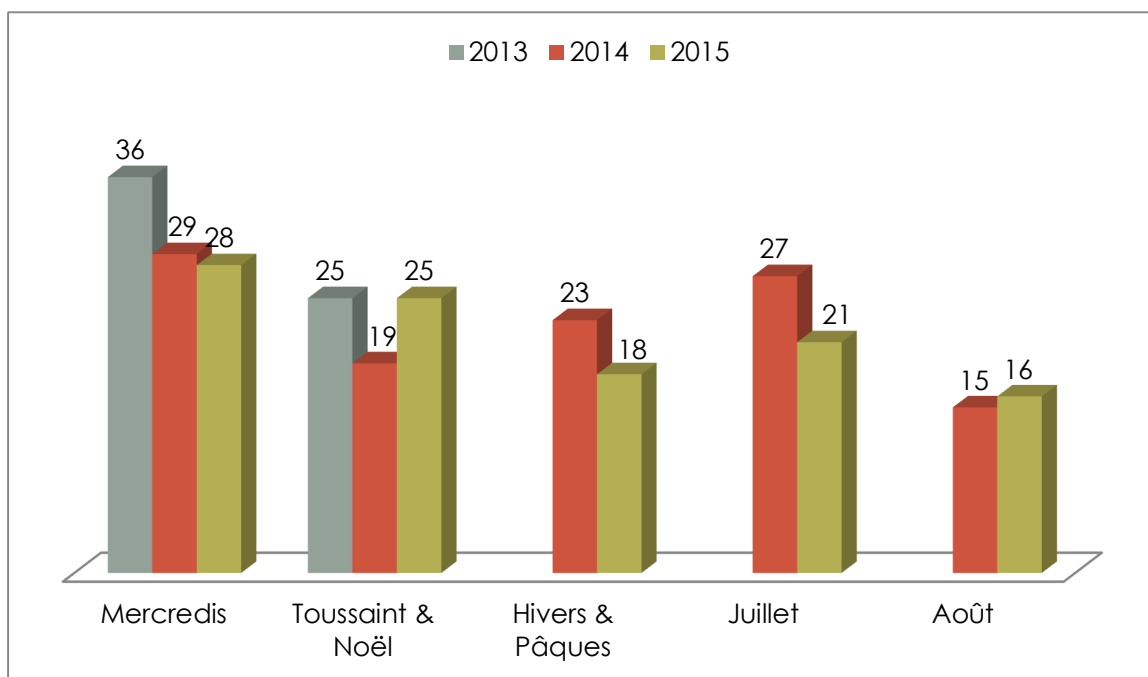


Figure 35 – Fréquentation (moyenne du nombre d'enfants/jour) de l'ALSH MJC de Monblanc pour les enfants de 6 ans et plus. A partir de la rentrée de l'année 2013-2014, la MJC de Monblanc a repris l'activité de l'association Les copains d'abord.

## Analyse qualitative : entretien avec l'association MJC de Monblanc

Cette analyse englobe les éléments concernant le secteur enfance pour la MJC de Monblanc, à savoir les TAP, l'ALAE et l'ALSH.

### ✓ Points positifs

Projet éducatif et projets pédagogiques en lien avec les valeurs d'Education Populaire

#### **Equipe stable, pérennisée et formée**

Bonnes relations et collaboration avec l'école de Monblanc (présence aux conseils d'école, projets communs,...) et avec la CC Savès

Accueil répondant aux besoins de la population pour l'ALSH (plages horaires et période d'ouverture)

Programmes de vacances diversifiés avec une ou deux thématiques déclinées par vacances et une sortie (ou intervenant/ spectacle sur le centre) par semaine

Mise en place de séjours et mini-séjours sur les périodes d'hiver et d'été

Mise en place d'activités passerelles ALSH – Action Jeunes pour les CM2

Bonne évolution de la communication envers les parents (programmes d'activités papier + envoyés par e-mail, affichage,...)

### ✓ Points négatifs

**Mauvaise diffusion du projet pédagogique** auprès des familles et projet éducatif de 3 ans arrivant à terme

Manque parfois de renouvellement dans les propositions d'activités et la mise en place de projets par certains salariés

**Manque de personnel pour accueillir et accompagner des enfants en situation de handicap** (alors que leur nombre et les demandes sont en augmentation)

**Locaux de l'école à Samatan : vieillissants, peu adaptés** à la mise en place d'activités et à l'accueil de public porteur de handicap, pas d'espaces extérieurs.

Manque d'ouverture culturelle et d'intervenants extérieurs

Manque d'échanges avec d'autres ALSH et des structures similaires

Pas de passerelles multi-accueil / ALSH (pour les 3 ans)

Logiciel Casimir « basique » limité dans ses fonctions (pas de possibilité d'avoir des statistiques de fréquentation, pas de listes de présence,...)

ALAE / TAP déficitaire

Grille tarifaire à revoir (prix de journée pour les QF les + faibles inférieur au coût du repas)

Taux de couverture du régime général qui ne correspond plus à la réalité (actuellement 90% pour le régime général, 10% MSA)

### *Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

L'enquête réalisée auprès des familles concernait les 3 centres de loisirs (ALSH) situés à Samatan, Monblanc et Cazaux-Savès.

**Le lieu d'implantation de l'ALSH ne convient pas à 44.5% des 200 répondants pour diverses raisons** (figure 36), l'implantation sur 2 lieux géographiques des ALSH de Samatan et de Monblanc étant la raison la plus souvent évoquée (les mercredis après-midi en période scolaire, les enfants de moins de 6 ans sont sur Samatan et les 6 ans et plus sur Monblanc, ce qui est compliqué pour les familles ayant des enfants dans ces deux catégories d'âge).

Lorsque l'enfant ne va jamais au centre de loisirs, la raison la plus souvent évoquée est de pouvoir faire appel à un autre moyen de garde (figure 37).

La fréquentation de l'ALSH de Cazaux-Savès est aussi importante en moyenne les mercredis après-midi en période scolaire que les jours de vacances. Pour l'ALSH de Samatan/Monblanc, cette fréquentation est plus faible les mercredis après-midi que les jours de vacances scolaires (figure 38).

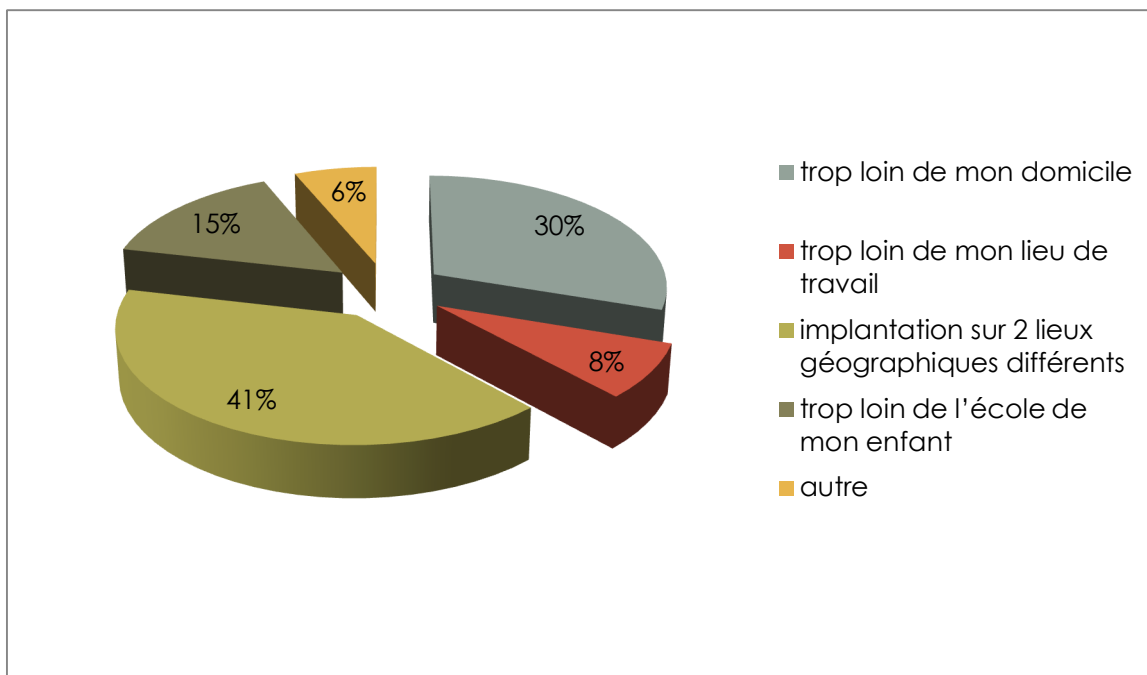


Figure 36 – Raisons d'insatisfaction sur le lieu d'implantation des ALSH dans la CC Savès

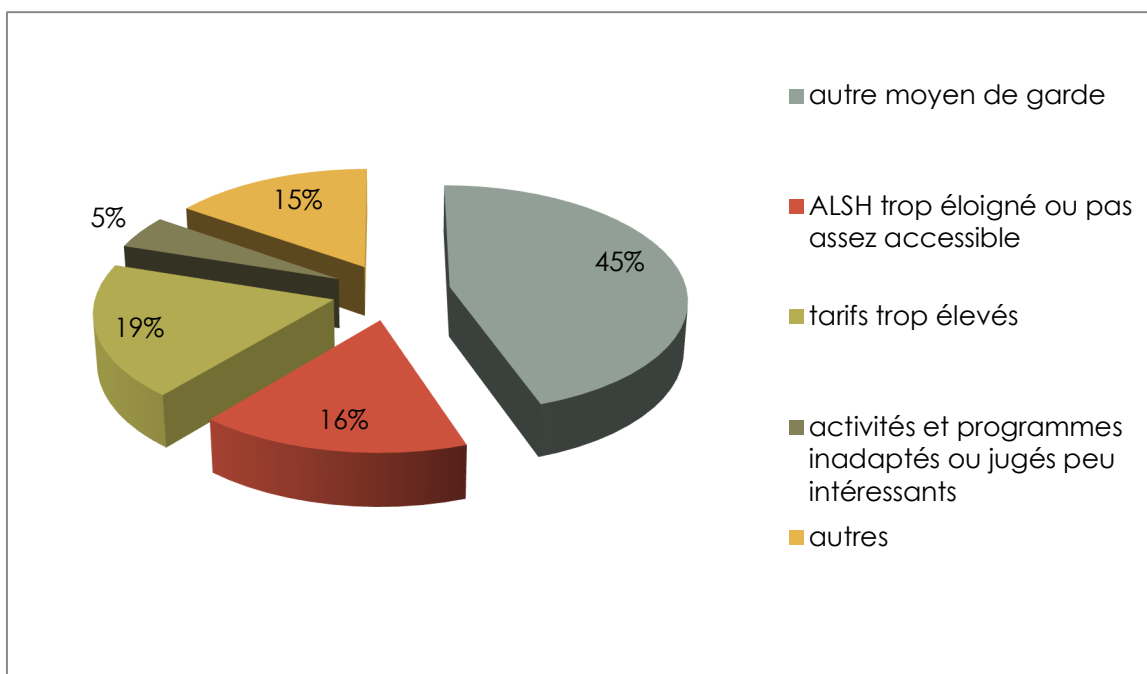


Figure 37 – Raisons expliquant pourquoi un enfant ne va jamais à l'ALSH

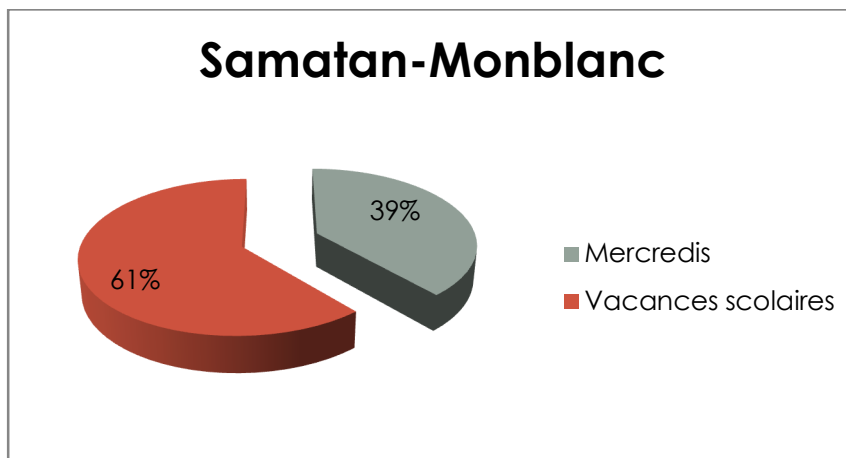
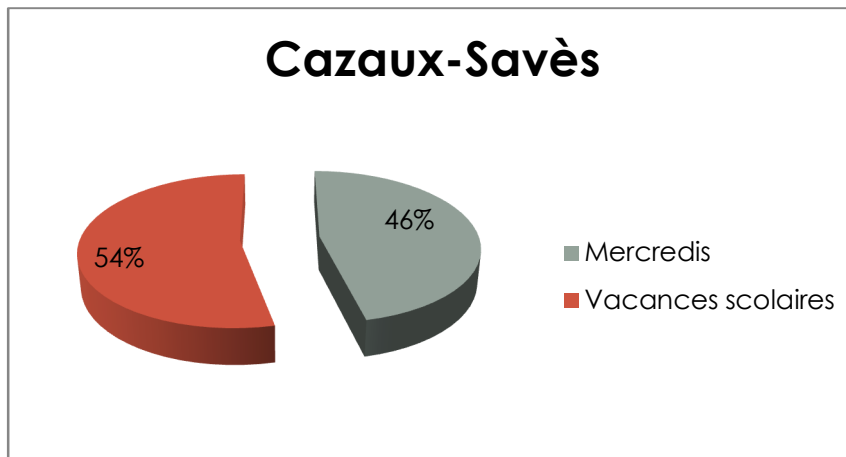


Figure 38 – Répartition de la fréquentation entre les mercredis après-midi et les jours de vacances scolaires

**Parmi les enfants fréquentant l'ALSH le mercredi en période scolaire, la fréquentation n'est pas systématique, mais le plus souvent occasionnelle** (figure 39).

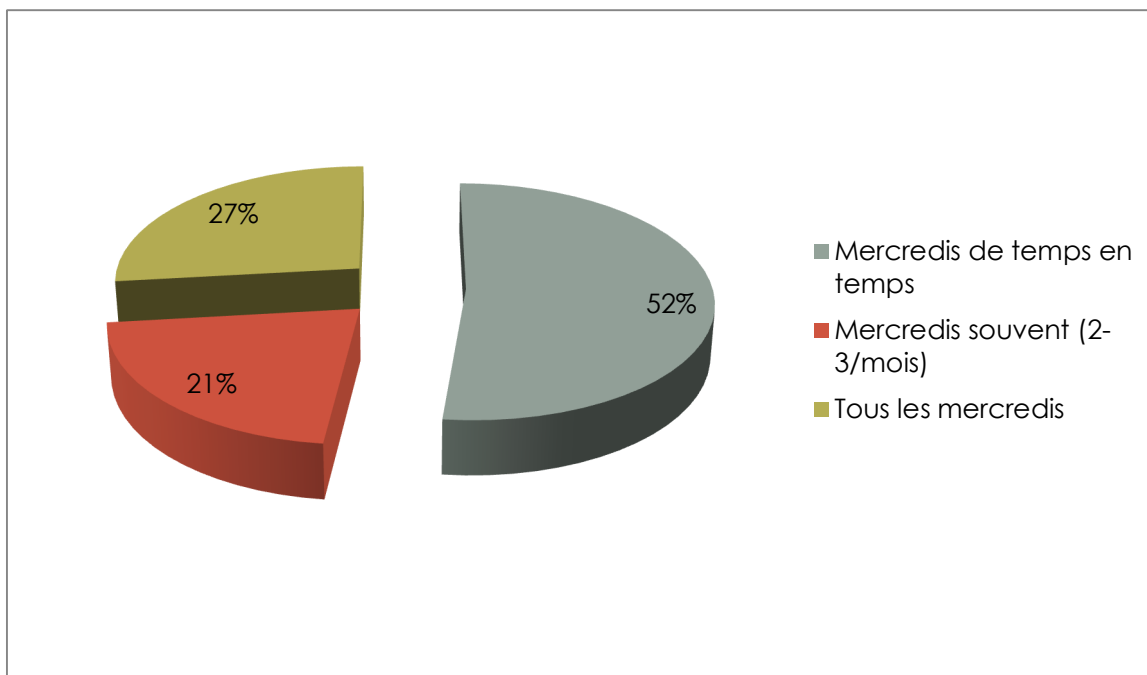


Figure 39 – Fréquentation de l'ALSH les mercredis après-midi en période scolaire

**La principale raison qui explique qu'un enfant va à l'ALSH est la nécessité d'un mode de garde (54% des réponses) (figure 40).**

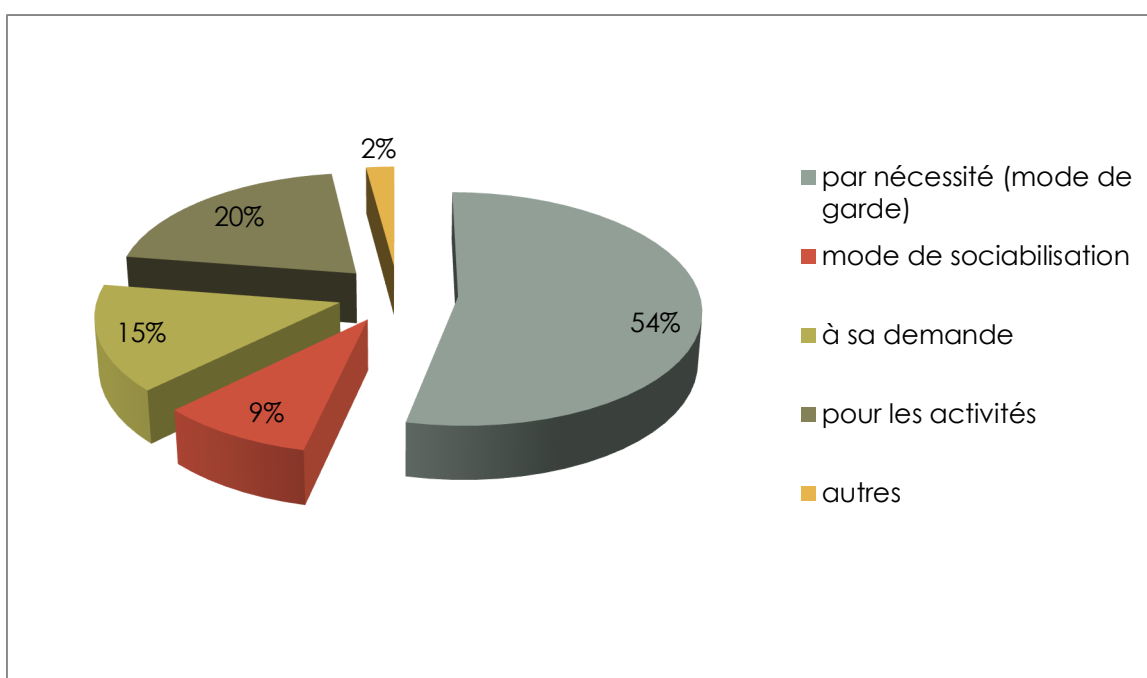


Figure 40 – Raisons données par les répondants pour la fréquentation de l'ALSH par leur enfant



**Les répondants sont très majoritairement satisfaits des horaires d'ouverture et de fermeture** (95.6% pour l'ALSH de Samatan/Monblanc et 92.3% pour l'ALSH de Cazaux-Savès), **et des périodes d'ouverture** (100% pour l'ALSH de Samatan/Monblanc et 61.1% pour l'ALSH de Cazaux-Savès).

**De même, ils sont satisfaits des activités proposées pour les 3-6 ans (87.7%) et les 6-11 ans (90.6%).**

**Parmi les améliorations proposées, celle la plus souvent citée est l'augmentation du nombre d'intervenants extérieurs** (29% des réponses à l'ALSH de Samatan/Monblanc et de Cazaux-Savès) **et plus d'activités culturelles** (24% à Samatan/Monblanc et 17% à Cazaux-Savès) (figure 41).

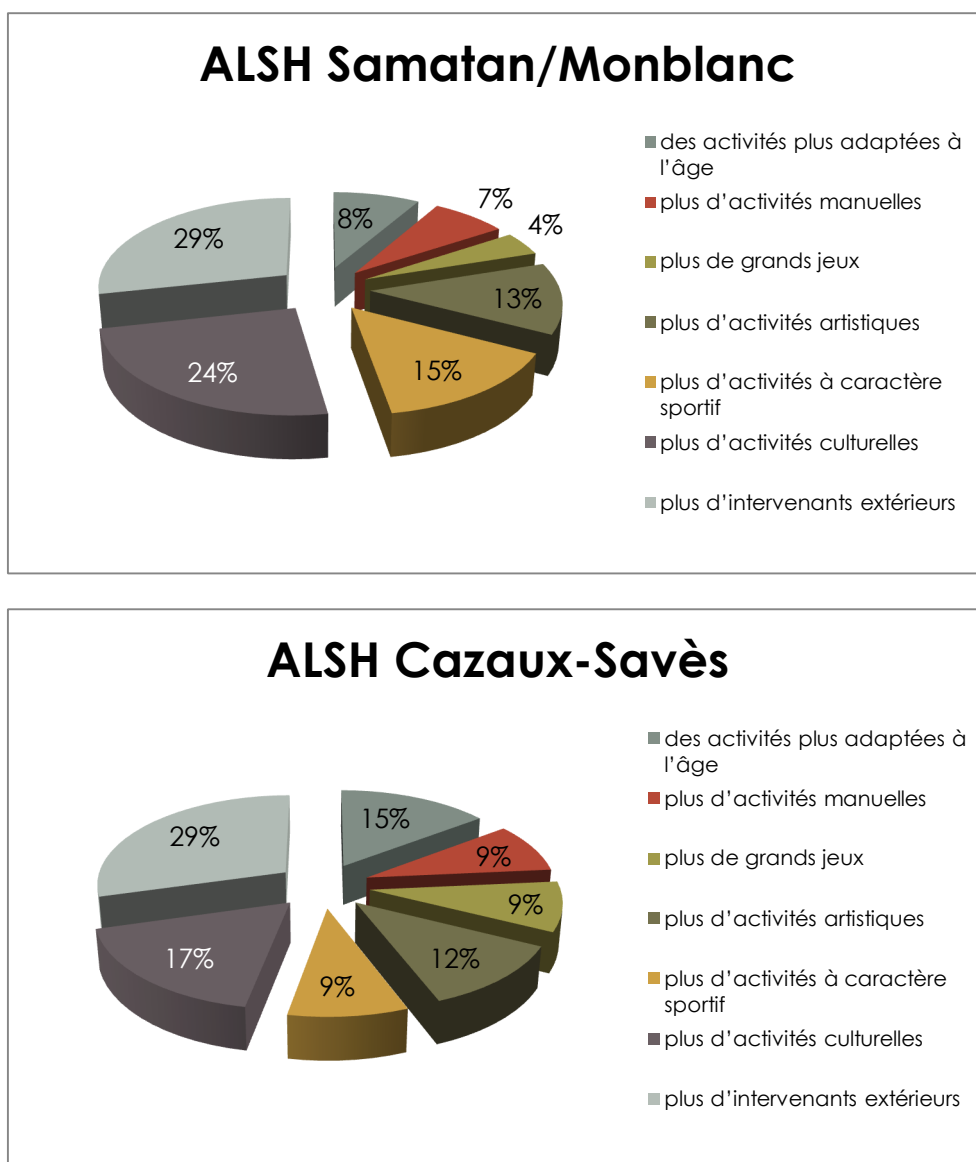


Figure 41 – Améliorations proposées par les répondants pour les activités des ALSH

**Les répondants sont très majoritairement satisfaits des sorties proposées** (96.2% pour l'ALSH de Samatan/Monblanc et 95.8% pour l'ALSH de Cazaux-Savès),

**Concernant les sorties, les améliorations souhaitées par les répondant sont en premier un nombre accru de sorties culturelles (37% des réponses) et des sorties plus diversifiées (32% des réponses)** (figure 42).

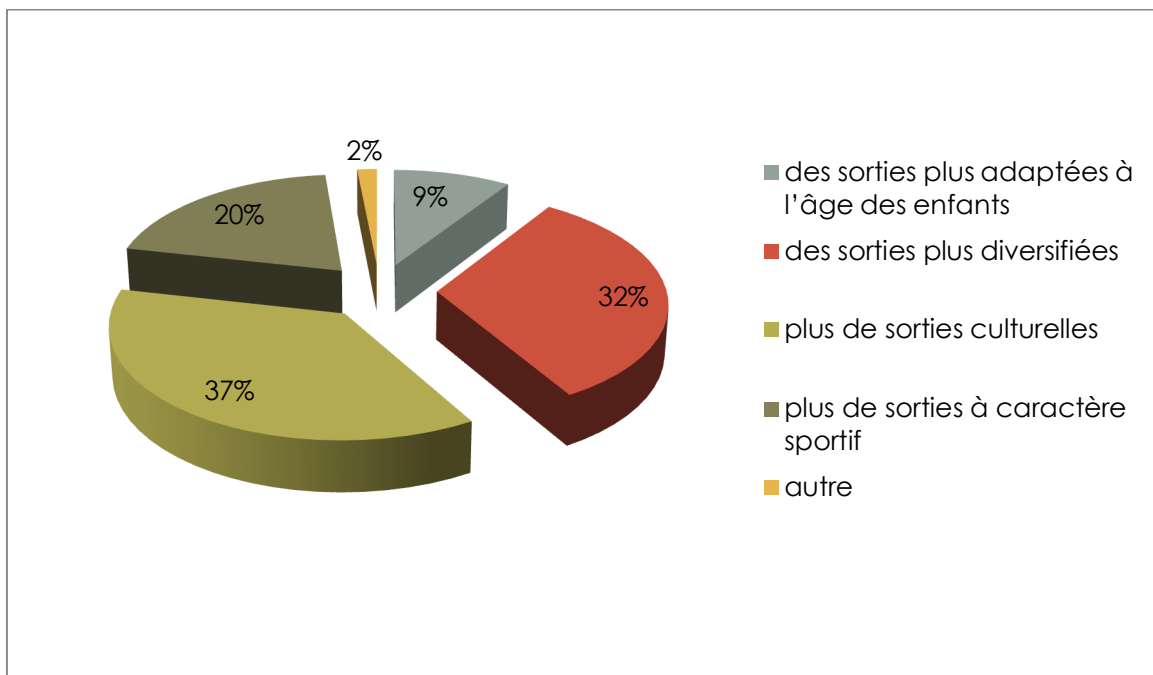


Figure 42 – Améliorations souhaitées par les répondants (exprimées en % des réponses) pour les sorties organisées par les ALSH

**Les répondants sont très majoritairement satisfaits de l'encadrement (90.8%) et de l'accueil (parents et enfants) (93.5%).**

Ils sont également satisfaits des locaux (propreté, sécurité, entretien,...) (72.6%) (70.8% pour Samatan, 82.9% pour Monblanc, 77.2% pour Cazaux-Savès) et des équipements (77.2%).

Les améliorations souhaitées pour les locaux sont présentées dans la figure 43 (% de réponses).

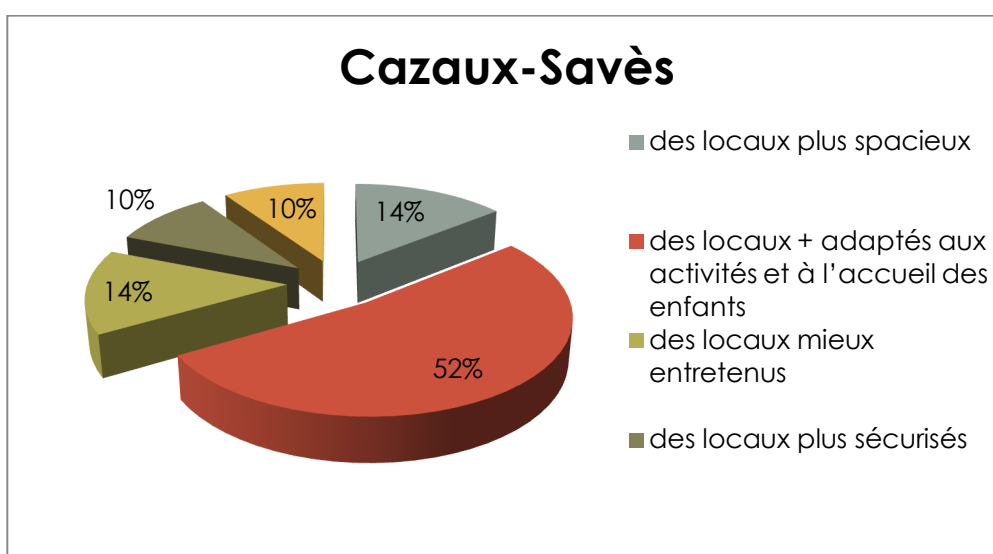
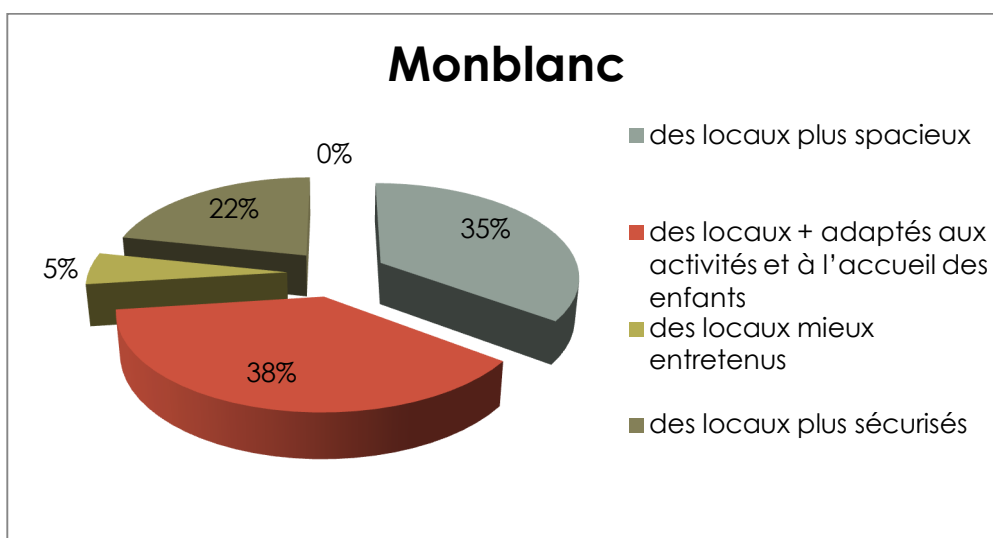
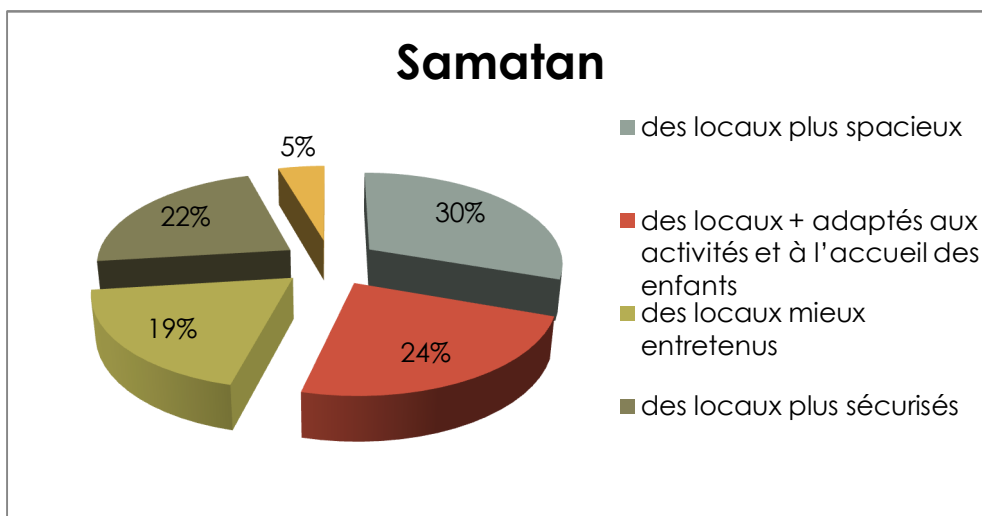


Figure 43 – Améliorations des locaux souhaitées par les répondants (exprimées en % des réponses) sur les 3 sites d'ALSH

**Seulement 13.0% des enfants ont participé à un séjour de vacances organisé par la MJC de Monblanc.** Leur ressenti par rapport au séjour a été positif chez 94.1% des enfants concernés. Les principales raisons évoquées pour la non-participation des enfants au séjour a été « mon enfant est trop jeune pour partir » (32% des réponses) et « je ne connais pas les séjours organisés par la MJC » (29% des réponses) (figure 44).

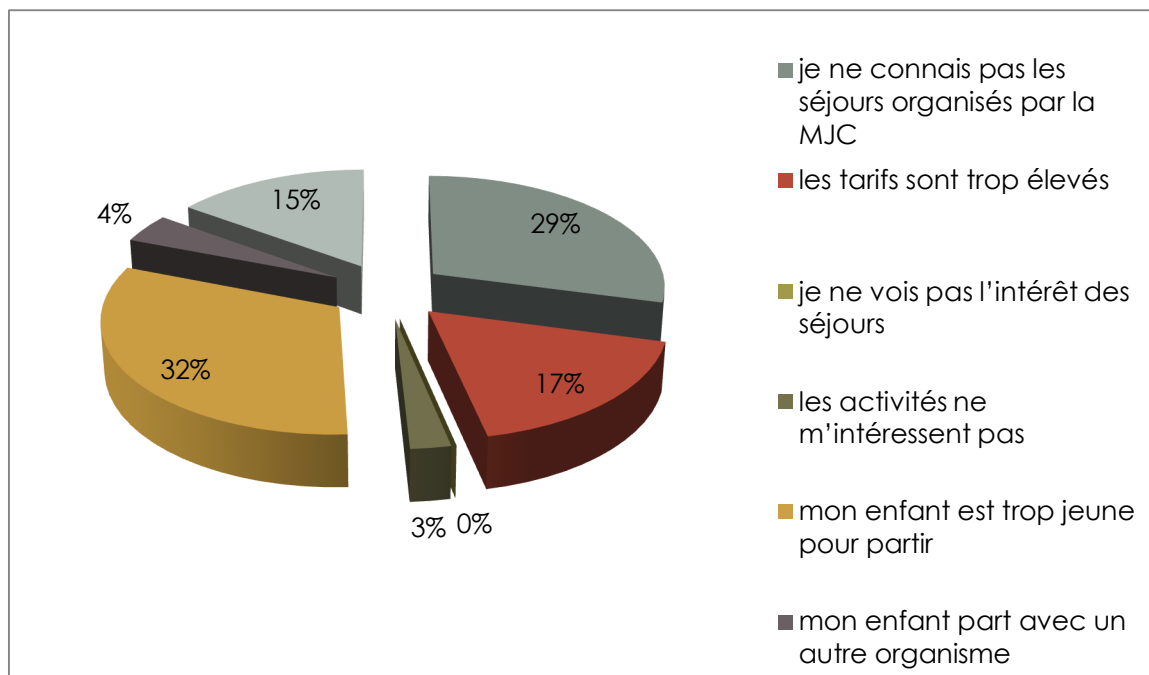


Figure 44 – Raisons évoquées par les répondants pour la non-participation des enfants aux séjours proposés par la MJC de Monblanc

43.7% des répondants à la question sont intéressés par la mise en place de séjours de vacances par l'association les bons p'tits loups.

83.5% des répondants sont satisfaits des procédures administratives mises en place (inscription, facturation...).

Concernant les procédures administratives, les propositions d'améliorations des répondants sont présentées sur la figure 45. **La possibilité de paiement par internet représente 49% des réponses.**

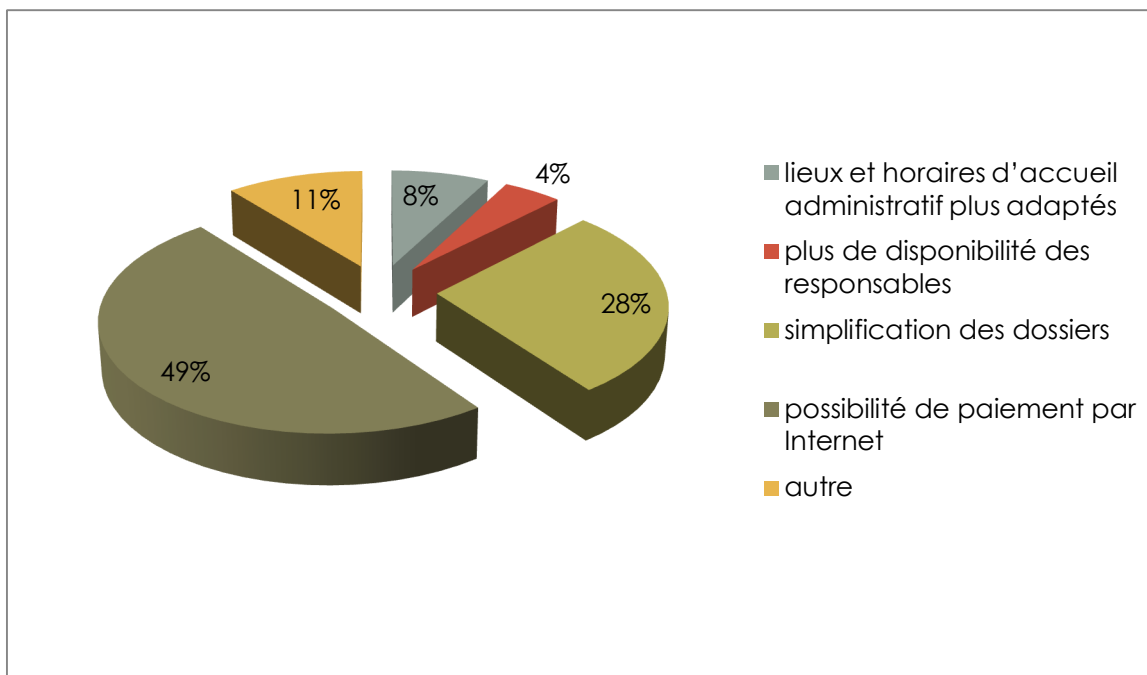


Figure 45 – Propositions d'améliorations des procédures administratives par les répondants (exprimés en % des réponses)

Parmi les différents supports de communication sur l'ALSH, les répondants consultent la plaquette des mercredis et des vacances (73.9% des réponses), les informations envoyées par email (65.1%), internet (51.3%), et l'affichage (58.7%).

La communication est jugée suffisante et efficace par 79.5% des répondants.

Le mode de réservation de l'ALSH privilégié par les répondants est la réservation directement auprès de l'équipe ou par mail (figure 46).

**Parmi des propositions de séjours de 5 jours, de mini-séjours de 3 jours et de stages, ce sont les mini-séjours de 3 jours (45% des réponses) puis les stages (34% des réponses) qui remportent le plus d'adhésion de la part des répondants** (figure 47). La thématique pour les séjours et les stages qui est privilégiée par les répondants est le multi-activité (31% des réponses), suivi par les activités sportives, artistiques, culturelles, et scientifiques (figure 48).

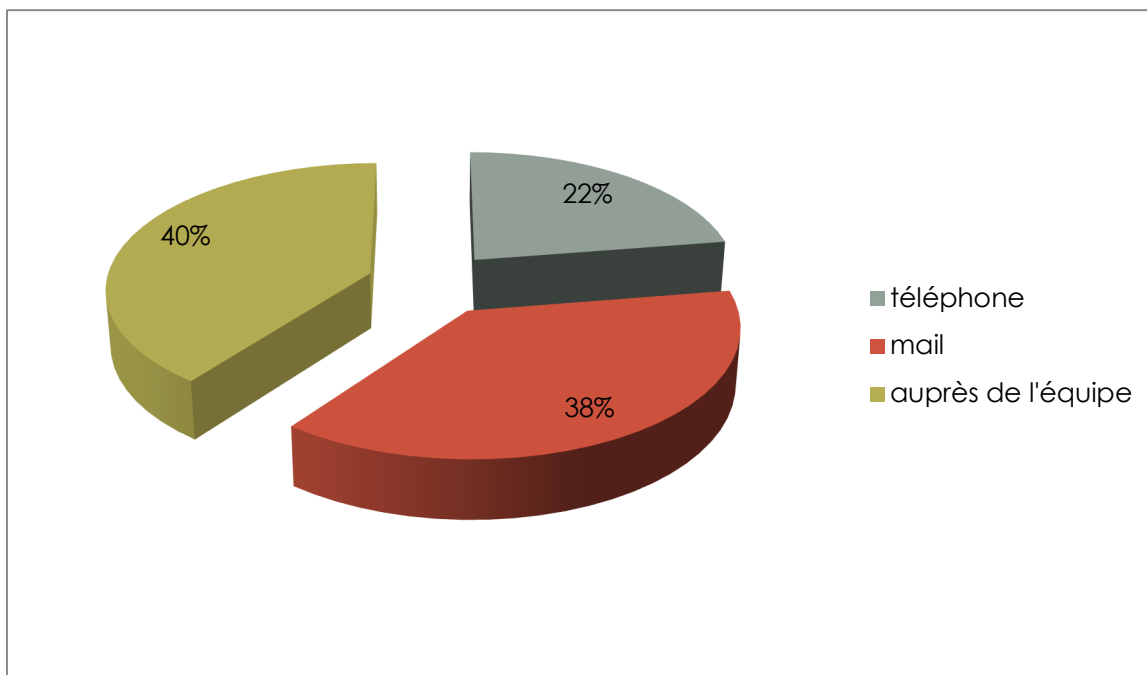


Figure 46 – Mode de réservation de l'ALSH utilisé par les répondants (en % de réponses)

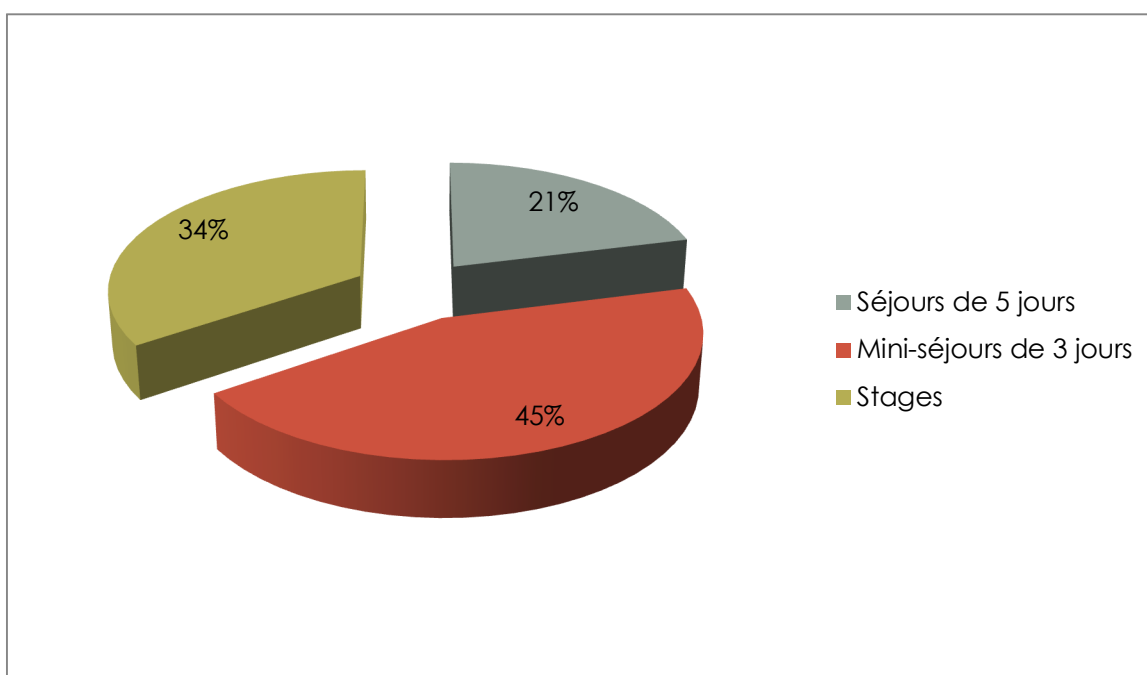


Figure 47 – Pourcentage de réponses sur trois propositions de séjours et de stages

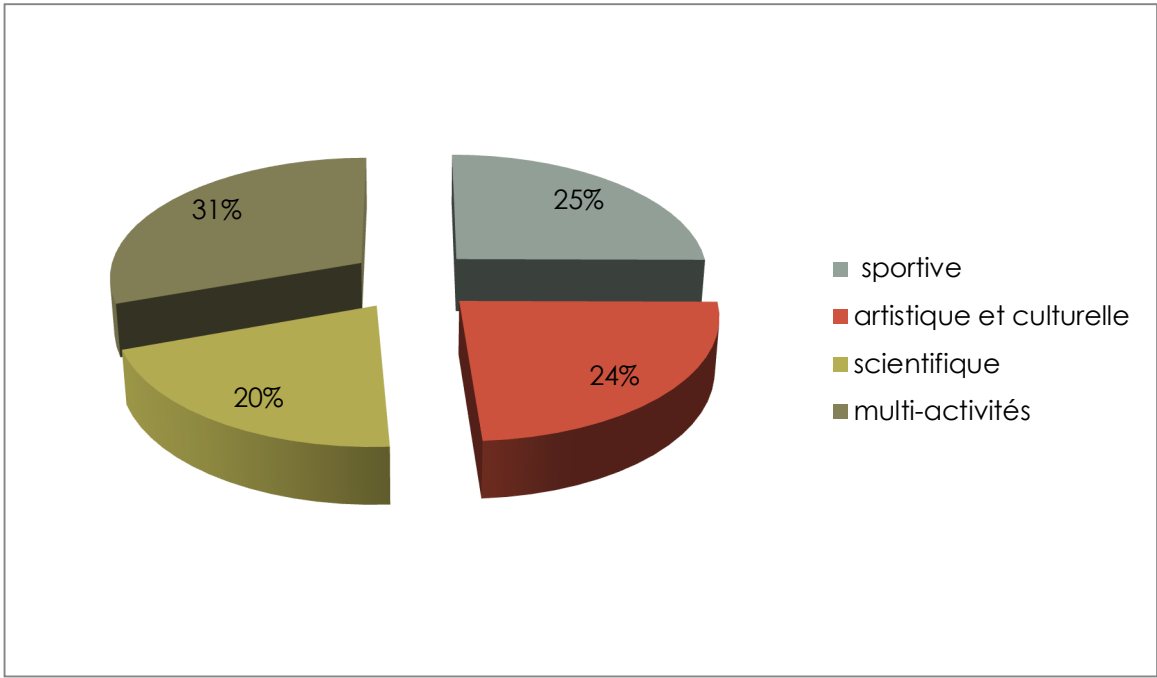


Figure 48 – Thématiques proposées par les répondants pour les séjours et les stages

# Accueil de loisirs sans hébergement (association Les Bons P'tits Loups)

---

## *Définition et missions*

---

L'ALSH de l'association Les Bons P'tits Loups est situé sur Cazaux-Savès. Pour la définition et les missions, voir « Accueils de loisirs sans hébergement (association MJC de Monblanc) »

## *Equipes et fonctionnement des structures*

---

L'équipe est composée de deux agents :

- Natacha Alarcon, BAFD, 0.5 ETP
- Marylène Ruiz, CAP Petite enfance, 0.3 ETP

## **Jours et heures de fonctionnement**

Périodes d'accueil : mercredi après-midi et première semaine petites vacances, juillet et dernière semaine d'août

Nombre d'enfants accueillis par jour (moyenne) : entre 15 et 20 enfants

Amplitude horaire : mercredi de 12h à 19h, vacances de 7h30 à 19h

Il est à noter que les repas du midi ne sont pas fournis, mais doivent être apportés par les familles, car aucune installation ne permet la préparation sur place.

## *Etats des locaux*

---

Les locaux utilisés sont ceux de la salle des fêtes de Cazaux-Savès qui sont mis à disposition de l'association.



## Tarifs

---

Tableau 31 – Tarifs de de l'ALSH de Cazaux-Savès (association les Bons P'tits Loups)

Quotient familial	Tarif à la demi-journée
0-356	1.50€
357-442	2.50€
443-617	3.50€
618-899	4€
900-1149	4.50€
>1150	5€

## Analyse quantitative

---

Tableau 32– Analyse quantitative du fonctionnement de l'ALSH de Cazaux-Savès (association les Bons P'tits Loups)

Année	Taux d'occupation	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	59.66	3.49	2 574	1 617
2014	75.54	3.74	5 535	2 170
2015	74.81	3.06	6 857	3 158

## Analyse qualitative : entretien avec l'association Les Bons P'tits Loups

---

- ✓ Points positifs

### Effectif en forte hausse

Stabilisation de l'équipe

Localisation à Cazaux-Savès (axe L'Isle Jourdain, Toulouse, Auch)

Structure familiale (dimension humaine et rassurante pour les plus jeunes)

Réactivité de la structure et souplesse dans les jours d'ouverture

Fourniture des goûters quotidiens et sortie hebdomadaire prévue à chaque période de vacances.

Peu d'impayés par rapport aux charges de la structure.

Mise à disposition par la CC Savès

Projet de rénovation du presbytère pour accueillir l'ALSH

Progrès de la directrice (planning, prise d'initiative) et nouvelle animatrice dynamique et impliquée.

✓ Points négatifs

Manque encore de lisibilité des interlocuteurs pour les parents entre les différents temps (ALAE par la CC Savès, et ALSH par les Bons P'tits Loups)

**Locaux communs avec la salle des fêtes** (locations régulières de la salle par la mairie qui nécessitent des réaménagements complets de la salle)

**Local inadapté pour la sieste** des plus jeunes

**Pas de repas fourni**

Pas assez de prise en charge de la partie administrative par la directrice

Manque d'implication de la part des familles à la vie de l'association (projet d'un anniversaire de l'association pour redynamiser la participation des familles)

*Les besoins des familles à travers l'enquête*

---

voir « Accueils de loisirs sans hébergement (association MJC de Monblanc) »

# SEPTIEME PARTIE

## Analyse de l'offre et des besoins dans le secteur de l'action jeunes

---

# Acteurs de l'action jeunes

---

L'action jeunes intercommunale du Savès (AJIS) est conduite par la MJC de Monblanc en concertation avec la CC Savès.

L'équipe d'animation de l'AJIS est composée de :

- ✓ Paul Vittadello, Directeur de l'AJIS, Le BEATEP, Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire (BEATEP), Animateur territorial mis à disposition de la MJC de Monblanc par la CC Savès, 1 ETP
- ✓ Mathieu Bégué, Animateur jeunesse, BAFA, CDI MJC Monblanc, 1 ETP
- ✓ Charlotte Iffly, Animatrice jeunesse, BAFA, CDI MJC Monblanc, 0.12 ETP

Le nombre total d'ETP est donc de 2.12 ETP.

## Structures et lieux d'accueil

---

Un centre de loisirs associé au collège François Belleforest de Samatan fonctionne après la fin des cours.

Un local jeunes mis à disposition par la commune de Samatan permet d'accueillir les jeunes les mercredis après-midi et samedi.

La salle Jean-Claude Brialy de la Halle aux grains mise à disposition par la commune de Samatan accueille aussi la compagnie de théâtre (La Cie des Mineurs de Fond de Scène) de l'AJIS.

L'AJIS assume aussi une action itinérante dans les communes de l'intercommunalité ainsi que des séjours à l'extérieur du territoire.

## Périodes de fonctionnement

---

Les jours et horaires de fonctionnement sont variables selon les périodes (vacances ou hors vacances).

Elles sont présentées dans le tableau 33.

Tableau 33 - Activités, lieux, horaires, jours et catégories de tarifs en fonction de la période (vacances ou hors vacances) pour l'action jeunes

	ACTIVITÉS	LIEU	HORAIRES	JOURS	TARIF JOURNÉE
HORS VACANCES	CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ AU COLLÈGE	Collège de Samatan	16h30 – 18h00	Lundi, mardi, jeudi & vendredi	A
	COMPAGNIE DE THÉÂTRE	Halle aux Grains de Samatan	18h30 – 20h30	Vendredi	B
	LOCAL JEUNES	Boulevard des Castres – Samatan	13h30 – 17h30	Mercredi & samedi	A
VACANCES	ANIMATIONS ITINÉRANTES PETITES VACANCES	Communes de CC Savès, local jeunes	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00	Du lundi au vendredi	B, C ou D
	MINI-SÉJOURS DE JUILLET	À définir	5 jours / 4 nuits	Du lundi au vendredi	D

## Tarifs

Les tarifs dépendent du type d'activité (A, B, C, D), du quotient familial et du lieu de résidence (CC Savès, Hors CC Savès) (tableau 34).

Tableau 34 – Tarif en fonction du quotient familial, de l'activité et du lieu de résidence pour les activités de l'action jeunes

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D	TARIF H.C.C.S *
<b>Tranche 5 : supérieur à 1101</b>	1,50 €	3,00 €	15,00 €	35,00 €	+ 20 %
<b>Tranche 4 : entre 901 et 1100</b>	1,20 €	2,40 €	12,00 €	28,00 €	+ 20 %
<b>Tranche 3 : entre 701 et 900</b>	1,05 €	2,10 €	10,50 €	24,50 €	+ 20 %
<b>Tranche 2 : entre 443 et 700</b>	0,90 €	1,80 €	9,00 €	21,00 €	+ 20 %
<b>Tranche 1 : entre 0 et 442</b>	0,75 €	1,50 €	7,50 €	17,50 €	+ 20 %

Pour le transport proposé avec le minibus de la MJC pour chercher et ramener les jeunes, une contribution de 1.50€ est demandée.

# Analyse quantitative

---

Tableau 35 – Analyse quantitative du fonctionnement de l'ALSH adolescents (association MJC de Monblanc)

Année	Taux d'occupation	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	Compté dans ALSH enfance			
2014	40.30	15.28	3 773	953
2015	45.15	11.46	4 817	1 673

Tableau 36 – Analyse quantitative du fonctionnement du CLAC (association MJC de Monblanc)

Année	Taux d'occupation ALAE/TAP	Prix de revient	Participation des familles	Prestation de service CAF
2013	Compté dans ALSH enfance			
2014	65.88	6.30	1 699	1 367
2015	70.10	6.27	1 990	1 531

✓ Nombre de jeunes et répartition en fonction des communes

**Le nombre de jeunes accueillis à la MJC a été de 96 en 2015 (94 en 2014) avec 38% de filles et 62% de garçons (35% et 65%, en 2014).**

Parmi les communes de résidence de ces jeunes (tableau 37), celles les mieux représentées en 2015 étaient Samatan (24.0%), Lombez (14.6%) et Cazaux-Savès (7.3%). 15.6% des jeunes résidaient sur une commune hors CC Savès.

Le nombre de jeunes de 11-14 ans sur le territoire de la CC Savès est de 395 (données CAF 2015). **Environ 20% des jeunes de 11-14 ans résidant sur le territoire participent donc aux activités proposées par l'AJIS** en faisant l'hypothèse que les jeunes bénéficiant de l'AJIS sont essentiellement dans cette tranche d'âge.

La répartition des collégiens du collège François de Belleforest de Samatan sur la CC Savès est présentée sur la figure 49.

Par comparaison avec les jeunes participant aux activités AJIS, il est possible d'estimer le taux de fréquentation parmi la population des 11-14 ans du territoire, en

supposant à nouveau que ces jeunes soit exclusivement des collégiens, c'est-à-dire des 11-14 ans.

Il est constaté qu'un jeune sur 5 à un jeune sur 2 dans les différentes communes participent aux activités de l'action jeune, mais avec une hétérogénéité importante en fonction des communes. En effet, les jeunes de certaines communes ne participent pas (Montadet, Puylausic, Saint-André et Saint-Lizier-du-Planté), du moins en 2015, aux activités, ou avec des taux plus faible d'un jeune sur 11 à un jeune sur 7 (Garravet, Sauveterre et Montamat). Pour les communes de Samatan et de Lombez, le pourcentage est de 27.7 et 21.5%.

Tableau 37 – Communes de résidence des jeunes inscrit à la MJC pour l'action jeunes

COMMUNES	Nombre de Jeunes 2014	Nombre de Jeunes 2015
BÉZÉRIL	1	2
CAZAUX-SAVES	8	7
GARRAVET	1	1
GAUJAC	1	1
LABASTIDES SAVES	5	2
LAYMONT	0	1
LOMBEZ	11	14
MONBLANC	4	4
MONTADET	1	0
MONTAIGUT SAVÈS	0	1
MONTAMAT	1	1
NIZAS	4	3
NOILHAN	3	3
PÉBÈES	1	0
PELLEFIGUE	1	2
POLASTRON	3	2
POMPIAC	3	3
PUYLAUSIC	1	0
SABAILLAN	2	0
SAINT-ANDRÉ	1	0
SAINT-LIZIÉ DU PLANTÉ	1	0
SAINT-SOULAN	0	2
SAMATAN	20	23
SAUVETERRE	2	1
SAUVIMONT	1	3
SAVIGNAC-MONA	1	2
SEYSSES-SAVES	4	3
Hors CC Savès	13	15
<b>Total général</b>	<b>94</b>	<b>96</b>

La fréquentation des activités est présentée dans le tableau 38.

Tableau 38 - Fréquentation des activités (nombre moyen de jeunes par jour) en fonction de la saison et de la nature de l'activité.

<b>Activités</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
HIVER	9	10
PRINTEMPS	12	11
ÉTÉ	10	16
TOUSSAINT	8	12
CLAC	7	8
THÉÂTRE	11	9
MERCREDIS LOCAL	4	7
SAMEDIS LOCAL	0	3

Le local jeune a été peu fréquenté, mais il n'a été inauguré qu'à l'automne 2015. Les vacances sont des temps forts de la fréquentation des activités de l'AJS.



RÉPARTITION DES 11-15 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAVÈS  
(Source : Collège de Samatan)

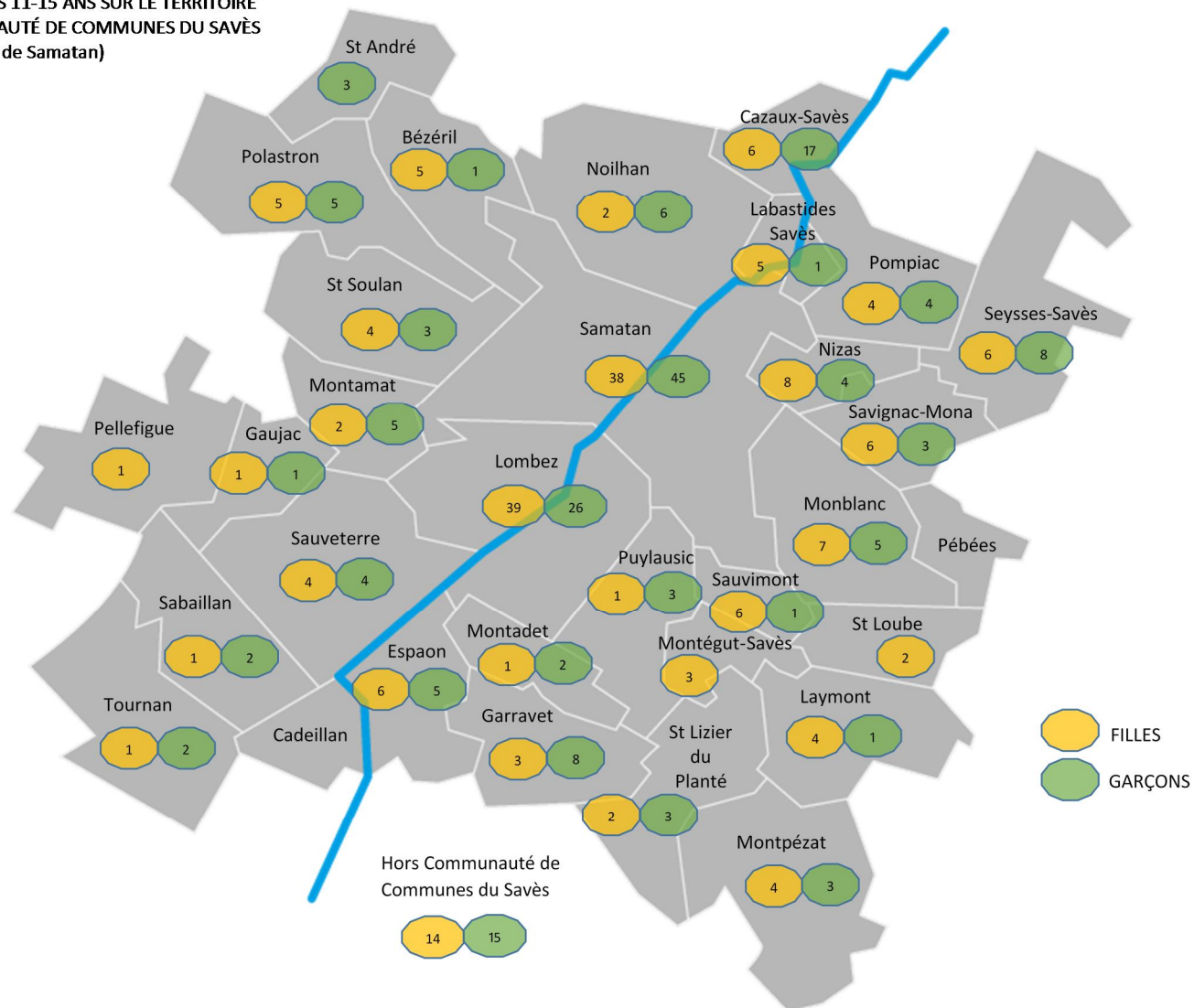


Figure 49 – Répartition des collégiens sur les différentes communes de la CC Savès à la rentrée 2015

# Analyse qualitative

---

Cette analyse résulte de l'entretien entre Thierry Langlet, coordonnateur enfance jeunesse de la CC Savès, et Aurélie Gardair (Directrice de la MJC de Monblanc) et Paul Vitadello (Animateur Action jeunes, mis à la disposition de la MJC de Monblanc par la CC Savès).

La MJC de Monblanc fonctionne avec une équipe impliquée de bénévoles et bénéficie du soutien de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture. Le Projet éducatif repose sur les valeurs d'éducation populaire.

La MJC intervient dans l'enfance (ALAE de Monblanc, ALSH de Samatan et de Monblanc) et dans l'action jeunes, ce qui permet une continuité entre les 3-10 ans et les 11-17 ans.

## *Points positifs*

---

La MJC est propriétaire de ses locaux sur Monblanc qui sont aux normes d'accessibilité.

Sur Samatan, elle bénéficie d'un local jeune mis à disposition gracieusement par la commune de Samatan. Ce local présente l'avantage d'être situé en cœur de village à proximité de tous les équipements. L'aménagement intérieur du local a été réalisé par les jeunes eux-même. L'itinérance des activités permet aussi un rayonnement sur l'ensemble du territoire du Savès.

En 2015, le recrutement d'une directrice a été décidé en concertation avec la CC Savès afin d'améliorer la gestion administrative et financière (seulement 3% des factures début 2016 sont en attente de paiement) et d'optimiser la gestion des ressources humaines.

Les animateurs sont identifiés par les jeunes du territoire et sont expérimentés. Ils ont mis en place depuis de nombreuses années des partenariats locaux de qualité avec le collège, la médiathèque et des associations locales (Maison des écritures, Grain à moudre, Handball Club Lombez Samatan, Scènes en vie, Cinéma).

Les projets et activités réalisés avec les jeunes sont variés (activités de loisirs, culturels, artistiques, chantiers, séjours, action de citoyenneté...).

## Points négatifs

---

Les principaux points négatifs ont été les suivants :

- ✓ La participation et la présence des filles sont assez faibles
- ✓ La tranche d'âge au-dessus de 15 ans est peu touchée ; les contraintes de l'inscription et des tarifs pourraient être un frein à la venue des jeunes
- ✓ Les actions manquent souvent de lisibilité pour les collectivités territoriales, les jeunes et leurs parents
- ✓ L'équipe reste relativement isolée par un manque de liens et contacts avec d'autres animateurs jeunesse et d'autres structures
- ✓ Le logiciel utilisé est peu adapté pour la facturation des activités de différentes natures
- ✓ L'équipe a le sentiment de manquer d'outils par rapport à la prévention des comportements à risque
- ✓ Des gros investissements sur la structure de Monblanc sont à prévoir (réparation toiture, assainissement...).

## Les besoins des collégiens à travers l'enquête de la MJC

---

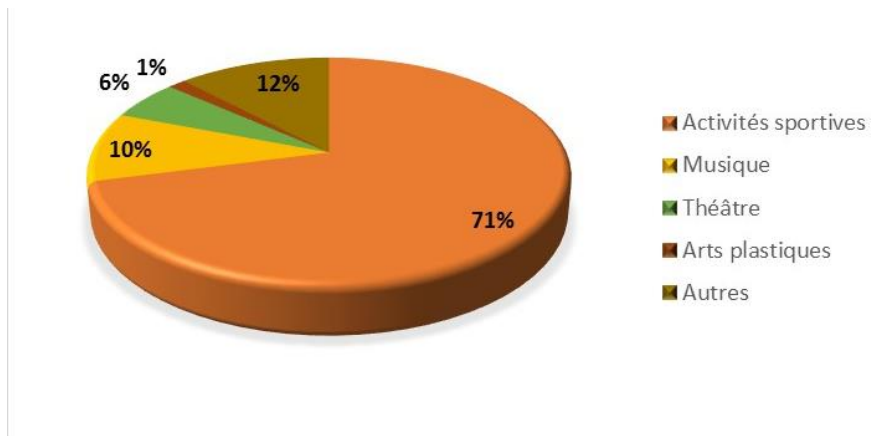
**72% des 168 filles et 83% des 121 garçons ayant répondu à l'enquête réalisée par la MJC de Monblanc au collège de Samatan pratiquent une activité.**

**Les activités sportives sont les plus pratiquées** (71% des réponses des filles et 82% des réponses des garçons) (figure 50).

La motivation la plus importante pour pratiquer une activité est de se faire plaisir pour les filles et d'être avec des amis pour les garçons (figure 51).

**Le moment de pratique d'activités le plus important est le mercredi** (figure 52).

### Collégiennes



### Collégiens

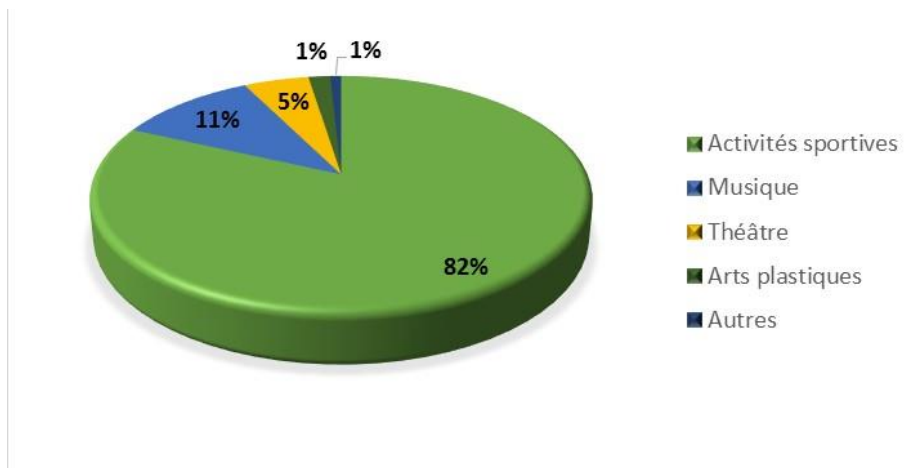


Figure 50 - Répartition des activités pratiquées par les 120 collégiennes et les 100 collégiens du collège de Samatan ayant répondu à l'enquête

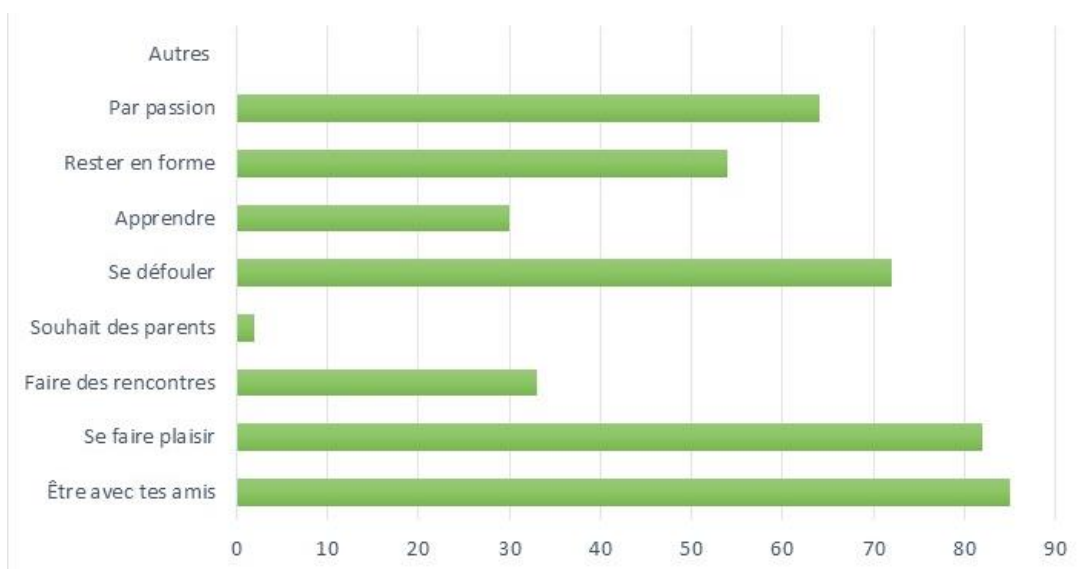
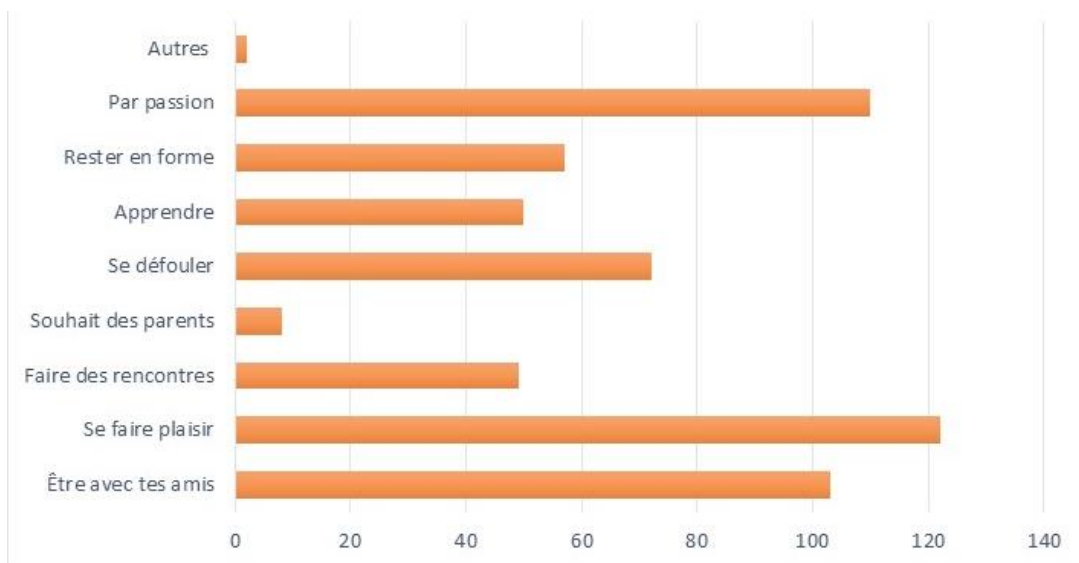
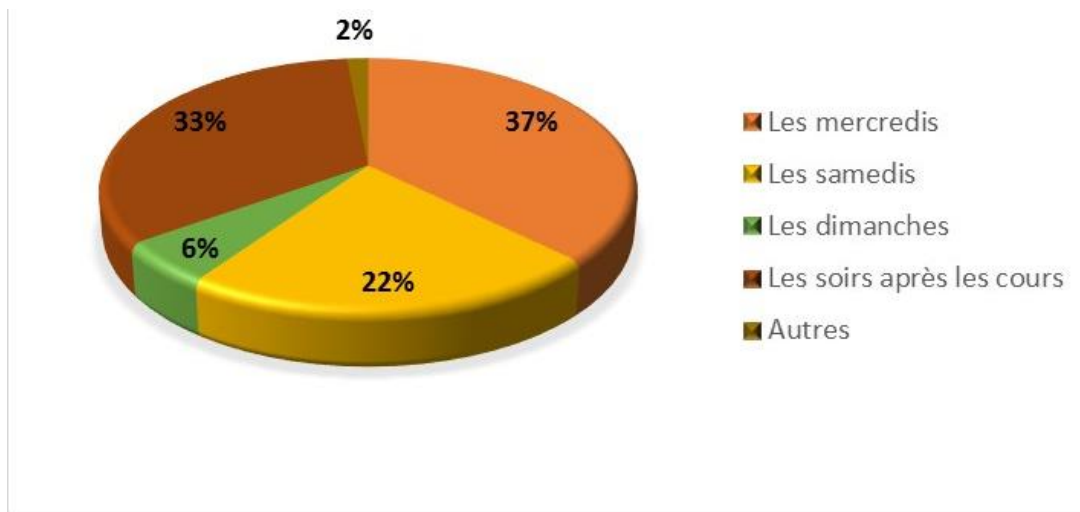


Figure 51 - Motivations pour pratiquer les activités chez les filles (orange) et les garçons (vert)

### Collégiennes



### Collégiens

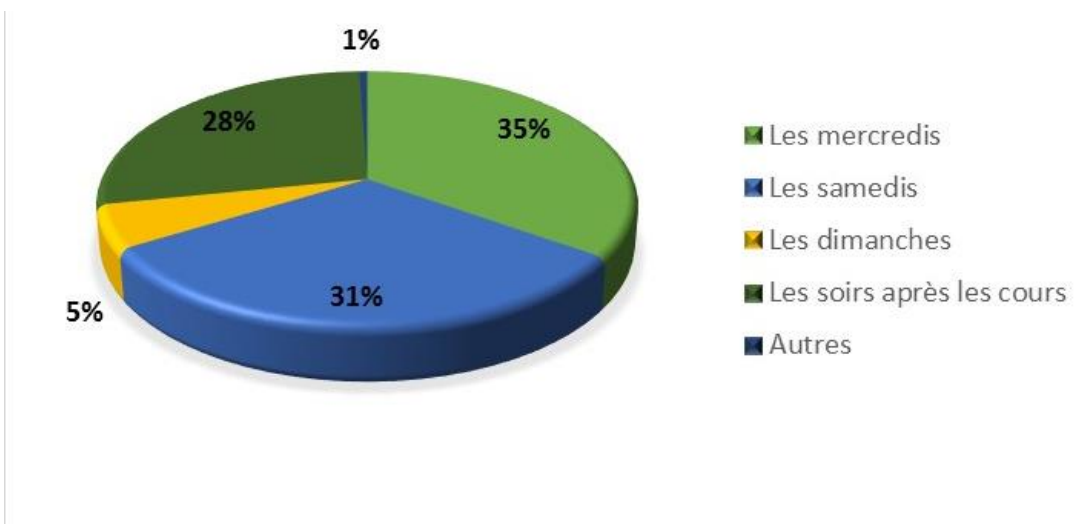


Figure 52 -Moment de pratique d'activités chez les collégiennes et chez les collégiens

**47.1% de l'ensemble des collégiens (45.8% des filles et 48.8% des garçons) ayant répondu au questionnaire ne connaissent pas le CLAC. Seuls 8% (23 élèves) y participent (figure 53).**

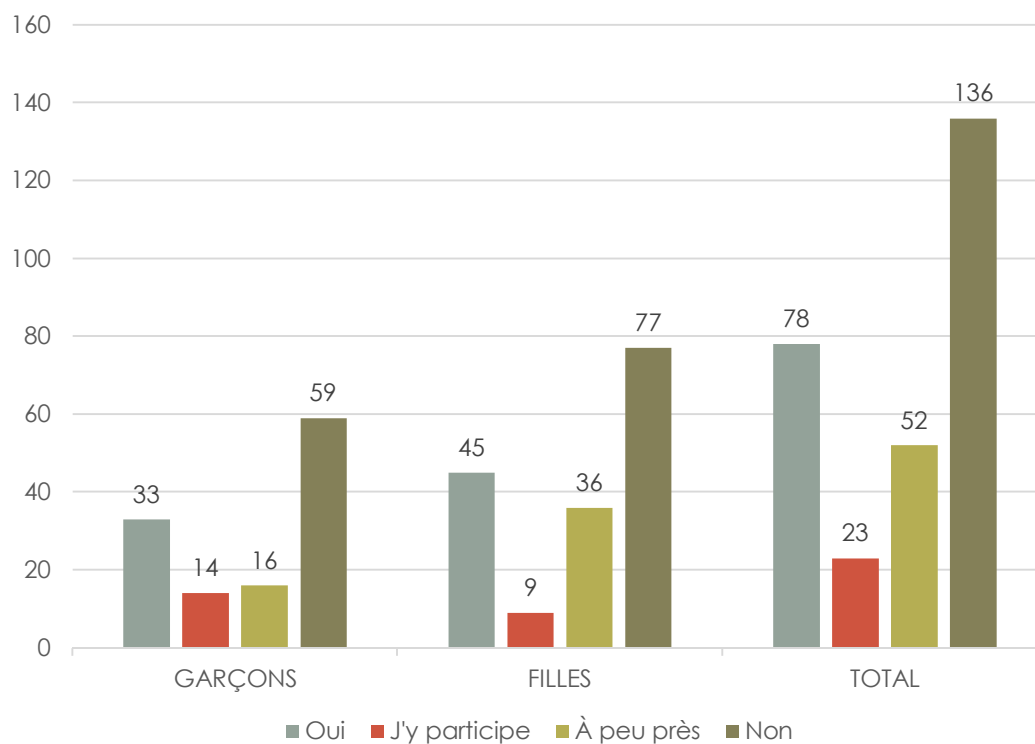


Figure 53 - Répartitions des réponses à la question « Connais-tu le CLAC ? »

**52.9% ne connaissent pas le local jeune de Samatan (55.4% des filles et 49.6% des garçons). Seuls 12.1% y participent (figure 54).**

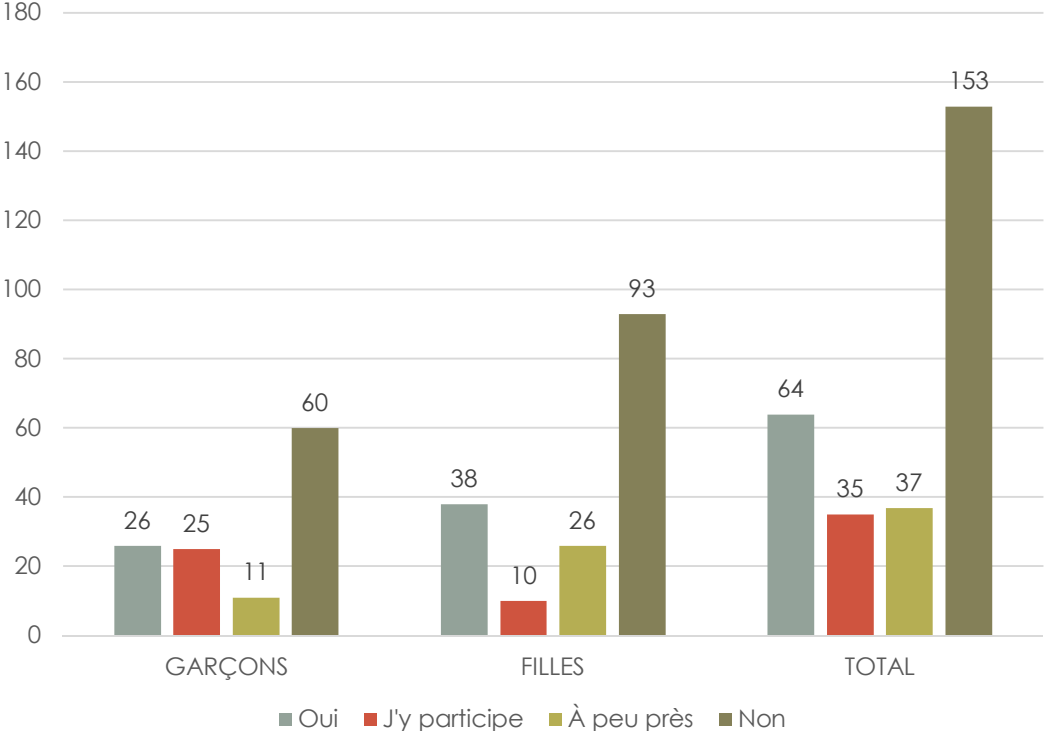


Figure 54 - Répartition des réponses à la question « Connais-tu le local jeunes ? »



**58.1% ne connaissent pas les sorties et activités proposées par la MJC de Monblanc pendant les vacances (62.5% des filles et 52.1% des garçons). 9.0% y participent (figure 55).**

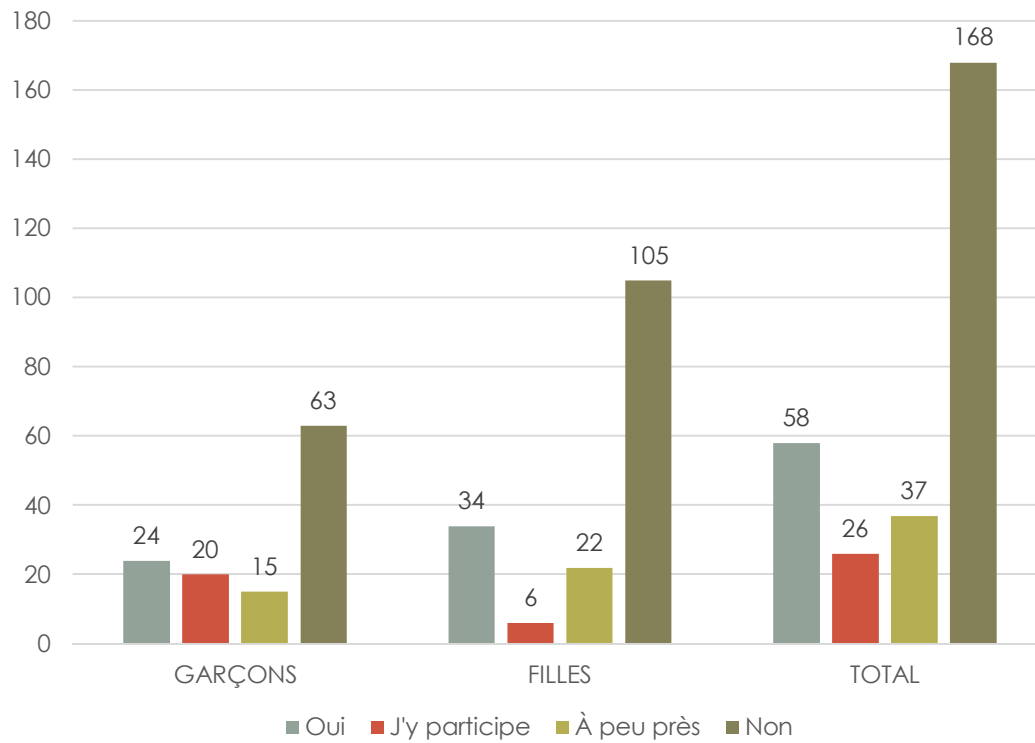


Figure 55 - Répartitions des réponses à la question « Connais-tu les sorties et activités des vacances ? »

**70.2% ne connaissent pas les séjours d'été proposés par la MJC** (72.6% des filles et 66.9% des garçons). 7.6% y participent (figure 56).

**Les principales raisons expliquant le manque de participation aux activités et séjours sont l'absence d'envie, des activités inintéressantes et le manque de copains/copines.** Le prix, les formalités administratives, le problème du déplacement, le refus des parents et les difficultés à s'intégrer ne sont pas des obstacles majeurs (figure 57).

Les moyens préférés pour la communication d'informations sont le bouche à oreilles, le site internet, les panneaux d'information, les animateurs et les informations par mail (figure 58).

Le type d'activités que les filles aimeraient pratiquer sont très largement les voyages à l'étranger, suivi par le cinéma/photo, la section ride et les sorties. Pour les garçons, il s'agit très largement des manifestations Geek, puis de la section ride et des voyages à l'étranger (figure 59).

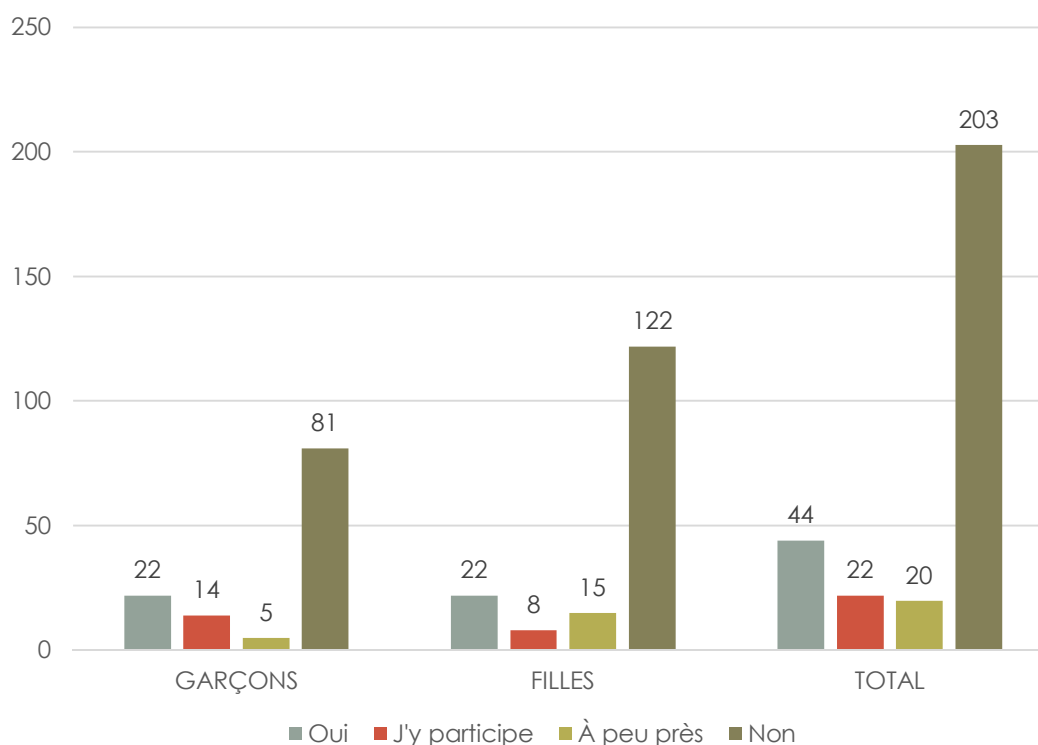


Figure 56 - Répartition des réponses à la question « Connais-tu les séjours d'été ? »

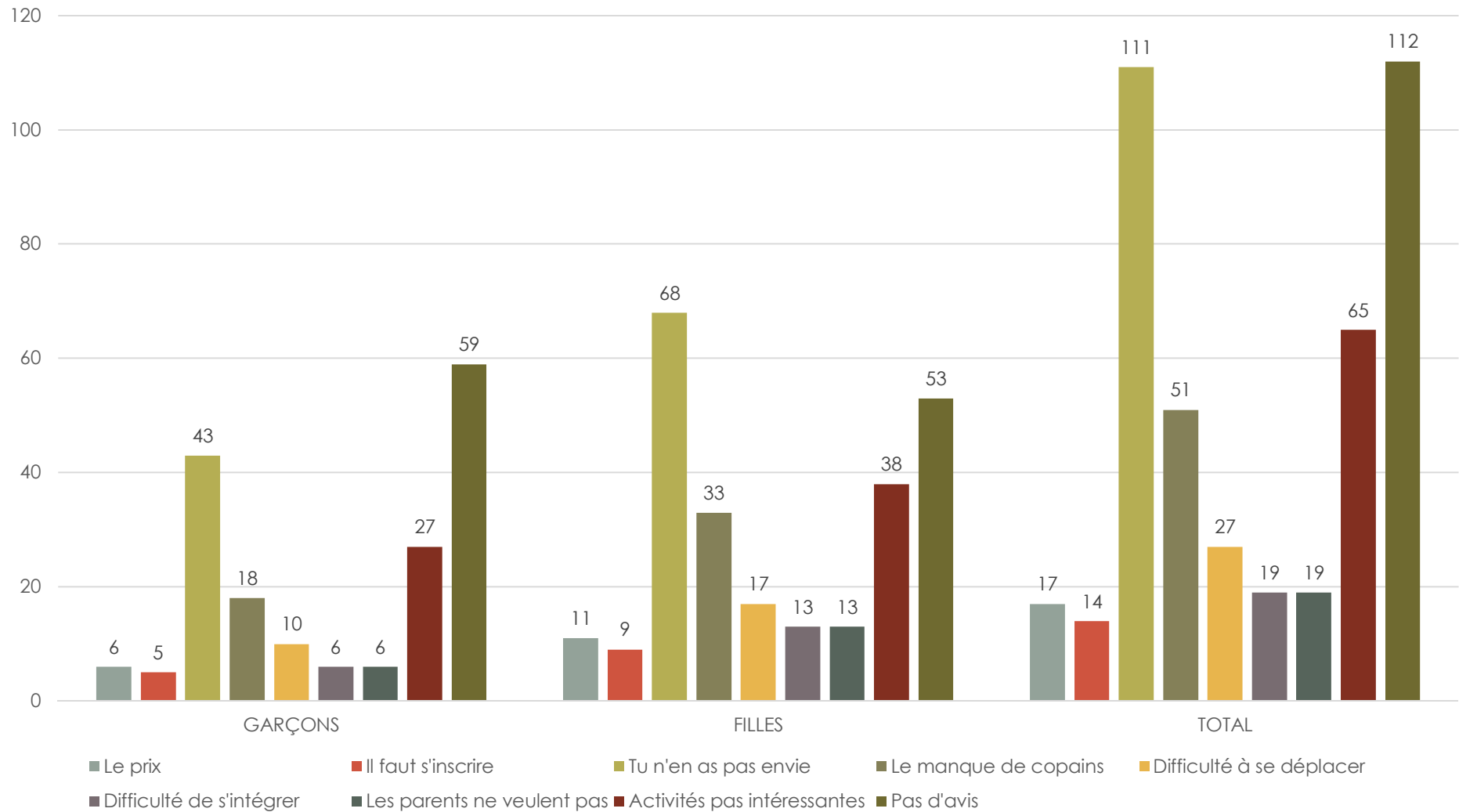


Figure 57 - Répartitions des réponses à la question « Les raisons qui t'empêche d'y participer ? »

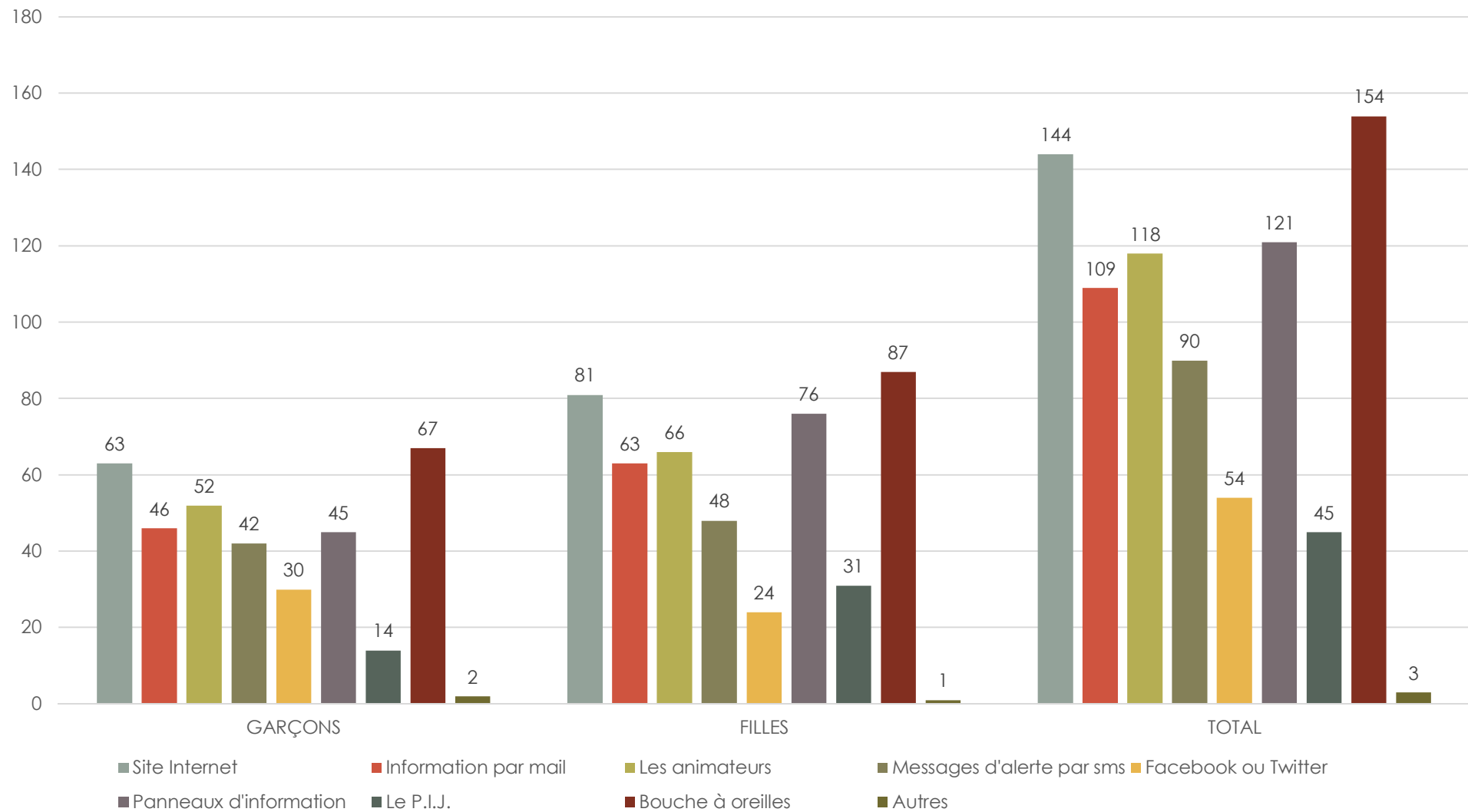
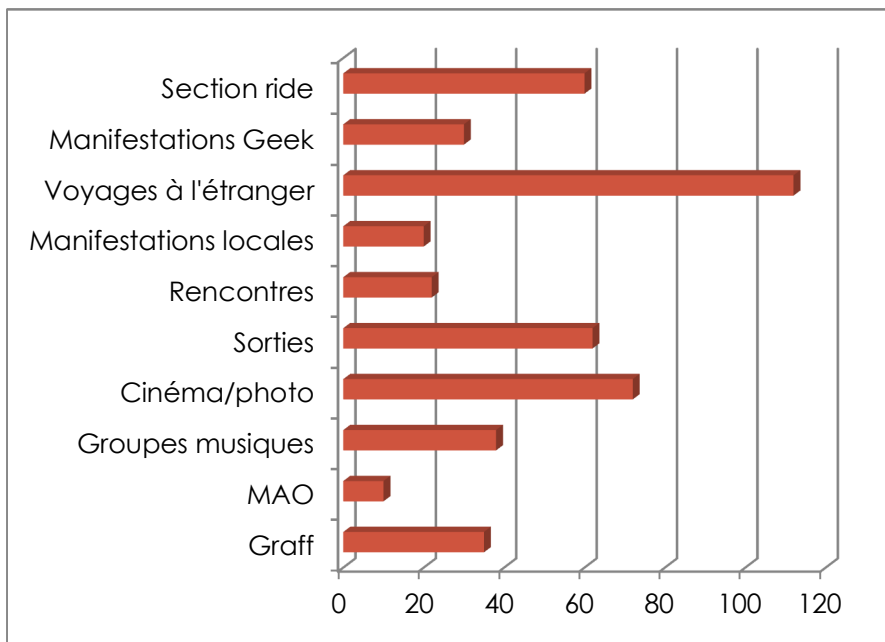


Figure 58 - Répartitions des réponses à la question « Quels moyens préfères-tu pour avoir les informations ? »

### Collégiennes



### Collégiens

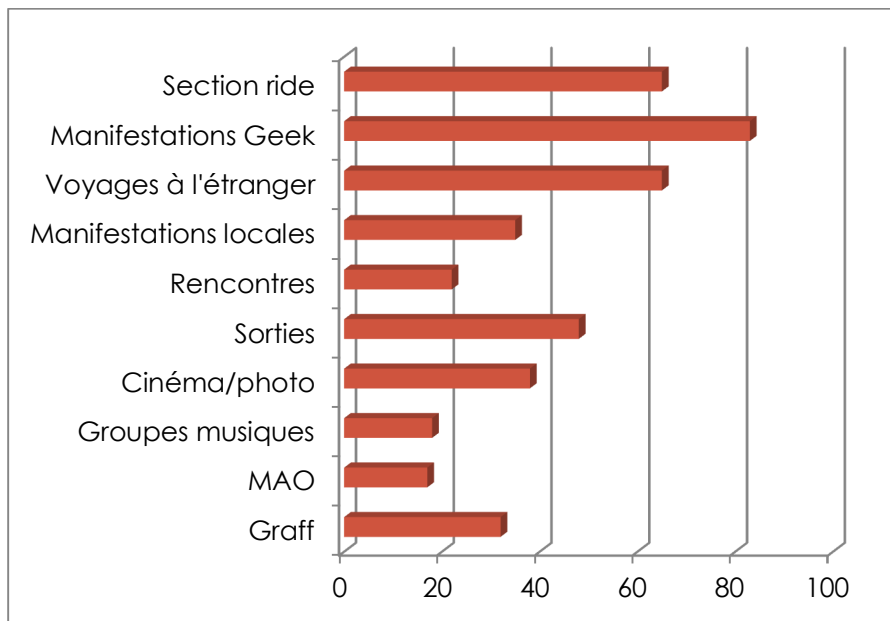


Figure 59 - Types d'activité souhaités par les collégiennes et les collégiens parmi un choix d'activités proposées

# HUITIEME PARTIE

## Faits marquants pendant le contrat enfance jeunesse 2012-2015

---

### ***2013 : Transformation des garderies en ALAE***

---

En accord avec la CAF, dans le cadre du contrat enfance jeunesse 2012-2015, il a été décidé de transformer les garderies des écoles de Lombez, Pompiac et Laymont en ALAE afin d'avoir une homogénéité de services proposées et surtout des projets pédagogiques associés.

### ***2013 : Recrutement d'un coordonnateur enfance jeunesse***

---

Au printemps 2013, un coordonnateur enfance jeunesse, Thierry Langlet, a été recruté par la CC Savès.

Il est titulaire d'un Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse. Il a été coordonnateur de centres sociaux et d'ALAE dans une commune de 20 000 habitants de la Haute Garonne. Il a été également chargé de mission pour les projets adolescents pour la Caisse d'Allocations Familiales du Gers et a été chargé de mission prévention autour des jeunes et adultes marginalisés en Haute Garonne.

Ses missions principales sont la coordination, le suivi et l'évaluation des actions inscrites dans le Contrat enfance jeunesse (CEJ) en lien avec les porteurs de projets et les conseillers techniques de la CAF du Gers, l'accompagnement et le suivi des projets du territoire (appréciation du contexte local et des besoins, réglementation, subventions à solliciter, conseils pour l'écriture des fiches de développement CEJ ...) et l'animation des réunions thématiques et des groupes de travail.

Il travaille aussi sur les temps d'activité périscolaire mis en place en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et la convention territoriale globale signée en 2015 avec la CAF.

### ***2013 : Réforme des rythmes scolaires, projet éducatif territorial et partenariat avec les associations sportives et culturelles hors CEJ***

---

La CC Savès avait abordé la réforme des rythmes scolaires dès le mois de janvier 2013 avant la parution du décret n° 2013-77 le 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs (enseignants, parents d'élèves, élus, animateurs) a été réalisé sur le premier semestre 2013.

Un projet éducatif territorial (PEDT) a été rédigé et soumis en août 2013.

Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant, à l'initiative de de la CC Savès, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Les publics visés à travers ce projet sont les enfants et les jeunes, âgés de 0 à 25 ans, ainsi que leurs parents. Le PEDT n'est donc pas centré uniquement sur les activités périscolaires des écoles primaires. Il s'appuie sur la nécessité de mettre en place une cohérence, une continuité et une complémentarité éducative depuis la naissance jusqu'à l'insertion professionnelle sur le territoire de la communauté. L'état des lieux et l'identification des besoins sur la tranche d'âge 18-25 ans reste encore à réaliser.

L'originalité de la démarche mise en place a été d'associer, outre les 5 associations partenaires du contrat enfance jeunesse, près de 18 associations sportives, culturelles et autres, notamment pour intervenir dans le cadre des TAP.

L'ensemble de ce travail autour de la réforme des rythmes scolaires a été salué par Mairie-Conseils (service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts destiné aux élus communaux et intercommunaux) qui a réalisé et mis en ligne en juin 2014 sur son site national un documentaire consacré à la CC Savès intitulé « Une vidéo qui donne envie de retourner à l'école... au bon rythme ! ».

### ***2013 : Disparition de l'association les copains d'abord et reprise de l'activité par la MJC de Monblanc***

---

Suite à des difficultés financières, l'association les Copains d'Abord, partenaire du CEJ 2012-2015 a été placée en redressement judiciaire en mai 2013.

En août 2013, le Tribunal de Grande Instance d'Auch a statué favorablement sur l'offre de reprise de l'association « Les Copains d'Abord » par la MJC de Monblanc.

La CC Savès a aidé financièrement la MJC de Monblanc, notamment pour la reprise de l'actif.

La MJC de Monblanc assume donc depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, outre le fonctionnement de l'ALSH de Monblanc, celui également de Samatan.

### ***2013 et 2015 : Aménagement des locaux de Polastron et de Laymont***

---

La CC Savès investit également dans la rénovation des structures périscolaires du territoire pour permettre d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

En 2013, des travaux ont été réalisés pour rénover l'ALAE de Polastron pour un montant de 105 600€ (livraison en novembre 2013). 70 m<sup>2</sup> ont été ainsi réaménagés.



En 2015 ont été initiés les travaux sur l'ALAE et l'école de Laymont également pour un montant de 511 550€ (livraison prévue fin 2016). La surface du projet est de 228 m<sup>2</sup>.

### **2013 : création de la première maison d'assistants maternels sur Samatan**

---

Les maisons d'assistants maternels (MAM) ont été créées en France par la loi n° 2010 – 625 du 9 juin 2010, relative à la création des maisons d'assistants maternels et portant diverses dispositions relatives aux assistants maternels.

Le décret n° 2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixe les critères d'agrément des assistants maternels travaillant à domicile et dans les MAM.

Jusqu'à cette loi, un assistant maternel était une personne qui accueillait, moyennant rémunération, des enfants à son domicile. Désormais, l'assistant maternel peut accueillir des mineurs au sein d'une maison d'assistants maternels, c'est-à-dire dans un local qui n'est pas le domicile de l'assistant maternel.

Ce nouveau mode d'accueil apporte deux évolutions importantes dans l'exercice du métier d'assistant maternel et dans la relation aux parents employeurs :

- ✓ plusieurs assistants maternels peuvent se regrouper pour accueillir les enfants dans un même local : de 2 à 4 assistants maternels, agréés chacun pour l'accueil de 4 enfants maximum,
- ✓ la délégation d'accueil d'un enfant est rendue possible auprès des autres assistants maternels de la MAM, sans qu'elle ne fasse l'objet de rémunération.

La MAM constitue un nouveau mode de garde collective complémentaire des modes de garde existants pour les enfants de 0 à 6 ans. Elle permet une amplitude horaire plus large pour répondre aux horaires atypiques des familles (ex: hôpital, supermarché, Nataïs, etc.). Ce nouveau mode de garde, assumé par une équipe de professionnels, reste abordable car il bénéficie d'une aide de la CAF et de crédit d'impôt pour les familles bénéficiaires. Il permet aussi une mutualisation des moyens et des locaux, gage de qualité et de continuité de service

Dans une enquête de besoins réalisée en 2011 par trois assistantes maternelles sur 15 communes du Savès auprès de 50 familles, 86% de celles-ci étaient prêtes à confier leur enfant à une MAM.

L'ouverture de la première MAM (association régie par la loi 1901), les Minipouces, a eu lieu le 26 août 2013 à Samatan. Une autre MAM, les bisounours, depuis, a ouvert à Samatan avec 3 assistantes maternelles et 12 places.

### ***2014 : Mise à disposition d'un local jeune par la mairie de Samatan***

---

Le besoin d'un local pour permettre aux adolescents de se retrouver était exprimé depuis de nombreuses années.

La mairie de Samatan a mis à disposition gracieusement un local jeune, situé en plein cœur de centre-bourg à proximité du collège et du Lycée, et des autres services et équipements culturels.

L'aménagement du local a été réalisé par l'action jeunes de la MJC de Monblanc. L'inauguration a eu lieu le 30 octobre 2015 en présence de Bernard Brambilla, président de la CAF du Gers.

### ***2014 : Création d'un lieu d'accueil enfants-parents***

---

Un lieu d'accueil enfants-parents a été créé en 2014 à Samatan et Lombez par l'association 123 Soleil avec le soutien de la CAF du Gers et de la CC Savès.

Ce nouveau service a connu une fréquentation importante d'emblée.

### ***2015 : Convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gers***

---

Le 5 février 2015 a été signée la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF du Gers et la CC Savès. Cette CTG est la première signée dans le département du Gers, mais également dans la région Midi-Pyrénées.

La CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle et de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires, la CAF du Gers et la CC Savès ont convenu que les objectifs communs de développement et de coordination des actions et services sont :

- ✓ aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- ✓ renforcer le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires
- ✓ contribuer à la structuration d'une offre « enfance et jeunesse » adaptée aux besoins des familles
- ✓ soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants
- ✓ accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie

- ✓ créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles

### *2015 : Création d'un poste de direction à la MJC de Monblanc*

---

Une démarche partenariale entre la CC Savès, la MJC de Monblanc, la Fédération régionale de la MJC Midi-Pyrénées, et la CAF du Gers, s'appuyant sur la volonté de développer des actions spécifiques vers l'enfance et la jeunesse a abouti à la création d'un poste de direction à la MJC de Monblanc.

Ce poste était devenu indispensable pour pérenniser et sécuriser les activités de la MJC de Monblanc en raison de la charge assumée par cette association et de la nécessité d'accompagner ses dirigeants bénévoles.

Le conseil communautaire du 10 mars 2015 à l'unanimité a considéré qu'il était indispensable de soutenir l'action de la MJC et s'est prononcé favorablement pour la prise en charge financière partielle du poste de directeur de la MJC de Monblanc, par le biais d'une convention qui sera signée avec la MJC Midi Pyrénées.

Ce poste est occupé depuis juillet 2015 par Aurélie Gardair.

# NEUVIEME PARTIE

## Enseignements du diagnostic et préconisations

---

# Enseignements du diagnostic

---

Compte-tenu des spécificités territoriales et de l'analyse de l'offre de la CC Savès et des besoins des familles, les principaux enjeux du territoire en matière de petite enfance, enfance et jeunesse s'articulent autour de la continuité de l'offre existante de services aux familles et son optimisation, l'amélioration des équipements, la communication et la participation des familles à la politique enfance jeunesse du territoire

## *Assurer la continuité de l'offre existante de services aux familles et l'optimiser*

---

Définir un partenariat financier responsable entre la collectivité, les associations et la CAF du Gers à travers une optimisation des coûts de fonctionnement des structures

Mieux analyser les flux de déplacement des familles au quotidien et leurs conséquences sur l'implantation des sites (ex : ALSH)

Anticiper les conséquences pour les accueils périscolaires de la mise en application du protocole départemental (fermeture des écoles à une classe)

Promouvoir la professionnalisation de l'ensemble des acteurs par une formation accrue, interne et externe

Faciliter le paiement par internet

Prendre en compte le handicap dans l'offre de services

Promouvoir les différentes passerelles tout au long du parcours éducatif

Développer spécifiquement des projets en direction des jeunes de plus de 15 ans

Saisir l'opportunité de la convention territoriale globale pour l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles

## *Amélioration des équipements*

---

Prioriser la réfection/rénovation des locaux actuels en fonction de leur vétusté et de leur implantation

Optimiser le coût de fonctionnement des structures à travers les investissements (économie d'énergies, mutualisation...)

Créer une crèche sur le territoire

## *Communication et participation des familles à la politique enfance jeunesse du territoire*

---

Echanger plus fréquemment avec les autres acteurs du territoire et les partenaires institutionnels

Améliorer la communication interne entre la collectivité, les associations et la CAF

Développer des relations avec d'autres territoires pour partager les expériences

Améliorer la communication externe à destination des familles

Accroître la participation des familles et des jeunes dans l'élaboration de la politique familiale territoriale

# Préconisations

*Assurer la continuité de l'offre existante de services aux familles et l'optimiser*

Objectifs	Finalités	Actions
Définir un partenariat financier responsable entre les associations d'une part, la CAF et la collectivité d'autre part, à travers une optimisation des coûts de fonctionnement des structures	Garantir le meilleur usage des fonds publics, l'équilibre financier des dispositifs, la transparence financière et donc la confiance entre les différents partenaires	Faire des réunions techniques financières régulières notamment pour l'élaboration du budget des associations et la mise en œuvre de projets ou la gestion des ressources humaines Mettre en place une formation mutualisée sur la gestion financière des associations partenaires
Mieux analyser les flux de déplacement des familles au quotidien et leurs conséquences sur l'implantation des sites (ex : ALSH)	Favoriser la vie au quotidien des familles notamment sur les déplacements domicile-travail par une implantation adéquate sur le territoire des structures d'accueil	Analyser avec d'autres partenaires les déplacements quotidiens des familles à travers des enquêtes (ex : diagnostic CEJ), des groupes de travail (ex : convention territoriale globale) Rationaliser les sites afin d'optimiser les déplacements des familles sur le territoire
Anticiper les conséquences pour les accueils périscolaires de la mise en application du protocole départemental (fermeture des écoles à une classe)	Prévoir les possibilités d'accueil périscolaire en cas de fermeture d'écoles à une classe	Evaluer le potentiel d'accueil (locaux, personnels, etc.) sur d'autres établissements et les taux d'encadrement

Objectifs	Finalités	Actions
Promouvoir la professionnalisation de l'ensemble des acteurs par une formation accrue, interne et externe	Accroître la qualité du service par l'amélioration des compétences Proposer des parcours professionnels afin de stabiliser les équipes d'animation	Mettre en œuvre des plans de formations diplômantes (ex : BPJEPS) concertés entre tous les acteurs pour répondre aux besoins de direction de structure Renforcer les formations qualifiantes réglementaires (BAFA, BAFD) par un plan de formation Mettre en place une formation continue complémentaires visant à répondre à des besoins spécifiques (ex : formation au handicap)
Faciliter le paiement par internet	Répondre à une demande majeure des familles en termes d'amélioration de services identifiée dans l'enquête	Faire appel à des prestataires extérieurs pour proposer ce dispositif Faire une étude du rapport prix/efficience de ce type de service
Prendre en compte le handicap dans l'offre de services	Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et de leurs familles sur le territoire Changer les représentations autour du handicap Favoriser l'intégration dans les équipes de personnels handicapés	Mettre en place des formations pour les acteurs éducatifs autour du handicap Favoriser l'accessibilité des structures aux enfants/ parents/personnels en situation de handicap
Promouvoir les différentes passerelles tout au long du parcours éducatif	Faciliter l'accompagnement des familles et des enfants à tous les âges Encourager une continuité éducative structurée et efficiente	Organiser des rencontres entre les acteurs des différents secteurs afin de décloisonner petite enfance, enfance et jeunesse Favoriser l'émergence de projets autour des passerelles éducatives



Objectifs	Finalités	Actions
Développer spécifiquement des projets en direction des jeunes de plus de 15 ans	Comblent un déficit de politique sur cette tranche d'âge des 15-25 ans	Organiser une conférence territoriale réunissant tous les acteurs concernés par ce public pour dégager des axes d'interventions Mettre en place un groupe de travail travaillant sur ces axes et faire appel aux expertises des travailleurs sociaux
Saisir l'opportunité de la convention territoriale globale pour l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles	Avoir une vision plus systémique du territoire sous toutes ses composantes et appréhender l'ensemble des aspects sociaux conditionnant la vie quotidienne des habitants	Inscrire le CEJ comme une composante au sein de la convention territoriale globale et le rendre évolutif par rapport aux autres composantes

## Amélioration des équipements

---

<b>Objectifs</b>	<b>Finalités</b>	<b>Actions</b>
Prioriser la réfection/rénovation des locaux actuels en fonction de leur vétusté et de leur implantation	Mettre aux normes les locaux d'accueil et améliorer le confort des enfants, du public et des personnels (demande fréquente au cours de l'enquête)	Faire un inventaire de l'ensemble des travaux nécessaires Faire un plan pluriannuel d'investissement Rechercher les cofinancements
Optimiser le coût de fonctionnement des structures à travers les investissements (économie d'énergies, mutualisation...)	Diminuer les dépenses énergivores de fonctionnement	Voir ci-dessus
Créer une crèche sur le territoire	Répondre aux besoins d'accueil de très jeunes enfants sur le territoire tant sur le plan qualitatif que quantitatif (structures actuelles vétustes ou exiguës)	Faire une étude sur l'opportunité d'une structure unique d'accueil petite enfance sur le territoire Identifier la commune porteuse du projet (la compétence est communale et non intercommunale) Evaluer les coûts de fonctionnement futurs d'une telle structure

*Communication et participation des familles à la politique enfance jeunesse du territoire*

---

<b>Objectifs</b>	<b>Finalités</b>	<b>Actions</b>
Echanger plus fréquemment avec les autres acteurs du territoire et les partenaires institutionnels	Mieux travailler ensemble sur le même territoire	Faire un guide du « Qui fait quoi » dans le domaine enfance jeunesse Mettre en place un cycle de conférences thématiques avec tous les acteurs sur des problèmes partagés Diffuser régulièrement les informations auprès des maires et des mairies du territoire communautaire
Améliorer la communication interne entre la collectivité, les associations et la CAF	Rendre plus lisible et plus fluide le travail en commun et éviter les incompréhensions et les retards dans les projets	Mettre en place un circuit clair de diffusion d'informations des associations vers la collectivité et la CAF Informer de l'ensemble des projets associatifs vers la collectivité et la CAF avant leur mise en œuvre Faire des réunions thématiques collectives et éviter les face-à-face bilatéraux Anticiper dans l'échange d'informations (budget, projet) avant les prises de décisions
Développer des relations avec d'autres territoires pour partager les expériences	Favoriser l'enrichissement mutuel et l'ouverture collective Anticiper les regroupements de territoire (ex : fusion de communautés de communes) par une connaissance partagée	Favoriser l'émergence de projets transterritoriaux Participer aux rencontres sur les territoires voisins Inviter les acteurs des autres territoires aux réunions thématiques ou aux manifestations enfance jeunesse

Objectifs	Finalités	Actions
Améliorer la communication externe à destination des familles	Informer la population à travers une démarche citoyenne pour qu'elle bénéficie au mieux des services	Poursuivre et intensifier la politique de communication de la collectivité à travers des supports multiples (site internet, réseau sociaux, reportage, affichage, presse, bulletin d'informations...) Former les responsables d'équipe aux méthodes de communication
Accroître la participation des familles et des jeunes dans l'élaboration de la politique familiale territoriale	Encourager la démocratie participative autour de la politique enfance jeunesse du territoire	Favoriser la participation des familles à l'élaboration du projet pédagogique par des réunions de présentation, de discussion et de concertation